

SCIENCES HUMAINES

Notes et documents N° 10

1984

42 66330

Z F

1 C

L'économie de la Polynésie  
Française de 1960 à 1980.

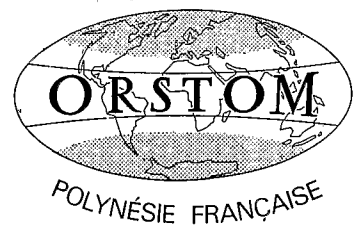
— un aperçu de son évolution.

G. BLANCHET

F 36540

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ET TECHNIQUE OUTRE-MER



Notes et Documents

n° 10

ECONOMIE

O.R.S.T.O.M.

TAHITI

1984

P O L Y N E S I E   F R A N C A I S E

---

O.R.S.T.O.M.

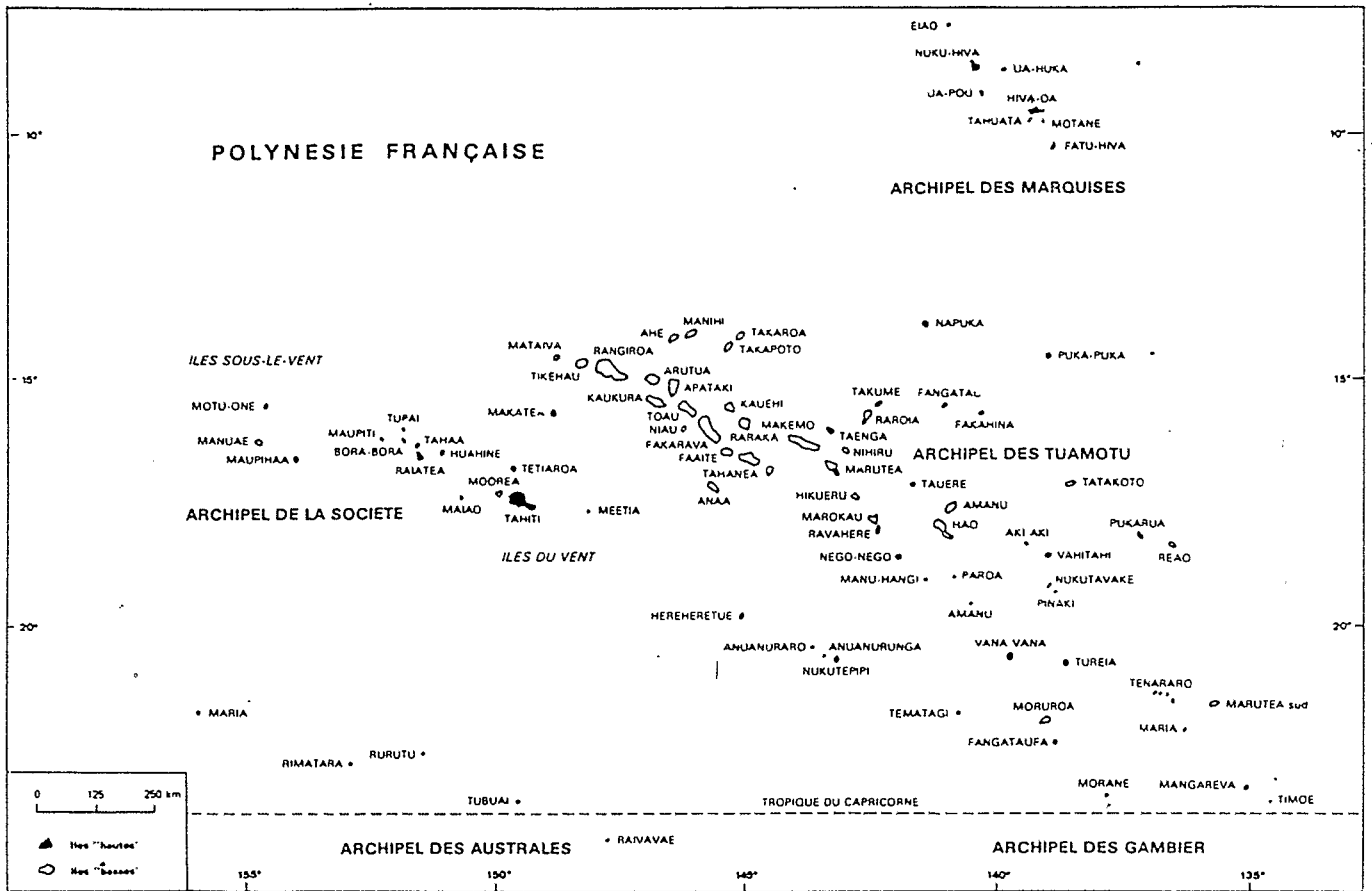
L'ÉCONOMIE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE  
DE 1960 À 1980

- Un aperçu de son évolution -

---

Gilles BLANCHET (1)

(1) Economiste à l'O.R.S.T.O.M.  
Centre O.R.S.T.O.M. de TAHITI, B.P. 529 - PAPEETE -



RESUME

Au début des années soixante, l'économie de la Polynésie Française se trouve dans un état de langueur et de dépendance de la métropole qu'expliquent le déclin des productions de base et un tourisme encore en gestation.

L'installation du *Centre d'Expérimentation du Pacifique* (CEP) bouleverse ces données et entraîne un essor sans précédent dont la nature et le rythme sont liés à son activité, à ses à-coups et au caractère transitoire de sa présence.

Dès la seconde moitié de la décennie, les pouvoirs publics s'emploient à favoriser des activités de remplacement susceptibles de prendre son relais. Leurs efforts s'orientent vers le tourisme et l'exploitation des ressources de la mer qui apparaissent comme les potentialités du Territoire les plus prometteuses ainsi que vers la relance d'une production agricole modernisée capable de mieux satisfaire les besoins et de se substituer à des importations accrues.

Mais les perspectives d'avenir s'assombrissent et les distorsions engendrées par une croissance exogène trop rapide se font sentir avec acuité. A la volonté de consolidation s'adjoint le souci de restaurer les équilibres menacés par un exode rural, une congestion urbaine et des disparités sociales grandissantes, cependant que la détérioration de la conjoncture internationale se répercute sur l'économie et entraîne dans la seconde moitié des années soixante dix une déflation des activités du CEP.

Un réajustement de la politique suivie est opéré en direction d'un développement moins ambitieux et moins extraverti, plus soucieux de la base et plus axé sur les ressources du cru. Ces nouvelles orientations sont largement impulsées par l'Etat, bailleur de fonds, qui tend à accroître son intervention civile lorsque l'activité militaire régresse.

Indépendamment de l'inconnue que représente pour l'avenir le CEP, reste à savoir dans quelle mesure un processus de développement autocentré peut se concilier avec une dépendance de l'extérieur croissante ?

ABSTRACT

French Polynesia economy in the early sixties is rather dull and more and more dependent on mother country in connection with a steady decline of the basic produces usually exported and a tourism activity still in gestation.

In 1963, CEP (Centre d'Expérimentation du Pacifique) settlement overturns this situation and gives rise to an unprecedented boom ; however, this prosperity is artificial and frail, linked up as it is to the pace, the jerks and the temporary nature of CEP activities. As early as the second half of the decade the public Powers are interested in preparing the after-CEP period by promoting alternative activities. Efforts are aimed in priority at tourism and sea resources which seem the most promising and also at vitalizing agriculture to meet an increasingly imports covered demand.

But future prospects turn less fine and distortions bred by too fast an induced from abroad growth appear more acute. To this concern for economy consolidation is added a concern for restoring social balance threatened by rural exodus, urban congestion and income disparities while international situation deterioration causes repercussions throughout the local economy with a deflation of CEP activity and local employment during the second half of the seventies.

At the same time, a shift in the prevailing policy is made towards a less ambitious, less expensive and less extraverted development scheme, more careful of deprived people and more inviting to local resources and energies.

These new trends are largely prompted by the French State, the money lender, who tends to interfere to balance CEP activity slowing down.

The unsettled future of CEP put aside, the question is whether a self centered development process is reconcilable with a growing dependence from abroad.

EI HAAPOTORAA

I te matahiti 1960 ra, no te toparaa te mau faufaa tume e hoohia ra i rapae, e te ineine ore ā no te pae o te fariiraa ratere, ua topa ia te imiraa faufaa i porinetia nei e ua rahi roa atu ā te hinaaro i te tauturu a farani.

Na te C.E.P., i te haamauraahia mai i te matahiti 1963 ra i faataui i te oraraa o te nunaa, ua tere te mau mea atoā tera ra, eere ite mea papu roa tei niā noa i te tāu faaearea mai o te C.E.P. e te rahiraa òhipa ta na e horoā ra òia hoì te tahi matahiti mea rahi e te tahi mea iti roa.

Ua faaineine te mau faatere, i te matahiti 1965 ra no te paruru, ia hoì anaè te C.E.P., i te tauturu e te haapuai i te imiraa no te pae o te ratere, te faaòhiparaa te mau maitai no roto mai i te miti e te òhipa tanu maa no te faaitiraa te mau maa e tonohia mai nei no rapae mai.

Tera ra hoì te mau opuaraa i manaòhia e, e mea maitai ua haperii ia e no te rahi te mau òhipa àpi e tae mai nei, te itehia ra i te hoè papu òre no te arai i tera mau fifi e rahi noa atu ra.

Na roto i te hoè hepohepo ia vai noa tera mau maitai i roaa aè na mai, te tupu atoā ra ia te tahi fifi no te faruèraa te mau taata i to ratou mau motu no te haere rahi mai i te òire, te tano òreraa te mau tuharaa i ravehia na, e no te fifi i farereihia i te ara, ua tafifi atoā ia te imiraa faufaa i te fenua nei òia hoì, mai te matahiti 1975 ra ua faaiti te C.E.P. i te tihepu i te taata.

No te reira, ua tauuiirihia te poritita i ravehia na òia hoì na roto i te hoè haamaitairaa tano noa, eere i te mea moni roa e te faaitiraa i te ani i rapae, te haapaòraa i te mau feiariirii e te haapuairaa i te imiraa faufaa e te faaòhipa i te mau maitai atoā e vai ra i te fenua nei.

Tera mau aratairaa e mea òpuahia ia e te hau farani, hau e horoā tarahu nei te moni i te fenua, è, te faarahi atoā ra òia i te tauturu tiyira ia faaiti anaè òna to te C.E.P.

Taaè noa atu te huru o te C.E.P. a muri aè, e ravaì anei te fenua ia na iho mai te mea e horoā-noa-hia mai te moni na rapae mai ?

APERCU DE L'EVOLUTION DE L'ECONOMIE DE LA POLYNESIE FRANCAISE DE  
1960 A 1980

SOMMAIRE

I - L'après guerre et le déclin de l'économie de traite

II - Le CEP et le "boom" des années soixante

A - Le CEP

B - Le "boom" des années soixante

1 - Une croissance liée aux dépenses publiques

2 - Le déclin des productions traditionnelles

3 - L'essor du secteur tertiaire

III - Les incertitudes des années 70 et la recherche d'un second souffle

A - L'accentuation des déséquilibres

1 - Poursuite de la régression des productions traditionnelles

2 - L'emprise de l'Etat

a) Sur le plan militaire

b) Sur le plan civil

3 - Vulnérabilité du secteur tertiaire

B - La recherche d'un second souffle

1 - L'effort de consolidation

2 - La recherche de nouveaux axes de développement

3 - Des résultats mitigés

CONCLUSION



INTRODUCTION

## INTRODUCTION

Poussière d'îles au coeur de l'océan Pacifique, la Polynésie Française se trouve à 4 000 km de la Nouvelle-Zélande, 6 000 km de l'Australie et des Etats-Unis, 8 000 km de l'Amérique latine et 18 000 km de la métropole.

A l'éloignement s'ajoute la dispersion d'un territoire de 3 600 km<sup>2</sup> de terres émergées, disséminées entre l'Equateur et le Tropique du Capricorne sur une superficie vaste comme l'Europe. Formé des archipels de la Société (Iles du Vent et Iles sous le Vent), des Tuamotu, des Gambier, des Marquises et des Australes, il regroupe quelques 105 îles qui ont une même origine volcanique mais se différencient en îles hautes, les moins nombreuses, formées de la partie émergée de volcans éteints fortement érodés et en îles basses ou atolls résultant du développement de colonies de madrépores sur des socles immergés plus anciens. On y a recensé en 1977 137 000 personnes, les deux tiers à Tahiti, un peu plus de la moitié dans l'agglomération de Papeete. En majorité âgée de moins de vingt ans, la population est jeune, connaît un rythme de croissance élevé de l'ordre de 2,4 % par an et se caractérise par un fort métissage culturel et humain avec 66 % de maoris, 17 % de Demis (métis), 11 % d'européens et 6 % de chinois.

Faute de richesses naturelles de grand rapport en dehors du gisement de phosphates de Makatea épuisé en 1965, l'économie locale demeure basée sur des produits de cueillette et des cultures d'exportation comme le coprah, la vanille ou le café.

Deux évènements modifient cet état de choses. Le premier est la création aux abords de Papeete de l'aéroport international de Faaa qui, ouvert à la fin de 1961 aux avions gros porteurs, facilite les relations avec l'extérieur et donne un coup de fouet au tourisme.

Le second est la décision prise en 1962 par le gouvernement métropolitain placé sous l'autorité du général de Gaulle de transférer le lieu des expérimentations atomiques du Sahara, devenu partie intégrante de l'Algérie indépendante, dans les atolls de Fangataufa et de Moruroa, à 1 500 km au sud-est de Tahiti dans l'archipel des Tuamotu,

L'implantation du *Commissariat à l'Energie Atomique* (CEA) et du *Centre d'Expérimentation du Pacifique* (CEP) bouleverse la vie du Territoire. Suscitant la création de nouvelles infrastructures, elle provoque un appel considérable de main-d'oeuvre locale et métropolitaine et entraîne des injections massives de capitaux qui transforment les habitudes existantes et précipitent le déclin des cultures traditionnelles déjà entamé par la chute des cours mondiaux des matières premières. Elle s'accompagne d'une prolifération d'activités tertiaires destinées à satisfaire les besoins engendrés par les migrations et les revenus distribués.

L'exode rural s'accélère et la distorsion entre Tahiti et les autres îles se creuse. L'agglomération de Papeete connaît un développement spectaculaire et anarchique accompagné d'une spéculation foncière et d'une ségrégation sociale grandissantes ; les plus démunis rejetés dans les bas-fonds de vallées insalubres s'entassent dans les bidonvilles, les plus favorisés s'échappent du centre gagné par les immeubles administratifs et commerciaux vers une périphérie plus souriante.

L'essor engendré par le CEP n'est guère comparable à celui des autres ensembles territoriaux du Pacifique Sud et porte les niveaux de consommation et de vie à un degré voisin de ceux de la métropole et des pays industrialisés. En contrepartie, il avive les inégalités et la population maohi (x), souvent demeurée à l'écart, subit les événements plus qu'elle n'y prend part.

Si l'on excepte la population métropolitaine civile et militaire stationnée sur le Territoire, ce sont surtout les *Demis*, représentatifs d'une bourgeoisie métissée vivant à l'occidentale et détenant les principaux leviers de commande par suite d'un cumul de capital, de savoir et de pouvoir, qui bénéficient de ces retombées. Une couche chinoise, dont la réussite sociale est favorisée par le développement des services et un taux de scolarisation élevé tend à s'infiltrer en leur sein et à devenir une composante clé du métissage.

---

(x) indigène

Les *Demis* animent la vie publique et s'appuient sur des mots d'ordre concrets et une politique de clientèle plus que sur des programmes longuement mûris ou des idées abstraites.

Depuis l'échec de Pouvanaa A Oopa au référendum de 1958, l'indépendance immédiate n'est revendiquée que par une minorité politique qui parvient difficilement à capter les suffrages populaires sur ce thème (x).

Les partis les plus importants sont affiliés à des formations métropolitaines par le biais de leurs leaders qui disposent d'un siège dans une des assemblées représentatives au plan national (Chambre des députés, Sénat, Conseil économique et social). Ils se répartissent en deux grands courants, l'un en faveur d'une union plus étroite avec la France, l'autre d'une autonomie plus poussée, l'enjeu central portant sur la présence du CEP, la poursuite ou la cessation des expérimentations nucléaires (xx).

A partir de 1977, les partisans d'un statut d'autonomie interne, l'ayant emporté et ayant obtenu satisfaction sur des points qui faisaient l'objet de leurs revendications depuis de nombreuses années, adoptent une attitude plus pragmatique et cessent d'exiger ouvertement l'arrêt d'expériences qui suscitent moins de remous depuis qu'elles sont souterraines.

---

(x) aux élections territoriales du 23 mai 1982, les trois partis indépendantistes officiellement reconnus totalisent moins de 5 % des voix mais le parti socialiste autogestionnaire "*Ia Mana Te Nuaa*" (*le pouvoir du peuple*) avec 11 % des suffrages améliore son score et dispose pour la première fois de trois sièges à l'Assemblée Territoriale.

(xx) il s'agit, dans le premier cas, du "*Tahoeraa Huiraatira*" (*le rassemblement du peuple*), proche du RPR et dirigé par Gaston FLOSSE, dans le second, de l'*Amiira* ou *Front Uni* regroupant de 1973 à 1981 les deux principaux partis en faveur de l'autonomie interne du Territoire formés en 1965 ; le "*Te E'a Api*" (*la voie nouvelle*) dirigé par Francis SANFORD et le "*Pupu Here Ai'a Te Nuaa Ia Ora*" (*aimer son pays pour le bien du peuple*) conduit par John TEARIKI.

Ce sont les partisans d'un resserrement des liens avec la métropole, devenus en 1981 majoritaires sur le plan local et minoritaires sur le plan national, qui revendiquent désormais un Statut élargi et une autonomie de gestion plus grande, quitte à s'allier avec une des composantes de la majorité qu'ils ont renversée.

Ces revirements tactiques et stratégiques sont liés au problème de la pérennisation du CEP qui renforce la situation de dépendance tout en assurant un niveau de vie et des revenus sans commune mesure avec ceux que pourraient valoir au Territoire ses ressources propres. Plutôt que de réclamer une indépendance immédiate venant remettre en question la situation acquise, les élus paraissent s'y acheminer graduellement en jouant de la latitude d'action qui leur est offerte à l'intérieur du système et préférant un empirisme calculé à la volonté de prédéterminer un futur qu'ils maîtrisent mal.

Le pouvoir métropolitain est conscient des bouleversements que peut engendrer dans une économie de petites dimensions, à la situation précaire, l'introduction d'un corps étranger de la taille du CEP dont la présence est considérée comme transitoire. Dès l'achèvement des grands travaux d'infrastructure sur les sites et à Tahiti, il s'attache à stimuler des activités de remplacement et à encourager la reprise d'activités traditionnelles tombées en désuétude ou abandonnées.

Avec l'appui des autorités territoriales, l'accent est mis sur deux secteurs considérés comme pouvant jouer ce rôle de relais et comme ayant une importance clé pour l'avenir de l'économie locale : la pêche et le tourisme. Mais, en dépit d'un repli relatif en 1975, le CEP maintient ses activités et cette permanence freine la reconversion souhaitée, compte tenu de sa place dans l'économie, de son impact sur l'environnement et des contreparties qui en découlent de la part de l'Etat.

Parallèlement, on assiste à la montée des nationalismes et à l'accès à l'indépendance des territoires environnants, au développement des contacts avec l'extérieur et aux chocs en retour de la crise mondiale, aux progrès aussi d'un sentiment régional au sein

d'entités et de micro-Etats qui prennent conscience de la communauté de leurs racines et de la spécificité de leur situation et de leurs problèmes.

L'ensemble de ces facteurs milite en faveur d'une plus grande prise en mains de leur destin par les autochtones, même si ce n'est probablement qu'au terme d'un long processus que ce cheminement est susceptible de les affranchir de la tutelle des anciennes puissances coloniales sans oblitérer les liens de solidarité établis avec elles.

Depuis les années soixante, l'orientation de l'économie polynésienne est ainsi partagée entre une croissance induite par la métropole gravitant autour du CEP et une volonté affichée de se dégager de cette emprise par un effort de développement autocentré orienté vers les ressources locales avec l'appui de cette même métropole.

I - L'APRES-GUERRE ET LE DECLIN DE L'ECONOMIE DE TRAITE

33

## I - L'APRES GUERRE ET LE DECLIN DE L'ECONOMIE DE TRAITE

En 1962, l'économie polynésienne présente les traits caractéristiques d'une économie coloniale basée sur l'exportation de quelques produits de base et tributaire de la métropole et de l'évolution des cours mondiaux de matières premières. La dégradation de ces cours et l'épuisement des gisements de phosphates s'ajoutent aux problèmes posés par la rapide croissance de la population et la forte émigration rurale pour assombrir les perspectives d'avenir.

L'installation du CEP modifie ces données et entraîne une phase d'activité intense qui, malgré des à coups, se prolonge jusqu'au milieu des années soixante dix.

Depuis le début du vingtième siècle, à côté d'une activité d'autosubsistance axée sur la cueillette et la pêche, s'est développée en Polynésie Française une économie monétaire fondée sur la vente de cinq produits de base : les phosphates, le coprah, la vanille, le café et la nacre.

Découvert vers 1890, le gisement de l'île de Makatea commence à faire l'objet d'une exploitation industrielle en 1908, date de la création de la *Compagnie des phosphates de l'Océanie* (CFPO). Le minerai est homogène et à forte teneur mais les conditions d'exploitation sont difficiles et le manque de main-d'oeuvre freine la progression des extractions qui atteignent en 1937 137 000 tonnes, presque entièrement exportées au Japon. Après la guerre, la production se tient aux alentours de 200 000 tonnes jusqu'à ce qu'une mécanisation accrue permette de la porter à 300 000 tonnes à la fin des années cinquante. Elle s'élève à 377 462 tonnes en 1961 puis diminue au fur et à mesure de l'épuisement de la mine dont l'exploitation s'achève en 1966.

A la fin du siècle dernier, après l'échec des essais de culture du coton et suivant l'exemple donné par les Allemands aux Samoa, se développent aussi dans les archipels les premières plantations de cocotiers dont la noix séchée forme le coprah. Elles reçoivent le soutien de l'administration qui applique une législation foncière ins-



pirée du droit français, favorable au colonat. Les autochtones suivent le mouvement et entrent progressivement dans le circuit d'échange.

Dès 1911, le coprah devient le poste le plus rémunérateur à l'exportation mais la production ne démarre véritablement qu'après la première guerre mondiale pour plafonner dans la seconde moitié des années trente. Entre 1935 et 1939, la moyenne des exportations est de 22 000 tonnes - 4 000 en provenance des plantations et 18 000 des autochtones - soit 17 % de la production globale des archipels du Pacifique Sud (x).

Au lendemain du second conflit mondial, elle est du même ordre mais connaît des fluctuations importantes en quantité et en valeur, sa part dans les exportations locales s'élevant à 62 % en 1951 et se réduisant à 29 % en 1958 (xx).

L'autoconsommation étant évaluée à 10 000 tonnes, la production totale est de l'ordre de 30 000 tonnes pour des superficies exploitées de 50 000 hectares (13 % dans les Iles du Vent, 17 % dans les Iles sous le Vent, 58 % dans les Tuamotu-Gambier, 9 % dans les Marquises et 3 % dans les Australes). Les rendements sont faibles et s'étagent théoriquement entre 500 kilos/ha dans les atolls et 750 kilos dans les îles hautes mais ces chiffres ne sont plus atteints en raison du grand âge des cocoteraies et d'une production en voie de déclin (xxx).

---

(x) F. DOUMENGE : l'homme dans le Pacifique Sud.  
Paris, 1966, Musée de l'homme - publ. Société des Océanistes  
n° 19 p. 350.

(xx) La Polynésie Française.  
Paris, 1961 - La Documentation Française p. 21.

(xxx) Cf. F. RAVAILT : Structures foncières et économie du coprah dans  
l'archipel des Tuamotu.  
Papeete, 1978 ORSTOM, 150 pages.

D'autres cultures commerciales voient le jour sous la poussée de l'économie monétaire et des maisons de commerce implantées à Tahiti. Introduite en 1846 par l'amiral HAMELIN, celle de la vanille se localise dans les vallées des îles hautes, à Moorea et dans les Iles sous le Vent. Dès le début du siècle, la production s'élève à 75 tonnes et atteint 223 tonnes en 1913. Elle se stabilise ensuite autour d'une centaine de tonnes et, après 1936 et 1946, reprend un mouvement ascendant qui culmine en 1949 à 300 tonnes puis fléchit du fait d'un marché irrégulier et spéculatif et de l'épuisement de sols mal entretenus. La production moyenne de 1949 à 1959 est de 180 tonnes, ce qui équivaut à 22 % de la production mondiale et situe le Territoire au deuxième rang des pays exportateurs.

Produit de cueillette autant que de culture, le café a une importance moindre. De variété Arabica et d'excellente qualité, il est cultivé aux Australes (50 %), à Tahiti et Moorea (40 %) et dans les Iles sous le Vent (10 %). Les quantités exportées passent de 20 à 75 tonnes de 1935 à 1940 et reprennent leur mouvement ascendant après la guerre. De 243 tonnes en 1957, elles redescendent à 80 tonnes en 1959 par suite de cours moins rémunérateurs orientés à la baisse.

L'activité commerciale la plus ancienne et la plus spéculative reste la plongée de la nacre (*Pinetada margaritifera*) qui se pratique depuis le début du XIXème siècle dans les Iles sous le Vent et surtout dans les atolls des Tuamotu-Gambier, avec Hikueru pour centre.

Elle fait d'abord l'objet d'un commerce de troc avec les voiliers de passage et les récoltes annuelles sont de l'ordre du millier de tonnes. De la fin du XIXème siècle à 1914, les exportations ne dépassent guère 500 tonnes et, entre les deux guerres, connaissent de fortes fluctuations, oscillant entre un maximum de 1 324 tonnes en 1924 et un minimum de 125 tonnes en 1935, avec une tendance à la baisse des cours et des quantités récoltées. De 1940 à la fin des années cinquante, la production reprend avec l'augmentation des cours et les exportations s'élèvent à une moyenne de 700 tonnes, l'intensité de l'effort de pêche s'exerçant au détriment du renouvellement des stocks et conduisant à l'épuisement des fonds.

Une organisation stricte de la plongée devient indispensable et, au début des années soixante, les campagnes dans chaque lagon n'ont plus lieu que tous les quatre ans et leur durée est limitée à quatre mois (x).

Au problème de la surexploitation s'ajoute celui des débouchés du fait de la concurrence grandissante des matières plastiques dans les manufactures de boutons.

Tout au long des années cinquante, les phosphates demeurent la principale vente à l'extérieur, avant le coprah, la vanille, la nacre ou le café et le taux moyen de couverture des importations par les exportations est de 90 %. Les biens de consommation, surtout alimentaires, représentent en 1959 63 % des importations en valeur contre 68 % en 1949 et les biens d'équipement seulement 13 %. L'importance des achats alimentaires s'explique par la juxtaposition d'une économie d'échanges et d'une économie de subsistance mal reliées entre elles et par la concentration de la population en milieu urbain. L'orientation des échanges est également marquée par la situation géographique du Territoire et ses liens avec la métropole.

Jusque dans les années vingt, les Etats-Unis - avec San Francisco à 3 650 milles marins de Papeete et environ 12 jours de navigation - constituent le principal partenaire commercial. La situation évolue avec la mise en place en 1923 par les Messageries Maritimes d'une liaison régulière avec la France, via le canal de Panama, et l'instauration en 1933 d'un système tarifaire favorable aux marchandises métropolitaines, avantage que renforce la dévaluation du franc de 1936.

Au cours du second conflit mondial, les difficultés de communication entraînent une reprise du trafic avec les Etats-Unis, la Nouvelle-Zélande et l'Australie. En 1949, 61 % des importations se font hors de la zone franc. 38 % proviennent des Etats-Unis, 14 % de

---

(x) INTES (A.), 1982 - La nacre en Polynésie Française - évolution des stocks naturels et de leur exploitation.

ORSTOM/TAHITI, notes et documents n° 16, 46 p.

Nouvelle-Zélande et d'Australie. 28 % des exportations sont dirigées vers ces deux pays, 7 % vers les Etats-Unis. Mais rapidement les échanges avec la métropole reprennent leur rythme antérieur et en 1957 les transactions avec la zone franc recouvrent 45 % des importations et 46 % des exportations. A la faveur de la dévaluation de 1958, elles approchent de l'équilibre et représentent en 1959 la moitié des échanges globaux du Territoire avec 550 millions de francs CFP en exportations comme en importations. A ces chiffres s'ajoute une contribution de l'Etat aux dépenses d'équipement et de personnel voisine de 150 millions de francs CFP (x).

La France achète la quasi-totalité du coprah et du café exportés, plus de la moitié de la vanille et des quantités variables de nacre (le principal acheteur étant l'Allemagne) cependant que les phosphates sont acheminés vers le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, est mis en place un plan de développement économique des territoires d'outre-mer et créé à cette fin le *Fonds d'investissement pour le développement économique* (FIDES), géré par la *Caisse Centrale de Coopération Economique* (CCCE) et alimenté par le budget métropolitain (xx). Malgré un

Tableau 1 : Ventilation des fonds accordés par le FIDES de 1947 à 1960 (en %).

Imputation	1er plan (1947-1955)	2ème plan (1953-1960)	Ensemble (1947-1960)
Production	10,6	24,9	18,6
Infrastructure	50,1	58,4	54,7
Social	39,3	16,7	26,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0

(x) Par comparaison, le budget du Territoire en 1960 s'élève à 650 millions de F.CFP (fonctionnement et équipement) et 75 % de ses ressources proviennent de la fiscalité indirecte et des taxes prélevées sur les biens importés.

(xx) S'y ajoute jusqu'en 1959 une contribution locale.

équipement vétuste et démodé (x), le Territoire ne met guère d'empressement à profiter des possibilités qui lui sont offertes.

De 1947 à 1960, se succèdent avec des chevauchements deux plans dont les investissements globaux s'élèvent à 3 631 millions de francs CFP et portent, pour plus de la moitié, sur des travaux d'infrastructure et, pour plus du quart, sur des équipements sociaux.

Le second plan se distingue du premier par l'accent mis sur le secteur productif, à la suite de la chute des cours et des revenus d'exportation au début des années cinquante.

Cette réorientation, plus affichée qu'effective, s'explique aussi par l'essor démographique que met en relief le recensement de 1956 qui fait état d'un taux de croissance de 3 % et dénombre 73 201 habitants contre 55 700 en 1946 dont 52 % de moins de vingt ans. En leur sein, on compte 87 % de polynésiens (dont un tiers de métis) et 13 % de non autochtones (3 % de français et 9 % d'asiatiques).

Les grandes lignes du troisième plan conservent les mêmes priorités. Le développement des ressources agricoles est poursuivi à travers une relance de la production de vanille, de café, de coprah grâce à des opérations de replantation, de régénération et l'adoption de mesures facilitant les sorties d'indivision. Les efforts s'orientent également vers l'élevage de boucherie, la perliculture, la pêche et le tourisme à travers l'amélioration des infrastructures routières, portuaires et aéroportuaires.

---

(x) "Depuis l'époque fastueuse des amiraux, qui a pris fin vers 1880, le Territoire était resté en sommeil. En fait, jusqu'en 1948, Tahiti a vécu sur un équipement qui datait de 70 ans. Tout était devenu insuffisant, que ce soient les installations portuaires, les bâtiments publics, les installations sanitaires, scolaires, les routes etc..."

Cf. La Polynésie Française 1961 op. cité page 35.

Au moment où le troisième plan entre en application, on se rend compte que, si ses objectifs demeurent valables, ses moyens sont devenus insuffisants en raison de la dévaluation de décembre 1958 et de la hausse du coût de la vie.

En 1962, un groupe de sénateurs se rend en Polynésie pour en étudier les besoins et une délégation de l'Assemblée Territoriale se rend en mission à Paris pour demander des fonds supplémentaires. La recevant, le général de Gaulle lui donne satisfaction en même temps qu'il lui annonce la décision de la France de poursuivre ses expérimentations atomiques dans le Pacifique. Est accordée au Territoire une subvention de 100 millions de francs CFP pour équilibrer son budget et il est décidé que l'Etat prendra à sa charge les coûts de fonctionnement des télécommunications et des écoles secondaires et qu'il financera les programmes d'expansion des travaux publics. La période que doit couvrir le troisième plan est étendue de 1963 à 1965, avec des dépenses annuelles estimées à plus de 100 millions de francs CFP.

En même temps que la hausse du coût de la vie se traduit par une augmentation de 22 % de l'indice des prix de détail entre février 1959 et novembre 1962, les cours mondiaux de la plupart des produits locaux exportés continuent de s'affaïsser.

Tableau 2 : Evolution des prix de vente à l'exportation  
(prix moyen FOB/K).

Produits	1959	1960	1961	1962	1963
Coprah	18,7	15,8	12,2	11,9	13,7
Café	83,6	84,2	73,4	71,3	73,2
Nacre	88,0	142,8	204,4	148,3	122,0
Vanille	1267	1044	802	693	534
Phosphates (1)	1192	1187	1197	1204	

(1) Par tonne.

Les revenus du Territoire s'en ressentent d'autant plus que, malgré une exceptionnelle récolte de coprah en 1962, les extractions de phosphates commencent à régresser.

Ces baisses sont partiellement compensées par les recettes tirées du tourisme qui se développe avec l'amélioration de la desserte aérienne. La compagnie française des transports aériens intercontinentaux (TAI) met en service en 1958 la liaison Paris-Bora-Bora via Nandi. En 1960, grâce à l'utilisation d'un DC 7, elle prolonge la ligne jusqu'à Los Angeles via Honolulu. Puis, en 1961, avec l'ouverture de l'aéroport international de Faaa, elle lance en liaison avec Air France une ligne du tour du monde en quadriréacteur. De 1957 à 1962, le nombre de touristes venus par avion passe de 700 à 10 400. Si on ajoute à leurs dépenses celles qui sont liées aux hôtels et au tournage de la superproduction "Les Mutinés de la Bounty" par le Metro Goldwin Mayer, les revenus du tourisme progressent de 1959 et 1962 de 137 à 392 millions et deviennent comparables à ceux que procurent les phosphates.

Le déficit de la balance commerciale se creuse néanmoins et son taux de couverture chute de 93 % en 1959 à 56 % en 1962, cette détérioration s'expliquant par une légère diminution des exportations et un doublement des importations lié à l'achat de biens d'équipement et de produits pétroliers pour l'aéroport de Faaa et aux dépenses engendrées par les investissements hôteliers et l'activité cinématographique.

Tableau 3 : Balance commerciale des biens et services (millions de F.CFP).

Années	Importations	Exportations	Déficit	Taux couverture
1959	1188	1103	85	93 %
1960	1618	1343	275	83 %
1961	2096	1352	744	65 %
1962	2266	1258	1008	56 %

Source : INSEE.

Parallèlement, la consommation d'électricité progresse de 50 % et passe de 6,7 millions de kwh en 1960 à 10,1 millions en 1962.

Le développement du tourisme et les rentrées de devises qui l'accompagnent incitent le gouvernement et les milieux d'affaires locaux à miser sur cette carte prometteuse.

En 1959 est créé un office chargé d'en coordonner les activités et d'en mettre en place les infrastructures. En 1960, l'Assemblée Territoriale adopte une charte de l'hôtellerie qui règlemente la profession et accorde aux investisseurs potentiels des avantages fiscaux et douaniers. L'année suivante, est créée avec des fonds d'Etat la *Société d'Industrie Touristique d'Outre-mer* (SITO) qui a pour tâche de construire des équipements touristiques, de promouvoir l'artisanat local, d'encourager la formation d'un personnel hôtelier de qualité et de faciliter l'implantation d'un village de vacances du club Méditerranée à Moorea.

Le recensement de 1962 met en relief la poursuite de l'accroissement de la population au rythme de 3 % et le déséquilibre de plus en plus marqué de sa répartition en raison des migrations accélérées vers Tahiti et Papeete qui, avec les districts suburbains de Pirae et de Faavae, passe de 67 % à 71 % de la population de l'île en cinq ans.

Tableau 4 : Distribution de la population en %.

Année	Tahiti	Iles du vent	Iles sous le vent	Tuamotu Gambier	Marquises	Australes
1946	44,6	53,0	22,5	12,1	5,4	7,0
1951	48,6	56,5	20,6	11,4	5,2	6,3
1956	50,0	58,0	20,2	11,0	5,4	5,4
1962	53,7	61,6	19,2	8,3	5,7	5,2

Source : recensement INSEE de 1962 page 17.

Le nombre de français originaires de la métropole reste numériquement stable et depuis 1946 se chiffre à environ 2 500 personnes.



II - LE CEP ET LE BOOM DES ANNEES SOIXANTE

## II - LE CEP ET LE BOOM DES ANNEES SOIXANTE

Au moment où l'équilibre du Territoire commence à se modifier avec l'ouverture sur l'extérieur résultant de l'aéroport de Faaa et de l'essor du tourisme, intervient la mutation provoquée par l'installation du Centre d'Expérimentation du Pacifique (CEP).

### A - LE CEP

Les expérimentations destinées à la mise au point d'armes nucléaires stratégiques et tactiques ont d'abord été effectuées au Sahara, à Reggane en 1960 et Ain Ecker à la fin de 1961. Ces bases devant être libérées en juillet 1967 aux termes des accords d'Evian, un transfert en Polynésie dans les atolls de Moruroa et Fangataufa est proposé en 1962 par le Commandant interarmées des Armes Spéciales.

Avec ses îles isolées et peu peuplées, le bassin du Pacifique est un des rares terrains propices à des expériences nucléaires en atmosphère et, dès 1946, les Etats-Unis ont effectué des essais dans l'archipel des Marshall (Bikini et Enitework) et dans l'atoll de Johnston. Les anglais l'ont fait dans l'île Christmas et y ont été relayés par les américains jusqu'au traité de Moscou de juillet 1963 qu'ils cosignent avec eux et les soviétiques et qui porte interdiction d'expériences d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau.

Une brochure diffusée en juin 1966 par le service de presse et d'information de l'ambassade de France à New York, sous le titre "*The French Nuclear Tests in the Pacific*", précise les modalités de l'intervention de la France, qui n'a pas signé l'accord de Moscou, et souligne l'absence de population dans un rayon de plus de 250 milles,

en dehors des 80 habitants de l'atoll de Tureia (x).

Au début de 1963, le CEP jette les premiers jalons de son installation. Placé sous l'autorité du ministre des armées, il regroupe des militaires des trois armes, des civils du Commissariat à l'Energie Atomique (CEA) et de grandes entreprises chargées des travaux d'infrastructure (Grands Travaux de l'Est (GTE), Dumez CITRA, SODETRA etc...). Rassemblant les moyens permanents et temporaires mis en place pour permettre la réalisation des tirs, il a officiellement pour mission de :

- préparer et entretenir les moyens et l'infrastructure nécessaires aux expérimentations.
- assurer le soutien logistique des moyens du Centre et de ceux du Groupe Opérationnel des Expériences Nucléaires (GOEN) constitué pendant les campagnes de tirs.
- participer aux opérations pendant les tirs.

Il est dirigé par un organisme mixte, la *Direction des Centres d'Expérimentation Nucléaire* (DIRCEN), placé sous les ordres d'un officier général de la Marine, directeur des centres d'expérimentation nucléaire, assisté de deux adjoints, un ingénieur du CEA représentant à la fois cet organisme et la *Direction des Applications Militaires* (DAM) et le commandant du *Groupe Opérationnel des Expériences Nucléaires* (GOEN).

---

(x) Cette note fait l'historique des expériences nucléaires françaises depuis la création du CEA par le général de Gaulle en 1945 et la décision prise au début de 1958 par Félix GAILLARD de construire puis de tester une bombe au plutonium. Après la mise au point d'une première génération de bombes à fission portées par des Mirages 4, restent à construire des engins de deuxième génération, missiles balistiques qui doivent équiper les Sous-marins Nucléaires Lanceurs d'Engins (SNLE).

Cf. "The French Nuclear Tests in the Pacific"  
Ambassade de France, New York, June 1966, Service de presse et d'information 16 p.

Sur chaque site, se trouve une base interarmée que dirige un commandant de site (COMSIT).

Un arrêté du gouverneur du 23 juillet 1963 déclare urgents et d'utilité publique les travaux à exécuter par ou pour le compte du CEP et les transactions relatives à son implantation s'effectuent par voie de cession amiable ou d'expropriation. Le 6 février 1964, par trois voix contre deux, la Commission permanente de l'Assemblée Territoriale cède gratuitement à l'Etat les atolls domaniaux de Moruroa et de Fangataufa ainsi que les parcelles nécessaires à l'installation d'un aéroport sur l'atoll de Hao, à charge pour lui de les rétrocéder au Territoire avec leurs installations lors de la cessation d'activités du CEP.

Tout un dispositif s'organise autour des sites de tir ou du point zéro, les atolls de Moruroa et Fangataufa, d'une base avancée, l'atoll de Hao et d'une base arrière de soutien, Tahiti. Il entraîne des travaux d'infrastructure considérables et l'afflux de milliers de techniciens métropolitains auxquels s'ajoute une importante main-d'oeuvre de Tahiti et des îles environnantes. Selon les statistiques militaires (x), au début de 1966 sur les sites ont été effectués 2 millions de m<sup>3</sup> de terrassement, coulés 100 000 m<sup>3</sup> de béton et réalisés 2 km de quais, trois aéroports (un de 3 400 m de long à Hao et deux de 2 000 m à Moruroa et Fangataufa) et 25 ha de surfaces couvertes.

Sur les lieux d'expérimentation proprement dits, en plus des pistes d'atterrissage et de la percée d'une passe artificielle dans la couronne récifale, ont été construits des blockhaus capables de résister aux explosions : deux postes d'enregistrement avancé (PEA), cathédrales de béton de 50 000 tonnes baptisées *Dindon* et *Denise*, et un poste de contrôle de tir (PCT) de 5 000 tonnes, appelé *Anémone*.

---

(x) Cf. Hervio : Marine et CEP - Revue maritime oct. 66 n° 236  
Lt.col. J. BACHELIER in "forces aériennes françaises" février 1967 n° 233  
H. ARINO : étude socio-économique de la Polynésie Française, Rapport CHEAM 1969.

Sur la base avancée de Hao, l'aéroport a nécessité l'abat-tage de 7 700 cocotiers, le déplacement de 880 000 m<sup>3</sup> de corail, la pose de 100 000 tonnes d'enrobés de bitume, 22 000 m<sup>3</sup> de béton et 4 000 tonnes d'acier cependant que l'approfondissement de la passe d'accès pour les navires a imposé l'évacuation de 50 000 m<sup>3</sup> de corail. Ont aussi été construits un centre technique du CEA et une base de soutien pouvant accueillir l'ensemble des services et 4 000 personnes. En 1966, se trouvent sur l'atoll 2 650 travailleurs : 1 920 militaires, 280 civils européens et 450 civils polynésiens dont une centaine originaires de l'île.

A Tahiti, qui sert de base arrière, de relais et de plaque tournante, sont simultanément entrepris des travaux importants. En juin 1966 est inauguré le nouveau port de Papeete qui inclut l'îlot de Motu Uta et se trouve désormais protégé de l'océan par 800 mètres de digue le long du récif (x). Les installations demeurent insuffisantes pour recevoir tous les bâtiments de la force du Pacifique au moment des tirs et un port annexe de dégagement est créé dans la baie de Vairao grâce à un élargissement de la passe et la mise en place de coffres cependant que des mouillages secondaires sont installés à Moorea et Bora-Bora.

---

(x) Avant l'arrivée du CEP, les installations du port de Papeete se résu-  
sumaient à un quai en eau profonde de 233 mètres de long, un apponte-  
ment pétrolier de 105 mètres et d'une capacité de 22 500 m<sup>3</sup>, 4 000 m<sup>2</sup>  
de terre pleins et 10 000 m<sup>2</sup> d'entrepôts couverts. Au terme des tra-  
vaux effectués d'avril 1964 à juin 1966 pour environ 100 millions  
F.CFP, la longueur des quais atteint 1 100 mètres, le stockage pétro-  
lier est porté à 50 000 m<sup>3</sup>, les terres pleins à 90 000 m<sup>2</sup> et les en-  
trepôts couverts à 22 500 m<sup>2</sup>. La marine et le CEP disposent, en ou-  
tre, de 350 mètres de quais, de 13 000 m<sup>2</sup> de terre pleins, de 6 600 m<sup>2</sup>  
d'entrepôts couverts, d'ateliers de réparation navale et d'un dock  
flottant de 3 500 tonnes.

Cf. F. DOUMENGE ; l'homme dans le Pacifique Sud p. 546.

Parallèlement se mettent en place des infrastructures militaires : camp d'Arue, base aérienne de Faaa, bâtiments de l'Etat Major à Pirae, ou para-militaires : hôpital Jean Prince, hôtels préexistants affectés aux besoins des armées (La Orana Villa pour les officiers, Arahiri pour les sous-officiers, Grand Hôtel pour l'Etat-major), cités résidentielles et villas de fonction, foyers et centres de repos (Matatea et Vairao) ou de détente (foyer Cowan à Arue).

Les campagnes de tirs doivent s'effectuer de mai à octobre pour rencontrer des circonstances météorologiques favorables. Elles commencent en juillet 1966 et sont précédées par une série de mesures prises sous la responsabilité du Groupe Opérationnel des Expériences Nucléaires (GOEN). Un "groupe de commandement" prend place sur le croiseur "De Grasse" transformé en bateau de commandement. Un groupe "sites" composé de 2 000 techniciens et agents civils et militaires se replie sur la base opérationnelle. Un groupe formé d'avions Vautour, d'escorteurs et d'hélicoptères est chargé d'effectuer des prélèvements. Un groupe "archipel" comprenant un porte avions, des escorteurs d'escadre et des avisos-escorteurs assure la sécurité et la surveillance de la zone. Le contrôle de la radio-activité est effectué par le service mixte de la sécurité radiologique (17 postes de contrôle et navires), le service mixte de contrôle biologique (surveillance des eaux et des produits de la pêche) et le service de la Santé. Ce dispositif de surveillance est coordonné par la force aéronavale du Pacifique, le "groupe alpha", constitué pour la circonstance et dont une partie des éléments se déplace de métropole pour renforcer ceux qui se trouvent déjà sur les lieux. Arrivent ainsi en appui du croiseur *De Grasse* et de cinq avisos-escorteurs (x) le porte avions *Foch* ou *Clémenceau*, trois escorteurs d'escadre et deux ou trois pétroliers ravitailleurs.

---

(x) La participation de la Marine en 1968 s'analyse ainsi : 40 bâtiments représentant un tonnage de 93 700 tonnes, 110 engins de batellerie et de servitude et 11 aéronefs organiquement attachés au CEP avec un personnel de 5 500 hommes dont 3 920 marins. S'y ajoutent pour la campagne de tirs 60 325 tonnes de bâtiments et 64 aéronefs, ce qui conduit à un total de 155 000 tonnes (40 % de la flotte française) et 9 700 marins.

Cf. TAM n° 140 de septembre 1968.

L'effet radioactif des explosions conduit à interdire à la navigation aérienne une zone d'un rayon de 200 milles autour du point zéro et à la navigation maritime une zone plus restreinte de 100 milles. Ces interdictions sont formalisées par la diffusion d'un *Avi's Urgent aux Navigateurs* (AVURNAV) trois semaines avant les opérations et d'une *Note d'Avertissement* (NOTAM) dans les 48 heures qui les précèdent.

La première campagne de tirs a lieu de juillet à novembre et donne lieu à six explosions qui reçoivent les noms d'*Aldébaran*, *Ganymède*, *Tamoure*, *Bételgeuse*, *Rigel* et *Sirius* et vont d'un engin expérimental à fission de plutonium de 30 kilotonnes à une bombe "A" dopée de 300 kilotonnes. Le deuxième tir opéré sous ballon captif se fait sous les yeux du général de Gaulle à son retour de Pnom Penh. La campagne de 1967, plus réduite, se limite au tir de "minibombes", *Altair*, *Antares*, *Arcturus* et ne fait pas appel au "groupe alpha". Celui-ci est de retour en 1968 pour une campagne qui débute par l'explosion d'une charge balistique à l'uranium 235 dopé et se poursuit par l'explosion des deux premiers engins thermonucléaires de 2,6 et 1,2 mégatonnes, *Canopus* (x) et *Procyon*. Désormais, les tirs ne sont plus effectués au niveau de la mer mais en altitude sur une nacelle suspendue

---

(x) En l'honneur de Jean CANOPUS né au même moment aux Gambier et dont le ministre délégué chargé de la recherche scientifique, venu assister à la première explosion thermonucléaire, accepte d'être le parrain.

Cf. *La Dépêche de Tahiti* du 26 août 1968.

Par 15 voix contre 12 et 2 non votants, l'Assemblée Territoriale refuse en août d'adopter une question préalable proposant d'adresser au gouvernement français une motion de félicitations pour l'explosion de sa première bombe thermonucléaire.

Cf. *La Dépêche de Tahiti* du 30 août 1968.

à un ballon relié par un câble à une barge ancrée dans le lagon afin d'éviter toute interaction entre la boule de feu dégagée par l'explosion et l'eau.

Les événements métropolitains de 1968 et les compressions budgétaires qui en résultent font qu'il n'y a pas de campagne de tirs en 1969. En novembre de la même année, le ministre de la Défense précise que les réalisations nucléaires françaises auront deux ans de retard sur le programme prévu et que les campagnes 1970 et 1971 seront consacrées à la mise au point et au perfectionnement de l'armement thermonucléaire destiné à équiper les ogives des fusées dont doivent être dotés les *Sous-marins Nucléaires Lanceurs d'Engins* (SNLE).

### B - LE "BOOM" DES ANNEES SOIXANTE

Corps étranger venu brusquement se fixer en Polynésie Française avec des motivations et des préoccupations étrangères au Territoire, le CEP, du fait de l'ampleur de ses activités (x) et de leur disproportion avec celles exercées sur le plan local, n'a pas manqué de transformer le paysage économique et social au point d'en masquer les réalités au profit des mutations qu'il engendrait.

Quelques indicateurs économiques d'une valeur toute relative permettent de se faire une idée de son impact. De 1962 à 1970, le PIB/habitant est multiplié par 3,5 contre 2,2 en métropole et, en valeur, il représente en 1968 83 % de celui de la France au lieu de 45 %

---

(x) Le total des crédits d'installation et de fonctionnement accordés à la DIRCEN jusqu'à la fin de 1969 pour financer les expériences nucléaires dans le Pacifique s'est élevé à 4 milliards de francs français, soit 74 milliards de F.CFP, à raison de 1 milliard de FF de 1962 à 1964 et 3 milliards de FF de 1965 à 1970.

Cf. *La Dépêche de Tahiti* du 13 avril 1966 et du 10 juillet 1970.



en 1960. Dès 1964, les dépenses du CEP sont quatre fois supérieures au budget territorial et entre 1966 et 1970 elles sont plus de deux fois supérieures à celles du cinquième plan qui couvre la même période et connaît lui-même un taux de réalisation de 160 % par rapport aux prévisions initiales. En 1962, les salaires versés par les administrations représentent 12 % des revenus des ménages et la part de l'armée est de 33 %. En 1970, ils en représentent 34 % dont 20 % en provenance du CEP (x). Au cours de la même période, les dépenses des administrations décuplent et sont couvertes par des transferts publics métropolitains à hauteur de 70 à 80 %, avec un maximum de 86 % en 1966.

Ces ordres de grandeur mis à part, il est difficile d'analyser dans le détail et de repérer avec exactitude les incidences du CEP. L'appareil statistique local est pauvre et n'a pu s'adapter avec la rapidité souhaitable aux transformations profondes intervenues dans un bref intervalle de temps. Le secret entourant les interventions militaires, l'absence de fiscalité directe et l'appartenance à la zone franc empêchent d'appréhender les transactions financières entre le Territoire et la métropole et limitent la saisie de données chiffrées. S'y ajoutent la difficulté d'isoler le CEP du reste de l'armée, le fait que d'importants investissements effectués par l'Etat ne trouvent leur justification que dans sa présence et que la multiplicité de ses effets induits a rapidement et profondément transformé la vie locale.

Il est cependant possible de retracer les grandes lignes d'une évolution qui, à partir de 1962, se marque par une croissance économique rapide et une forte progression des dépenses publiques, un déclin des productions traditionnelles et un développement accéléré du secteur tertiaire découlant des activités créées, des revenus distribués et de la modification des comportements et du mode de vie.

---

(x) Par commodité et sauf indication contraire, le sigle CEP est employé pour désigner le complexe CEP/CEA et, en matière de dépenses, englobe l'ensemble des forces locales de souveraineté.

1) Une croissance liée aux dépenses publiques

L'administration a toujours joué un rôle important dans la vie du Territoire par les salaires versés et le soutien apporté aux activités productives et à la diffusion de l'aide extérieure. Avec le CEP, cette intervention devient prépondérante et constitue le véritable moteur de l'économie.

Les comptes économiques de la Polynésie Française établis pour la période 1960-1969 mettent en évidence le rôle déterminant et la progression des dépenses publiques dans le produit intérieur brut (PIB).

Tableau 5 : Evolution de l'ensemble des dépenses publiques en % du PIB (1)

Années	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
CEP/CEA, armée	4	4	5	11	46	51	76	38	58	27
Administra- tions civiles	25	24	27	24	23	23	22	25	26	27
Ensemble	29	28	32	35	69	74	98	63	84	54

Source : comptes économiques 1960-1969.

(1) A titre de comparaison, en 1968 les dépenses publiques représentent 60 % du PIB à la Guadeloupe et 66 % à la Martinique, cependant plus liées à la métropole du fait de leur situation de département d'outre-mer.

Le CEP en est le principal artisan, la part des autres administrations restant relativement la même.

La ventilation des dépenses met en évidence l'importance des investissements consentis pour sa mise en route puis la part croissante prise par les frais de personnel (salaires et charges sociales). Elle montre aussi les irrégularités et les à coups d'une intervention qui semble rythmée par les campagnes de tirs.

Tableau 6 : Evolution de la structure des dépenses publiques (en %).

Années	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
Achats de biens et services	10	11	11	10	6	6	5	8	7	8
Dépenses de personnel	38	37	38	47	23	26	26	43	38	52
Transferts aux ménages	11	12	13	12	6	5	3	7	6	8
Investissements	32	27	31	24	55	57	64	39	46	27
Divers	9	13	7	7	10	6	2	3	3	5
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : INSEE.

De 1960 à 1969, les sommes affectées par l'Etat au Territoire décuplent et leur montant cumulé s'élève à 75,5 milliards F.CFP dont 44,5 milliards, soit près de 60 %, pour le CEP.

Robert LE VERRE, dans une étude sur les comptes économiques de la Polynésie Française pour la période 1960-1969, essaie d'en isoler l'intervention pour mieux appréhender celle des administrations civiles et cerner le rôle respectif de l'Etat et du Territoire. On s'aperçoit ainsi que de 1960 à 1965, au fur et à mesure de leur progression, les dépenses publiques sont de plus en plus prises en charge par l'Etat qui les finance par des transferts directs de métropole. Dans la seconde moitié de la décennie, la tendance s'inverse et le relais est partiellement assuré par le Territoire qui, du fait de la progression des importations et des droits d'entrée, bénéficie de rentrées fiscales importantes.

Tableau 7 : Répartition des dépenses publiques civiles entre l'Etat et le territoire (en %).

Année	1964	1965	1966	1967	1968	1969
Etat	53	55	45	42	44	48
Territoire	47	45	55	58	56	52
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Source : comptes économiques 1960-1969 p. 89.

La répartition fonctionnelle de ces dépenses sur six ans permet de constater que, si dans les tâches d'administration générale l'Etat finance 64 % des dépenses et le Territoire 36 %, dans les autres domaines (éducation, culture, action économique et sociale) la répartition est inversée avec 60 % pour le Territoire et 40 % pour l'Etat.

Il reste qu'avec le CEP plus des deux tiers des ressources de l'ensemble des administrations proviennent de transferts publics métropolitains et que ces mêmes transferts représentent encore en 1969 37 % du PIB contre 17 % en 1962 et 85 % en 1966.

L'intervention accrue de la puissance publique s'accompagne de la venue d'entreprises métropolitaines et du développement des entreprises locales. Lors de son passage à Moruroa en mars 1965, le ministre des armées fait état de plus de 1 000 entreprises travaillant pour le CEP (x).

A la même époque, un recensement portant sur les 145 principaux établissements du territoire souligne que 17 d'entre eux ont plus de cent salariés et, qu'en dehors de la compagnie des phosphates (CFPO), de l'entreprise de distribution d'énergie électrique (Ets. Martin) et de trois sociétés de transport et d'acconage, tous se situent

---

(x) La *Dépêche de Tahiti* du 28 mars 1965.

dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. De 1962 à 1965, la valeur des travaux effectués dans cette branche d'activité quintuple et passe de 815 millions à 4 172 millions de F.CFP. Elle tend à fléchir avec la fin de la construction du CEP mais reste importante du fait de ses effets induits qui se traduisent par un développement des équipements collectifs de caractère économique (communications) et social (habitat, santé, loisirs). S'y ajoute à partir de 1967 l'entretien des équipements du CEP, généralement fait en régie, dont les charges sont alors évaluées à 600 millions de F.CFP par an (x).

Les chantiers civils et militaires recourent à une main-d'oeuvre locale à laquelle s'ajoute une population expatriée formée de techniciens, de fonctionnaires et de professionnels du secteur privé dont la venue répond au déploiement des activités et au développement concomitant des services administratifs et techniques. Tout cela aggrave l'exode rural - les entreprises installées sur les sites affrètent elles-mêmes des bateaux pour recruter des travailleurs dans les îles - et accélère la concentration de la population à Tahiti et dans l'agglomération de Papeete (xx).

---

(x) Comptes économiques 1960-1969 page 32.

(xx) En mai 1965, dans son discours d'ouverture de la session administrative de l'Assemblée Territoriale, le gouverneur SICURANT estime que 3 500 ouvriers sont employés par le CEP et que l'exode rural momentané touche 85 à 90 % des travailleurs agricoles.

Cf. *La Dépêche de Tahiti* du 12 mai 1983.

A la même époque, la Société des Grands Travaux de l'Est (GTE) offre des contrats de travail de trois mois renouvelables à raison de 10 000 F.CFP/mois, logement et nourriture fournis (le SMIG mensuel est alors de 5 400 F.CFP).

Cf. *La Dépêche de Tahiti* du 15 juin 1965.

Ces mouvements sont imparfaitement saisis par les recensements, habituellement réalisés tous les cinq ans. Celui de 1962 n'est suivi en 1967 que d'un dénombrement administratif et les résultats provisoires de celui de février 1971 n'ont pas été rendus définitifs. Ils illustrent toutefois la tendance à l'abandon des îles au profit de Papeete.

Tableau 8 : Evolution de la répartition de la géographie de la population (en %).

Année	1962	1967	1971
Iles du Vent	61,6	67,2	70,9
dont :			
Agglomération de Papeete	42,0	50,1	54,7
Autres îles	38,4	32,8	29,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : recensement de 1962 et 1971 et dénombrement de 1967.

La répartition par grands groupes d'âge établie par le dénombrement de 1967 et non reprise dans le recensement de 1971 le confirme indirectement :

Tableau 9 : Répartition de la population par âge et lieu de résidence en 1967 (en %).

Lieu	âge		
	Moins de 20 ans	de 20 à 60 ans	plus de 60 ans
Agglomération de Papeete	48	46	6
Iles du Vent	54	41	5
Iles Sous le Vent	59	36	5
Tuamotu Gambier	52	42	6
Australes	61	35	4
Marquises	65	32	3

Source : dénombrement administratif de 1967.

On constate dans les Iles du Vent et surtout à Papeete une sous-représentation relative de la population de moins de vingt ans et une sur-représentation de celle en âge de travailler, l'exception des Tuamotu-Gambier s'expliquant par la main-d'oeuvre sur les sites.

A défaut d'informations précises, certaines estimations permettent d'évaluer les flux de travailleurs engendrés par le CEP. Son implantation fait appel à une main-d'oeuvre civile et militaire diversifiée (x) dont l'importance numérique croît rapidement et passe de 4 000 personnes en 1964 à 7 000 en 1965 et 13 000 en 1966, redescend à 8 000 en 1967 (xx) et culmine à 15 000 personnes en 1968, année d'activité intense. Ces variations s'expliquent par l'irrégularité des campagnes de tirs et la venue du "groupe alpha". En 1970, les rapporteurs des budgets militaires à la Commission des finances de l'Assemblée nationale, de retour d'une mission d'étude en Polynésie, évaluent les effectifs employés par le CEP à 12 000 personnes, chiffre qui diminuerait d'environ 45 % après chaque campagne de tirs.

---

(x) Le personnel militaire se rattache ainsi aux unités de la Marine Nationale, au régiment de la légion étrangère, aux sapeurs du génie, aux escadrilles de l'armée de l'air, au service des bases aériennes, au service des essences des armées, des travaux maritimes, à la direction de la construction et des armes navales (DCAN), au Commissariat de la Marine, au CEA etc...

Cf. CF HERVIO : "Marine et CEP" in *Revue maritime* n° 236, octobre 1966.

(xx) Les statistiques du ministère des Armées font état en septembre 1967 de 5936 militaires et de 2 265 civils (dont 1 750 polynésiens) employés au CEP.

Cf. *La Dépêche de Tahiti* du 15 janvier 1968.

En mai 1968, aux 5 000 hommes formant le personnel permanent du CEP relevant de la Marine et incluant 3 920 marins s'ajoutent en renfort 5 780 marins appartenant au groupe Alpha et aux bâtiments qui l'accompagnent.

Cf. TAM n° 140 de septembre 1968.

En ce qui concerne les travailleurs locaux employés par le CEP, le CEA et les entreprises associées, leurs effectifs auraient évolué de la façon suivante :

Tableau 10 - Travailleurs locaux employés par le CEP/CEA<sup>(1)</sup>

Fin 1964	:	770 polynésiens
Début 1965	:	1100
Début 1967	:	5400
Mi 1967	:	4000
1968	:	3300
1969	:	2800

Sources : Compte-rendus des travaux de l'Assemblée Territoriale.

H. ARINO : Etude socio-économique de la Polynésie Française op.cité.

(1) Et les entreprises associées.

S'opère en même temps un accroissement spectaculaire des salariés du secteur privé recensés par l'inspection du travail dont le nombre double de 1962 à 1967.

Tableau 11 : Evolution du nombre de salariés du secteur privé<sup>(1)</sup>

Secteurs	Années								
	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970
Agriculture pêche	450	500	450	400	400	350	1500	1500	1500
Industrie et TP	2710	3000	4550	6700	6600	6200	7000	8000	8200
Commerce, transport, services	5690	6200	6600	7400	7800	8650	15400	15550	16300
Total	8850	9700	11600	14500	14800	15200	23900	25000	26000

Source : Inspection du Travail.

(1) le gonflement des salariés à partir de 1968 s'explique par une meilleure saisie statistique, l'institution d'une allocation-vieillesse ayant conduit les employeurs à déclarer la totalité de leurs employés.



L'installation du CEP a permis d'éponger la main-d'oeuvre libérée par la société des dragages à l'achèvement de l'aéroport de Faaa puis celle de la compagnie des phosphates (environ 500 ouvriers) en 1966. Elle provoque l'arrivée de métropolitains militaires, techniciens, fonctionnaires civils et personnes du monde du commerce et de l'industrie et, selon une étude de l'INSEE, le nombre d'européens résidant à Tahiti passe de 2 500 en 1962 à 5 500 en 1965. Sur l'ensemble du Territoire, ils représentent en 1971 une population active de 7 500 personnes, 4 300 civils et 3 650 militaires, contre 2 024 en 1962.

La progression de l'emploi se répercute sur les revenus distribués. Leur montant quadruple de 1962 à 1970 et passe de 4,4 à 18,1 milliards F.CFP. Cet accroissement n'est pas uniforme et, alors que les salaires versés par les administrations sont multipliés par 10 (x), ceux que distribuent les entreprises ne le sont que par 5 et les revenus des entrepreneurs individuels ne connaissent qu'un coefficient d'augmentation de 2,5. L'ensemble des administrations est à l'origine de 34 % des revenus au lieu de 12 % dix ans plus tôt cependant que les entreprises individuelles n'y contribuent plus qu'à raison de 33 % au lieu de 60 %. La progression globale des activités et des revenus crée d'importants besoins en matière d'équipement et de consommation auxquels il est fait face par un recours accru aux importations.

L'étude rétrospective des comptes économiques de la Polynésie Française pour cette période note que "*l'installation en 1963 du CEP se traduit un an plus tard par un véritable "décollage" des importations. A partir de 1964, l'évolution du montant global ne reflète plus, en définitive, que l'activité du CEP...*" (xx). De 1960 à 1970, ce montant s'élève de 1,6 à 13,6 milliards de F.CFP selon une ligne de croissance en dents de scie. Il septuple entre 1962 et 1966 et régresse

---

(x) Les frais de personnel sont multipliés par 26 chez les militaires et 9 dans les administrations civiles.

(xx) Cf. Comptes économiques de la Polynésie Française 1960-1969 page 35.

en 1967 et 1969 par suite d'une réduction des activités du Centre d'Expérimentation. Sa décomposition et son rythme de progression sont liés à la nature des biens acheminés. En l'absence sur place d'une métallurgie de transformation, les biens d'équipement produits par les industries mécaniques et électriques font l'objet d'une demande étroitement liée à l'activité du CEP et constituent le principal poste d'importations avec des achats qui dépassent régulièrement la moitié du total. Dans le même laps de temps, les achats à l'extérieur de produits alimentaires et de produits finis croissent à un rythme annuel supérieur à 20 % et se voient multipliés par 6. Lorsque les dépenses de fonctionnement du CEP chutent de 50 % en 1967 et 1969, ils ne connaissent qu'une légère régression, indice de la résistance à la baisse de la demande de produits caractéristiques d'une consommation moderne : biens d'équipement ménager, automobiles, vêtements, produits d'entretien...

L'accroissement des importations tout au long de la décennie se répercute sur la balance commerciale dont le déficit s'alourdit de 275 millions F.CFP en 1960 à 10,8 milliards en 1970 et dépasse 13 milliards en 1966 et 1968 (soit plus de 80 % du PIB).

## 2) Le déclin des productions traditionnelles

Le déficit provoqué par le gonflement des importations est aggravé par le déclin concomitant des exportations de matières premières et de produits de l'agriculture. Avec la fermeture en 1966 de la mine de Makatea cessent les livraisons de phosphates qui se chiffraient à 30 % de la valeur des ventes à l'extérieur.

Parallèlement régresse le secteur traditionnel des cultures d'exportation. La production commercialisée de coprah passe de 25 000 tonnes en 1964 (et d'une moyenne de 24 000 tonnes pour les quatre années précédentes) à 16 000 tonnes en 1967, une diminution de 40 % qu'expliquent une baisse continue de rendement, la chute des cours mondiaux, qui ne retrouvent qu'en 1968 leur niveau de 1959, et surtout la pénurie de main-d'oeuvre provoquée par le CEP.

Il en est de même pour la vanille dont les cours ne retrouvent qu'en 1970 leur valeur nominale de 1959. Dans l'intervalle, la production a chuté de 84 % et les plantations ont été progressivement abandonnées à Tahiti et Moorea, la dégénérescence engendrée par le manque de soins se doublant de maladies comme la fusariose.

En ce qui concerne le café vert, les exportations qui étaient encore de 114 tonnes en 1960 ne sont plus que de 29 tonnes en 1964 et cessent en 1965. Depuis l'installation du CEP et la dégradation constante des cours, la cueillette sur des plantations qui ont cessé d'être entretenues ne se fait plus que pour l'autoconsommation et la satisfaction des besoins locaux (x).

La production nacrifère a suivi une trajectoire identique chutant, entre 1960 et 1970, de 645 à 185 tonnes du fait d'une réorientation des débouchés traditionnels en direction de produits de remplacement de synthèse, de cours dégradés, de lagons surexploités dont la régénération est plus lente que prévue et d'une pénurie de main-d'oeuvre qui s'exerce au détriment de la plonge (xx).

Le déclin des productions locales se reflète dans les valeurs exportées qui baissent de 1,1 milliard F.CFP en 1960 à 434 millions F.CFP en 1970, sans compter une hausse concomitante du coût de la vie de 60 %. Leur part relative dans les exportations, les réexportations de matériel du CEP n'étant pas prises en compte, n'est plus que de 33 % au lieu de 84 %.

---

(x) La production commercialisée de café local passe de 2 millions F.CFP en 1960 à 14 millions F.CFP en 1969.

(xx) Une boutonnerie qui s'est installée à Tahiti en 1965 n'a pas poursuivi ses activités faute de pouvoir obtenir un approvisionnement régulier en nacre de 200 tonnes.

Cf. INTES (A.) : La nacre en Polynésie Française page 6.

La production agricole a cependant légèrement progressé et sa valeur ajoutée passe de 848 millions F.CFP à 1 304 millions F.CFP, la baisse des productions exportées étant compensée par une augmentation de la production vivrière.

Tableau 12 : Evolution de la production vivrière commercialisée sur les marchés (en tonnes).

Année Produits	1960			1970		
	Locale	Importée	Total	Locale	Importée	Total
Fruits et légumes (1)	1675	1689	3364	6375	7996	14371
Pêche (2)	894	440	1334	2112	999	3111
Viande et volailles	481	430	911	939	4292	5231
Ensemble	3050	2559	5609	9426	13287	22763

Source : C. ROBINEAU : le marché de Papeete p. 98 et bulletin annuel de statistiques agricoles.

- (1) Y compris les tubercules et féculents traditionnels  
 (2) Y compris les importations de conserves de poissons.

En moins de dix ans, les ventes locales de fruits et légumes, d'animaux de boucherie, de poissons et de crustacés triplent mais les importations correspondantes progressent deux fois plus vite par appel à des produits de substitution ou de complément (x).

(x) Selon les estimations de l'INSEE, l'autoconsommation serait restée du même ordre. Comme l'indique alors C. ROBINEAU : *"la production vivrière commercialisée (tubercules et fruits de base polynésiens des districts ruraux de Tahiti, Tahaa et Huahine, maraîchage chinois de Tahiti et Moorea, poissons des Tuamotu, légumes européens des îles Australes) constitue une nouvelle voie pour l'agriculture mais son développement rapide tient à l'expansion toute récente du salariat liée aux besoins directs et induits du CEP. De ce fait et sauf imprévu, l'augmentation future de la production dépendra moins de la progression du nombre de salariés que d'une transformation en qualité et quantité de la consommation..."*

Cf. ROBINEAU (C.) : "Tahiti et Moorea" page 26.

### 3) L'essor du secteur tertiaire

De 1960 à 1970, s'opère une transformation frappante de la physionomie de la production avec le déclin du secteur primaire au profit du secteur secondaire et du secteur tertiaire dont la prééminence s'affirme.

Tableau 13 : Evolution comparée des structures de la production et de la population active (%).

Secteurs	Valeur ajoutée au prix de marché (1)			Répartition des Travailleurs (2)	
	<u>1960</u>	<u>1965</u>	<u>1969</u>	<u>1962</u>	<u>1971</u>
Primaire	39	16	14	46	19
Secondaire	15	24	22	19	33
Tertiaire	46	60	64	35	46
Divers	-	-	-	-	2
Ensemble	100	100	100	100	100

Sources : (1) comptes économique 1960-1969 page 56

(2) INSEE résultats du recensement de 1977 - Etudes p. 105.

La baisse du secteur primaire est due à la fin de l'exploitation des mines de phosphates et à la diminution de l'importance relative de l'agriculture. Elle est également liée à la mise en service de l'huilerie de Tahiti, les exportations de coprah sous forme d'huile et de tourteaux apparaissant, à partir de 1968, comme une activité industrielle de transformation.

Jusqu'en 1965, la croissance du secteur secondaire découle du CEP, de ses travaux d'infrastructure comme des besoins qui l'accompagnent en matière de construction ou d'énergie. Le reflux qui lui fait suite résulte de la fin de ces travaux et du rythme de progression moindre des activités du bâtiment, des travaux publics et des industries alimentaires (brasseries, boulangeries industrielles...).

C'est le secteur tertiaire qui apporte la plus grande valeur ajoutée à la production du territoire avec une contribution qui

dépasse 50 % en 1962 et croît rapidement jusqu'en 1967 où elle atteint 66 % de la production intérieure brute. Analogue en 1968, elle manifeste un léger repli en 1969, avec le contrecoup des événements de mai et l'augmentation des prélèvements fiscaux sur les activités commerciales.

Le tourisme, après le coup de fouet que lui donne l'ouverture de l'aéroport de Faaa, connaît un temps d'arrêt avec la venue du CEP et ne recommence à se développer qu'à partir de 1966. Ses recettes, estimées à partir des achats de devises aux non résidents, doublent entre 1960 et 1963 et, après une stagnation de quatre ans, doublent à nouveau entre 1967 et 1970, atteignant le quart des dépenses de personnel effectuées par le CEP. Alors qu'en dix ans, la valeur relative ajoutée par le tourisme passe de 3,6 % à 4,4 % de la production intérieure brute, celle des services s'élève de 15 à 27 % avec un taux de croissance annuel moyen de 22 % et une valeur absolue multipliée par six.

Cette progression concerne aussi bien les services publics (transports, télécommunications, éducation) que privés (banques, logement, enseignement, professions libérales ou loisirs). Elle est imputable au CEP et, dans une moindre mesure, au tourisme et à leurs effets induits en matière de travail, de consommation et de mode de vie.

L'économie du Territoire tend ainsi à devenir une économie de services avec, en corollaire, un développement des activités commerciales dont la valeur ajoutée au prix de marché évolue au même rythme et, comme eux, atteint près de 4 milliards F.CFP en fin de période. Les activités induites par les achats à l'extérieur se traduisent dans les marges de commercialisation sur biens importés qui passent de moins de 1 milliard en 1960 à 4,5 milliards en 1969 et représentent 44 % du montant global des importations.

Tableau 14 : Evolution des marges de commercialisation sur les produits importés (1).

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
Importations (2)	1618	2096	2266	2894	6391	9637	15372	10230	15619	10368
Marges (2)	888	1176	1206	1357	2466	3179	4291	4251	4696	4510
Taux en %	55	56	53	47	39	33	28	42	30	44

(1) La marge brute de commercialisation représente la différence entre les prix à la production (prix CAF pour les biens importés) et le prix d'utilisation après déduction des impôts et taxes.

(2) Millions de F.CFP.

III - LES INCERTITUDES DES ANNEES SOIXANTE DIX ET LA RECHERCHE  
D'UN SECOND SOUFFLE



### III - LES INCERTITUDES DES ANNEES 70 ET LA RECHERCHE D'UN SECOND SOUFFLE

Au cours des années soixante dix, la croissance et la modernisation de l'économie se poursuivent à une cadence moins rapide (x), avec des à coups liés aux variations de rythme du CEP et à la détérioration de la conjoncture extérieure. Les répercussions de l'inflation mondiale et de deux hausses brutales des produits pétroliers s'ajoutent à la contestation de la politique d'expérimentations nucléaires de la France mise en accusation devant la Cour internationale de justice de La Haye en 1973. Le passage en 1975 des essais en atmosphère à des expériences souterraines va de pair avec un repli relatif du Centre d'expérimentation et un transfert sur les sites de la plus grande partie de ses activités. Les pouvoirs publics métropolitains s'efforcent de pallier ce reflux par une relance des investissements et travaux publics et par une accélération de la mise en place d'activités susceptibles de relayer sa présence et de réduire les importations.

#### A - L'ACCENTUATION DES DESEQUILIBRES

##### 1) Poursuite de la régression des productions traditionnelles

Le mouvement de baisse des productions orientées vers l'exportation se prolonge tout au long de la décennie, les exportations nouvelles de fruits frais, de trocas ou de perles ne suffisant pas à contrebalancer la diminution des ventes de coprah, de vanille ou de nacre. De 1970 à 1980, l'ensemble des ventes à l'extérieur de produits du cru passe de 15 000 tonnes à 12 000 tonnes et leur valeur de 475 à 663 millions de F.CFP alors que les prix de détail doublent dans l'intervalle.

---

(x) L'évolution de la production d'énergie électrique en constitue une sorte de baromètre; de 1970 à 1980, la puissance installée et le nombre d'abonnés desservis double cependant que la consommation est multipliée par 2,5.

(Cf. tableau XXV).

De 1970 à 1980, la croissance moyenne en volume du PIB est de 5,2 % par an contre 12,3 % de 1960 à 1970. De 1976 à 1980, elle est de 4 % contre 2,8 % en métropole.

Elles ne représentent plus en 1980 que 7 % de la valeur des exportations contre 33 % en 1970, le reste étant constitué par les ré-exportations de matériel militaire et surtout les recettes du tourisme. Dans le même temps, le déficit de la balance commerciale s'alourdit et passe de 11 à 32 milliards de F.CFP.

Depuis sa création en 1968, l'huilerie de Tahiti, société d'économie mixte dont le territoire détient depuis 1971 51 % du capital, reçoit la totalité de la production de coprah. Entre 1970 et 1980, celle-ci s'établit aux alentours de 16 000 tonnes par an contre une moyenne de 21 500 tonnes pour la décennie précédente et connaît des fluctuations pouvant aller du simple ou double d'une année sur l'autre (cf. tableau XII). Ces fluctuations et ce fléchissement s'expliquent toujours par des facteurs structurels et conjoncturels. Aux aléas climatiques s'ajoutent le vieillissement et le mauvais entretien de plantations (x) que les producteurs, notamment dans les Iles du Vent, tendent à délaissier pour des activités mieux rémunérées. Depuis 1955 une *caisse de stabilisation* que renforce, à partir de 1967, une *caisse de soutien* jouent un rôle de garantie contre les variations brutales de prix (xx) mais les cours mondiaux du coprah et de ses dérivés - principalement déterminés par les quantités écoulées par les îles Philippines qui représentent deux tiers de la récolte mondiale - connaissent depuis 1960 un long marasme et de brusques et éphémères remontées en 1974 et 1977 ne suffisent pas à contrecarrer pas la tendance à la baisse. Après être restés inchangés de 1971 à 1975, les prix moyens payés aux producteurs sont relevés à quatre reprises et atteignent une fourchette de 38,5/47 F.CFP/K en 1980, année à partir de laquelle le budget territorial prend en charge le transport du coprah des îles autres que

---

(x) L'*institut de recherche des huiles et oléagineux tropicaux* (IRHO) a fermé en 1973 la station qu'il avait ouverte à Rangiroa pour la production de cocotiers à grands rendements. Le relais n'a été assuré qu'en 1979 par le *Groupeement d'études et de recherches pour le développement de l'agronomie tropicale* (GERDAT).

(xx) Elle est intervenue à la hauteur de 457 millions de F.CFP en 1980.

Tahiti jusqu'à l'huilerie. Celle-ci dont la capacité annuelle de traitement est portée à 25 000 tonnes en 1974 produit de 1970 à 1980 une moyenne annuelle de 10 000 tonnes d'huile et 4 800 tonnes de tourteaux. La production d'huile brute est presque entièrement exportée et celle de tourteaux l'est partiellement jusqu'en 1976. En 1977, est mise en service une unité de fabrication d'aliments pour animaux. La valeur moyenne des exportations se chiffre à 370 millions de F.CFP par an entre 1970 et 1980 contre 300 millions de F.CFP la décennie précédente, soit un recul marqué si l'on tient compte de la hausse de l'indice des prix (cf. *tableau XXI*).

Un même mouvement affecte les exportations de vanille (il faut 4 kilos de vanille verte pour obtenir 1 kilo de vanille noire préparée) qui chutent de 180 tonnes en 1960 à 28 tonnes en 1970 et 2 tonnes en 1980, au terme d'une décroissance régulière qui se répercute sur leur valeur qui n'est plus que de 14 millions en 1980 contre 47 millions en 1970 et 186 millions en 1960.

Toutefois, dans la seconde moitié des années 70, les cours mondiaux se redressent (x) et le prix payé au producteur est relevé de 280 F.CFP/Kilo à 800 F.CFP/Kilo en même temps que sont expérimentées de nouvelles techniques de plantations en plein air sous ombrières permettant d'exploiter 8 000 à 10 000 pieds par hectare au lieu de 1 000 selon les méthodes traditionnelles.

Parallèlement à la variété locale (*vanilla tahitiensis*) qui nécessite une main-d'oeuvre experte et nombreuse est encouragé le développement d'une espèce plus commune (*vanilla fragrans*) d'origine mexicaine et de commercialisation plus facile ; l'ensemble de ces mesures doit porter ses fruits à partir de 1983.

---

(x) Ils sont à l'indice 593 en 1980 sur une base 100 en 1960.

Quant aux plantations de café, les producteurs ont cessé de s'en occuper et la cueillette pour les besoins locaux oscille autour de 120 tonnes par an, en provenance des Marquises (Tahuata) et surtout des Australes (Tubuai et Raivavae). A partir de 1975, le relèvement des cours mondiaux et des prix moyens payés aux producteurs se répercute sur la production commercialisée qui passe de 110 tonnes en 1970 à 168 tonnes en 1980 et dont la valeur, calculée sur la base du prix moyen payé au producteur, s'élève de 9,5 à 60 millions F.CFP. Mais, outre la concurrence du café calédonien vendu moins cher, se développe celle des cafés solubles dont sont désormais importés plus de 200 tonnes chaque année (x). En 1981, les ventes de café local retombent à 51 tonnes et leur valeur à 14 millions de F.CFP.

La production nacrifère continue elle aussi à se dégrader, passant de 186 tonnes en 1970 à 26 tonnes en 1980. De 1975 à 1979, les exportations annuelles sont même inférieures à 5 tonnes malgré des cours qui se redressent depuis 1969. Cette diminution, très largement imputable à l'épuisement des gisements, se répercute sur les valeurs exportées qui régressent de 42 millions à 8 millions F.CFP de 1970 à 1980 et ne sont que de 1 million F.CFP en 1977 et en 1978.

A partir de 1972, l'exportation de trocas, coquillages fournissant une nacre de moindre qualité, constitue un palliatif et représente une valeur d'une dizaine de millions F.CFP. Se développe surtout, à partir de nacres disposées en chapelets sur des plate-formes situées de dix à quinze mètres de profondeur, la culture de perles noires, obtenues de façon naturelle et par greffage, et celle de demi-perles formées par des excroissances de la couche nacrifère des coquillages. En progression régulière, la valeur de leurs exportations est en 1980 d'une centaine de millions de F.CFP sur un marché encore en gestation, mal structuré et dominé par les Japonais.

---

(x) Leur inscription récente dans les produits de première nécessité à prix plafonné et exempts de taxations tend à renforcer cette tendance.

Tableau 15 - Evolution de la perliculture (1972-1980).

ANNEE	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Poids (en grammes)	1563	800	3891	15631	6111	6128	49982	86092	28779
Valeur exportations (milliers F.CFP)	336	2014	13440	8908	14747	18236	128996	156081	101900
Valeur moyenne (CFP par gramme)	215	2517	3454	570	2413	2976	2581	1813	3541
Stés coopératives	-	-	-	6	9	10	11	12	13
Stés privées	1	1	4	6	6	6	6	9	10
Nombre total de Stés.	1	1	4	12	15	16	17	21	23

Source = Service de la Pêche et rapports annuels I.E.O.M.

La production vivrière, commercialisée et autoconsommée, continue elle aussi de progresser avec une orientation de plus en plus marquée vers les cultures maraîchères (fruits et légumes frais) qui tendent à se substituer aux tubercules et féculents qui constituaient autrefois la base de l'alimentation locale (taros, taruas, patates douces, manioc, bananes fei...).

Tableau 16 - Evolution des principaux produits vivriers commercialisés (tonnes)<sup>(1)</sup>.

	1960			1970			1975			1980		
	Produits locaux	Produits importés	Total	Produits locaux	Produits importés	Total	Produits locaux	Produits importés	Total	Produits locaux	Produits importés	Total
	z			z			z			z		
Cultures (1) traditionnelles	286 100	-	286	575 100	-	575	876 100	-	876	644 100	-	644
Fruits	909 80	225	1134	3300 60	2158	5458	3351 64	4864	5215	2044 54	1720	3764
Légumes	480 25	1464	1944	2500 30	5838	8338	3581 38	5746	9327	5294 50	5330	10624
Viandes et volailles	481 53	430	911	939 18	4292	5231	812 17	3922	4734	1503 18	6608	8111
Poissons et crustacés	894 67	440	1334	2112 68	999	3111	2200 76	705	2905	2305 66	1133	3438

Source = 1960 - Seguin de hons  
1970-1980 = bulletin de statistiques agricoles du Service de l'Economie Rurale.

(1) taro, tarua, manioc, patate douce, banane, fei...

Avec l'aide du service de l'Economie Rurale et des résultats souvent probants, sont expérimentées des productions nouvelles : cultures sur motu de melons et de pastèques dans les Iles sous le Vent (Huahine, Maupiti, Tahaa), acclimatation de la pomme de terre à Tubuai dans les Australes, culture de l'ananas à Moorea, de fleurs à Tahiti (anthuriums, roses, gardénias ou "tiare tahiti").

Dans le domaine animal, des efforts sont déployés pour mieux couvrir la demande locale en dépit des contraintes qui découlent de la rareté et du coût des surfaces disponibles. Si, en 1980, la production de viande bovine ne représente que 5 % de la consommation, celle de viande porcine la couvre à 83 % (72 %, en moyenne, de 1975 à 1980). Quant à l'élevage de poulets de chair, il ne répond encore qu'au cinquième des besoins même si le territoire a cessé d'importer des oeufs depuis une dizaine d'années.

En même temps que se transforment les habitudes alimentaires, la production tend à s'orienter vers la satisfaction de la demande interne plutôt que vers l'exportation de produits traditionnels mais elle le fait dans des conditions de rentabilité incertaine et à un rythme moins rapide que les importations en sorte que la dépendance de l'extérieur pour les principaux produits vivriers commercialisés ne fait que croître.

Tableau 17 - Evolution des principaux produits vivriers commercialisés (millions F.CFP).

	1960			1969			1980					
	Produits locaux	Produits importés	Total	Produits locaux	Produits importés	Total	Produits locaux	Produits importés	Total			
	%			%			%					
Tubercules et féculents	14	58	10	24	44	51	42	86	72	27	191	263
Fruits	46	82	10	56	207	65	113	320	297	57	222	519
Légumes	33	56	26	59	213	63	127	340	515	59	363	878
Viande, volaille	112	78	31	143	469	53	410	879	698	30	1625	2323
Poissons, crustacés	56	96	2	58	177	82	38	215	1004	83	204	1208
Produits laitiers et oeufs	15	19	62	77	30	13	199	229	493	44	623	1116
Boissons	83	71	33	116	441	67	216	657	1205	61	767	1972
Ensemble	359	67	174	533	1581	58	1145	2726	4284	52	3995	8279

Source = INSEE = 1960 et 1969 ITSTAT = 1980

Note : produits locaux : valeur calculée au prix producteur  
produits importés : valeur CAF.

## 2) L'emprise de l'Etat

L'Etat qui a joué un rôle clé dans l'expansion des années soixante intervient de façon aussi cruciale dans les années soixante dix, malgré une conjoncture moins favorable.

### a) Sur le plan militaire

Après l'interruption de 1969, les expérimentations du CEP reprennent et, en 1970, ont lieu plusieurs tirs (*Andromède, Dragon, Licorne, Pégase, Orion, Toucan*). Les rapporteurs des budgets militaires à la Commission des Finances de l'Assemblée nationale, au terme d'une mission en Polynésie, évaluent le coût de cette campagne (renforts temporaires au moment des tirs compris mais non les dépenses du CEA)

à 10 milliards de F.CFP et le nombre de personnes mobilisées à 12 000 (x).

Le chef de la *Direction des applications militaires* (DAM) du CEA fixe trois objectifs aux futurs essais :

- insensibiliser l'électronique aux moyens de parade ennemis et aux flux de rayons dégagés par les explosions ;
- donner l'assurance qu'aucune arme nucléaire ne pourra exploser en cas d'accident ;
- mettre au point des charges alliant la miniaturisation aux performances, l'objectif final étant de doter en 1976 les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) de charges thermonucléaires opérationnelles supérieures à la mégatonne. Jusque là, ne doivent avoir lieu que des campagnes "légères" de deux à trois tirs par an.

---

(x) A propos de l'impact du CEP, ils remarquent aussi : "un tel apport n'a pu être supporté sans heurts par le territoire. L'appel massif à une main-d'oeuvre sans qualification a vidé les exploitations agricoles de coprah et de vanille. La population s'est rapidement concentrée sur Tahiti et toute activité agricole a cessé sur de nombreux atolls. Les efforts du CEP pour améliorer la vie des populations (formation professionnelle de jeunes polynésiens, participation à des travaux de génie civil, oeuvre sociales, desserte améliorée des atolls) n'ont pas calmé toutes les hostilités locales. Au-delà de ce bouleversement d'habitudes ancestrales, certains s'inquiètent de l'avenir. Le rythme des dépenses du CEP rapidement croissant s'est ralenti une fois terminées les installations puis les dépenses ont décliné. Dans cette tendance générale, des sautes brusques résultent de la décision de faire ou de ne pas faire de campagne de tirs. De brusques variations des besoins sont donc constatées dans le territoire, dont le premier résultat est d'entraîner des hausses de prix".

Cf. *La Dépêche de Tahiti* du 10 juillet 1970,



En 1971, se succèdent les explosions de *Dione, Encelade (x), Japet et Rhéa* alors que se font entendre avec une vigueur accrue les protestations des pays riverains du Pacifique et qu'apparaissent dans la zone de tirs les premiers bateaux contestataires. Ces manifestations débouchent en 1972 sur des actions concrètes et conduisent à une campagne de boycottage des transports à destination de Tahiti par l'Australie, la Nouvelle-Zélande et Fidji. A la Conférence sur l'environnement qui se tient à Stockholm en juin, la Nouvelle-Zélande demande la condamnation des essais nucléaires français tandis que le "Greenpeace III" croise dans la zone interdite jusqu'à ce qu'il soit abordé par un navire de la Marine nationale, "La Paimpolaise".

En août, le ministère de la Défense publie un Livre Blanc qui tend à établir que "Les campagnes d'hostilité menées contre les expériences nucléaires de la France sont dépourvues de base scientifique sérieuse et non fondées juridiquement". Parallèlement, dans un souci de plus grande sécurité, se poursuivent des études en vue de rendre ces expériences souterraines, comme le confirme le ministre de la Défense devant la Commission de la Défense nationale après que

---

(x) Commentant cette explosion à laquelle a pu assister la presse, le reporter de Télé Tahiti va jusqu'à s'exclamer "...et je comprends que l'on puisse même tomber amoureux de la bombe atomique", déclaration qui entraîne une énergique protestation de l'Assemblée Territoriale contre la diffusion officielle d'un tel propos.

Cf. *La Dépêche de Tahiti* du 18 juin 1971.

Selon B. et M.T. DANIELSSON, deux derniers tirs prévus sont annulés devant la menace du Pérou de rompre ses relations diplomatiques avec la France.

Cf. "Moruroa mon amour" page 396.

l' "affaire d'Eiao" ait été évoquée devant l'Assemblée Territoriale (x). En décembre, l'Assemblée générale de l'ONU, par 105 voix contre 4, demande la cessation des essais nucléaires dans le Pacifique.

Au printemps 1973, la campagne anti-nucléaire se développe avec une ampleur inégalée. L'Australie et la Nouvelle-Zélande - qui, selon le *Fiji Times* du 28 février 1973, ne s'opposeraient pas à des essais souterrains - décident avec Fidji et le soutien du Pérou de porter plainte devant la Cour Internationale de justice de La Haye (xx). Avec l'appui de la *Confédération internationale des syndicats libres* (CISL), de la *Fédération syndicale mondiale* (FSM) et des syndicats français CGT, FO et CFDT qui leur adressent un télégramme de soutien, les consignes de boycott de Tahiti sont renouvelées. La fédération des syndicats de Polynésie Française décide à son tour, un boycott des boycotteurs auquel refuse de s'associer la *Centrale démocratique des travailleurs polynésiens* (CDTP). Le Conseil oecuménique de Genève soutient

---

(x) Eiao, îlot des Marquises qui fait partie du domaine privé du territoire et a été classé site naturel par arrêté du 28/07/71 a d'abord été retenu pour d'éventuelles expériences souterraines. Le *Bureau des recherches géologiques et minières* (BRGM), chargé d'effectuer des prospections, conclut en juillet 1973 que le sous-sol, fait de matériaux géologiques trop peu résistants, ne saurait s'y prêter.

Cf. *Le Journal de Tahiti* des 11 et 12 août 1972.

*La Dépêche de Tahiti* du 25 août 1972 et du 4 juillet 1973.

(xx) Par une note du 20 mai 1966, le gouvernement français ne reconnaît pas comme de la compétence de la Cour de La Haye "les différends concernant les activités se rapportant à la défense nationale française".

la position du gouvernement néo-zélandais et le gouvernement australien porte son offensive devant la Conférence internationale du travail. Le 23 juin, se tient à Tahiti un meeting de protestation organisé par des personnalités françaises hostiles à la violence et aux essais (Jean-Jacques SERVAN SHREIBER, Brice LALONDE, l'abbé Jean TOULAT, le pasteur Richard MOLARD, le père AVRIL, le docteur Anne-Marie FRITSCH, Jean-Marie MULLER et le général de BOLLARDIERE que rejoignent deux parlementaires socialistes : Louis BESSON et Charles JOSSELINE). Les participants de ce "bataillon de la paix" doivent rejoindre le "Fri", goélette américaine montée par un équipage international pour le compte du mouvement "Peace Media" qui, comme le "Greenpeace", doit croiser, au moment des expériences, dans les abords de Moruroa interdits à la navigation. La frégate néo-zélandaise "Otago" appareille à son tour en direction des sites. Le 20 juillet, le député Francis SANFORD et le sénateur Pouvanaa A. OOPA s'associent aux protestations et adressent un télégramme comminatoire au président de la République (x).

Le "Fri" est arraisonné par la Marine nationale en juillet, le "Greenpeace" le mois suivant et la campagne se déroule comme prévu avec cinq essais qu'annoncent les radios néo-zélandaise et australienne. Sont expérimentées des bombes A dopées destinées à servir de détonateur (ou allumette) aux bombes H et, pour la première fois, les essais ne sont pas commandés du croiseur "De Grasse", retiré du service actif, mais d'un poste de tir à terre à Moruroa. Il en résulte un moindre déploiement naval et aérien et de moindres frais du fait de l'utilisation d'une procédure intermédiaire entre celle pratiquée pour les essais en atmosphère et celle qui doit être prochainement mise en oeuvre pour les essais souterrains.

---

(x) "Honneur de vous faire savoir que si la France continue à faire des expériences nucléaires chez nous, les deux parlementaires soussignés de ce territoire demanderont par l'intermédiaire de l'ONU et auprès du Parlement un référendum sur l'indépendance de la Polynésie Française".

Cf. La Dépêche de Tahiti du 25 juillet 1973.

Au début de novembre, la presse est conviée par le CEP à voir le "big hole" de 700 mètres de profondeur qui doit être utilisé dans un proche avenir et, en juin 1974, le gouvernement français annonce officiellement une dernière campagne d'essais en atmosphère auxquels doivent succéder dès septembre des tirs souterrains. La première d'une série de sept explosions, d'une force de 6 kilotonnes, est considérée par les experts comme une réussite technique par rapport aux objectifs de miniaturisation et de durcissement (résistance aux effets adverses). Elle se déroule dans une atmosphère environnante moins tendue après l'annonce qu'il s'agit là des derniers essais aériens (x).

Le passage en 1975 à des tirs souterrains s'accompagne d'une diminution des effectifs et des moyens mis en oeuvre. Le CEA réduit son personnel expatrié de 25 % (une centaine de personnes) et, en dehors d'une antenne de 70 personnes à Mahina : le *Service Mixte de Contrôle Biologique* (SMCB), transfère ses activités sur les sites de même que les compagnies de grands travaux : SODETRA (architecture industrielle), CITRA (travaux publics et génie civil), CGEE (électricité, Thomson (électronique), CIT (télécommunications), Ateliers provençaux (mécanique). Avec le rapatriement d'unités terrestres, navales et aériennes, le CEP voit également ses effectifs se réduire de 25 %, soit environ 500 personnes (sans que cela concerne le personnel local qui s'élève à 1 900 personnes).

Entre 1975 à 1977, les effectifs militaires français stationnés sur le Territoire (CEP, CEA et forces de souveraineté) doivent passer de 6 000 à 3 000 hommes, selon une déclaration du ministre des armées du 21 août 1975, mais, dès 1976, ils se stabilisent autour de 5 000 hommes. Les effectifs proprement dits du CEP/CEA sont de 5 000 personnes pour la campagne de tirs de 1975, de 4 500 pour celle de 1976 et de 3 000 pour celle de 1977 année à partir de laquelle ils se maintiennent inchangés.

---

(x) De 1966 à 1975 auront été effectués 43 essais aériens, soit une moyenne annuelle de cinq essais.

Cf. Philippe MAZELLIER : de l'atome à l'autonomie - Papeete 1979 - Editions Hibiscus page 474.

Au début de juin 1975, a lieu à Fangataufa la première explosion souterraine qui se déroule sans encombre au soulagement des responsables qui lui donnent le nom d' "Achille", en tant que tir étalon. Le puits de "Terme Sud" est utilisé une deuxième fois fin novembre pour le tir "Hector" et, au début de 1976, le CEP quitte Fangataufa pour Moruroa où a lieu le 2 avril le tir "Patrocle" (x).

Le coût d'une explosion souterraine est estimé à 1,5 milliard F.CFP contre 300 millions F.CFP pour un tir aérien mais, dès 1977, il est abaissé à 327 millions. Les objectifs principaux sont toujours la miniaturisation des charges multiples des fusées M4 qui équipent les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) et le durcissement de ces charges pour leur permettre de résister aux armes anti-nucléaires, les têtes nucléaires ayant été remplacées depuis 1976 par des têtes thermonucléaires plus puissantes.

Le CEP reste dirigé à partir du centre de commandement de Pirae par un officier général de la Marine. Depuis 1976, par suite de la modification du dispositif logistique imposée par l'évolution des tirs, il est également commandant supérieur des forces armées en Polynésie Française et est assisté d'un adjoint civil, un ingénieur du CEA représentant la direction des applications militaires et le CEA dans le Pacifique, et de trois adjoints militaires, terre, air et mer. Bien que les tirs soient désormais effectués à grande profondeur sous les roches basaltiques, les moyens mis en oeuvre pour les expériences aériennes demeurent : service mixte de sécurité radiologique, service mixte de contrôle biologique et aussi service de sécurité hydraulique contre les éléments naturels car les sites se trouvent sur une zone de passage de cyclones tropicaux et sont à moins de quatre mètres au-dessus du niveau de la mer.

---

(x) Chaque tir souterrain entraîne un affaissement du sol de 50 cm à 1 m et la formation d'une "fine vaguelette". En 1976 l'explosion à 900 m de profondeur de "Hector" entraîne un glissement de terrain.

Cf. *La Dépêche* du 24 juin 1978, page 9 - "Moruroa 1978".

A partir de 1978, les tirs s'opèrent à la base de forages effectués à l'intérieur du lagon de Moruroa. En juillet 1979, un incident de parcours - il a fallu, semble-t-il, faire exploser un engin bloqué dans le puits de descente - déclenche un petit raz de marée et provoque des accidents corporels et des dégâts matériels. Alertée, l'opinion publique s'inquiète et l'Assemblée Territoriale, les partis indépendantistes, l'association de sauvegarde de l'environnement "*Ta Ora Te Natura*" comme le Secrétaire Général de l'Eglise Evangélique se font l'écho de ces inquiétudes. A l'unanimité, les conseillers territoriaux demandent la suspension temporaire des essais, la constitution d'une commission territoriale d'enquête et l'envoi d'une mission de contrôle d'experts internationaux. En septembre, le gouvernement français met en place une commission d'enquête formée de personnalités scientifiques nationales et invite des élus locaux à l'accompagner sur les sites. Deux mois plus tard, le rapport de la commission est rendu public (x).

Peu après, prend corps la rumeur d'un transfert éventuel du CEP aux îles Kerguelen. De passage à Tahiti en mars 1980, le ministre

---

(x) Le représentant de la Nouvelle-Zélande aux Nations Unies avait demandé en octobre à la France de rendre publiques ses explications sur les accidents de Moruroa. Face à la presse, de retour de leur mission, les experts reconnaissent qu'un glissement de sédiments consécutif à l'explosion a provoqué le déferlement sur l'atoll d'une vague et causé sept blessés dont deux graves.

<sup>3</sup> Cf. *Les Nouvelles* du 29 septembre 1979.

Les journalistes du "*Matin*" du 21 août 1979 et du "*Washington Post*" de mai 1980 font état, quant à eux, d'une bombe de 200 kilotonnes coincée à mi-chemin d'un puits de 800 mètres de profondeur. Une question orale posée au ministre de la Défense à l'Assemblée nationale laisse entendre qu'il pourrait s'agir de l'expérimentation d'une bombe synergétique provoquant une implosion d'énergie et créant un vide aussitôt comblé par l'espace environnant.

Cf. *Les Nouvelles* du 1 août 1980.

de la Défense annonce qu'il n'y aura pas de tir de grande puissance au cours de l'année et confirme le maintien du CEP en Polynésie, Fangataufa devant prendre le relais de Moruroa.

Depuis le début des essais souterrains en 1975 jusqu'à la mi-83 auraient été détectés selon les néo-zélandais - les autorités françaises se refusant à toute déclaration sur le sujet - 42 explosions, les deux dernières en avril et mai 1983 ayant dégagé une puissance respective de 70 et 50 kilotonnes (x).

Après le vote en juillet 1977 par le Sénat américain de crédits destinés à la production de la bombe à neutrons, il semble que cette arme, dont la France n'envisage pas officiellement de se doter pour l'instant, ait été également expérimentée et mise au point à Moruroa (xx).

---

(x) Cf. "Le Monde" du 27 mai 1983.

(xx) *"La bombe à neutrons est une arme à rayonnement renforcé à la fois miniaturisée et de faible puissance et qui présente en outre cette caractéristique essentielle d'émettre beaucoup de rayonnements pour des effets collatéraux réduits"*.

Cf. Marc GENESTE : la bombe à neutrons et l'Europe in "Revue de la Défense Nationale" de décembre 1977.

La contribution financière du CEP à l'économie du Territoire depuis 1970, toujours difficile à appréhender (x), peut être illustrée par quelques chiffres. Les dépenses annuelles du CEP/CEA et des forces armées de souveraineté, d'après l'INSEE, se sont élevées de 8 à 14 milliards de F.CFP de 1970 à 1976, la part des salaires et charges sociales passant d'un peu moins de 4 milliards de F.CFP en 1970 à un peu plus de 8 milliards de F.CFP en 1976. Ces salaires représentent alors 30 % des dépenses de personnel du Territoire et l'ensemble des dépenses plus de 40 % de celles des administrations. En 1980, ces pourcentages ne sont plus respectivement que de 12 % et de 24 % mais il s'agit moins d'une diminution que d'un nouveau mode d'évaluation, le CEP

---

(x) Les bases et méthodes d'évaluation diffèrent et conduisent à des résultats divergents. Pour l'année 1976, les comptes économiques établis par l'INSEE évaluent les dépenses de personnel du CEP/CEA et de l'armée à 8,3 milliards F.CFP et leurs dépenses globales à 12,9 milliards (13,8 milliards si on y ajoute le forfait versé au titre des importations). Pour la même année, l'ITSTAT évalue les dépenses de personnel à 3,9 milliards et les dépenses globales à 8,4 milliards (9,3 milliards avec le forfait), ne prenant plus en compte dans les dépenses de personnel les sommes versées directement en métropole. Dans un état récapitulatif dressé en 1982 (cf. *tableau XVII*), le CEP fait état pour 1976 de 4,8 milliards F.CFP de salaires et charges et de 8 milliards (8,9 milliards avec le forfait) de dépenses totales, l'écart avec l'ITSTAT sur le plan salarial étant compensé par un écart inverse sur les chapitres des achats de biens et services et dépenses d'équipement. Les différences d'évaluation des charges salariales s'expliquent principalement par l'optique retenue :

- optique d'emploi et de revenus distribués (INSEE).
- optique de consommation et de dépenses sur le Territoire (ITSTAT).



et l'*Institut Territorial de la Statistique* (ITSTAT) ne comptabilisant plus les délégations de soldes payées en métropole aux familles de militaires expatriés. Si on continue d'en tenir compte dans une optique d'emploi plutôt que de consommation, les salaires et charges sociales versés par le CEP/CEA et l'armée en 1980 s'élèvent à 10,5 milliards de F.CFP et leurs dépenses globales à 18,5 milliards de F.CFP.

Tableau 18 - Evolution des dépenses du CEP/CEA et de l'armée.

Années	Dépenses de personnel (1)		Dépenses globales	
	Millions F.CFP	en % du PIB	Millions F.CFP	en % du PIB
1960	95	2	153	4
1961	103	2	194	4
1962	140	3	239	5
1963	524	9	680	11
1964	751	8	4200	46
1965	1526	12	6705	51
1966	2608	16	12356	76
1967	2970	18	6290	38
1968	4410	23	11355	58
1969	3434	18	5224	27
1970	3630	17	7770	36
1971	5340	21	8170	33
1972	4960	20	8210	33
1973	5850	20	9290	32
1974	8000	20	11100	27
1975	6572	15	11605	26
1976	8323	16	13689	26
1977	6989	12	12268	21
1978	7251	11	12496	18
1979	8087	10	14773	19
1980	10459	12	18593	21

Source = comptes économiques INSEE 1960-1975  
ITSTAT 1976-1980.

(1)

Ensemble des rémunérations correspondant à des activités exercées sur le territoire et y compris les délégations de solde payées en métropole aux familles demeurées en France.

1976-1980 = Renseignements fournis par le CEP.

Parmi les ressources que le CEP procure au Territoire figurent les droits sur les matériels importés. En 1970, afin d'en régulariser le flux affecté par des campagnes de tirs n'ayant lieu qu'une année sur deux, le régime préférentiel de taxation en vigueur est remplacé par un forfait venant compenser les droits d'entrée non prélevés

sur les matériels techniques acheminés de l'extérieur. D'abord fixé à 350 millions F.CFP par an pour une période de trois ans, ce forfait est porté à 500 millions en 1973 puis à 650 millions en 1976. En 1978, il est de 778 millions auxquels s'ajoutent 400 millions de droits et taxes hors forfait, soit un total de 1 178 millions. L'année suivante, le protocole douanier est dénoncé par le Territoire qui décide de créer des taxes nouvelles et les sommes versées par le CEP pour les matériels techniques importés sont fixées à 1 618 millions en 1979, à 2 224 millions en 1980 (x).

b) Sur le plan civil

Les dépenses publiques continuent de jouer un rôle essentiel dans l'économie locale même si leur importance relative tend à décroître dans la seconde moitié des années 70. Quelque soit le mode de calcul retenu, elles représentent plus de 50 % du Produit intérieur brut (PIB) en 1980.

Tableau 19 : Evolution de l'ensemble des dépenses publiques en % du PIB (1).

	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
CEP/CEA, armée	37	33	33	32	27	24	24 (16)	19 (14)	16 (12)	17 (12)	19 (13)
Administrations civiles	27	33	34	37	28	33	33	33	34	37	40
Ensemble des administrations	64	66	67	69	55	57	57 (49)	52 (47)	50 (46)	54 (49)	59 (53)

Source : INSEE et ITSTAT

(1) Entre parenthèses, figurent les pourcentages obtenus en ne comptant plus dans les salaires du CEP le montant des délégations de soldes payées en métropole aux familles demeurées en France.

(x) La convention douanière du 7 mars 1979 assujettit les importations des armées au tarif commun des droits de douane à l'exception des matériels scientifiques qui font l'objet d'un régime particulier. Le CEP a, d'autre part, mis en service en 1979 à Moruroa un port en eau profonde où peuvent désormais accoster directement les navires au long cours en évitant les ruptures de charge à Papeete.

En leur sein, la part relative du CEP tend à diminuer et celle des administrations civiles à progresser. Les dépenses du CEP, selon l'INSEE, ne représentent en 1976 que 43 % des dépenses publiques sur le Territoire contre plus de la moitié (58 %) en 1970. Les estimations de l'Institut territorial de la statistique soulignent l'accroissement de cette tendance, la proportion n'étant plus que du quart (24 %) en 1980 avec une évaluation plus stricte des frais de personnel.

D'une façon générale, les administrations civiles s'attachent à régulariser le cours de l'économie locale en tempérant les irrégularités de fonctionnement du Centre d'expérimentation et en le relayant quand ses activités s'affaiblissent. Elles y parviennent plus ou moins.

Après deux années de marasme, le CEP développe son intervention en 1971 au moment précis où s'accroissent les dépenses civiles pour la préparation des Jeux du Pacifique qui se déroulent à Papeete en septembre. Un fléchissement général se produit en 1972 et le PIB diminue de 5 % comme en 1967 (Cf. *tableau IX*). En 1973, au contraire, une active campagne de tirs coïncide avec le lancement d'importants travaux publics : route de dégagement ouest (RDO), canalisation de la Fautaua et percement de l'avenue du Prince Hinoï, construction du Centre des Sciences Humaines de Punaauia. La croissance des dépenses civiles est plus modérée en 1974 alors que, sur le plan militaire, l'activité devient fébrile avec la dernière campagne de tirs aériens et la préparation des essais souterrains. Les effets du premier choc pétrolier et de la crise qui affecte les pays occidentaux commencent à se faire sentir en cours d'année. A la hausse brutale du coût des biens importés répond une flambée des prix de détail qui s'accroissent de 18 % en 1974. En 1975, leur progression est encore de 16 % et la stagnation des dépenses publiques civiles et militaires jointe à la contraction des activités du secteur privé entraîne une nouvelle baisse de 5 % du PIB. Dès le début de l'année suivante, le gouverneur met sur pied un plan de relance réparti en deux tranches de six mois et basé sur l'accroissement des travaux publics. Il se poursuit en 1977 en même temps que s'amorce une reprise de l'économie et que se maintient le rythme du CEP, après la reconversion opérée en 1975. Le deuxième

choc pétrolier entraîne en 1979 un renchérissement des importations et une aggravation du déficit commercial. Il se répercute sur le PIB qui stagne en 1980, le fléchissement de la production marchande étant compensé par une légère progression de l'intervention des pouvoirs publics et une activité soutenue du CEP.

Tableau 20 : Evolution de la structure des dépenses publiques (en %).

Année	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Achats de biens et services	25	21	24	24	20	19	(16 (24)	22	19	21	21
Dépenses de personnel	48	53	49	47	53	53	(54 (48)	49	47	47	46
Transferts aux ménages	13	13	13	14	14	14	(14 (13)	14	15	15	16
Investissements	10	10	9	9	9	10	10	10	14	12	11
Divers	4	3	5	6	4	4	5	5	5	5	6
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : INSEE et ITSTAT (1976 : 1er chiffre : INSEE, 2ème chiffre : ITSTAT).

Les frais de personnel de l'ensemble des administrations s'élèvent alors selon l'ITSTAT au quart du Produit intérieur brut (contre 13 % en métropole). Tout au long des années 70, ils représentent à peu près la moitié des dépenses publiques. Mais leur importance relative tend à diminuer au profit des investissements dont la progression traduit le renforcement de l'intervention publique en matière économique. La croissance des transferts aux ménages témoigne dans le même sens d'une prise en charge accrue des particuliers.

Toutes ces dépenses sont couvertes dans une proportion de 61 % par des fonds métropolitains qui, bien qu'en diminution relative depuis 1976, où ils couvrent 70 % des dépenses publiques selon l'INSEE et 65 % selon l'ITSTAT, continuent d'augmenter plus vite que les prix (14,1 % contre 8,5 %).

Quant à la répartition des dépenses civiles des administrations, son évolution montre que l'intervention de l'Etat s'accroît plus vite que celle du Territoire dont la part n'est que de 42 % en 1980 contre 52 % en 1969 et se réduit à 33 % si on y ajoute les frais engagés par le CEP et l'armée.

### 3) Vulnérabilité et artificialité du secteur tertiaire

Après avoir connu un développement très rapide, le secteur tertiaire conserve en 1980 une place prépondérante. Il représente plus des deux tiers de la production locale même si, depuis quelques années, sa part tend à diminuer au profit des industries de transformation agro-alimentaires alors que l'agriculture proprement dite se contente d'évoluer au rythme de l'ensemble de l'économie.

Il regroupe la plus grande partie de la population active - qui, de 1971 à 1977, passe de 34 347 à 43 058 personnes et de 24 867 à 32 728 salariés (x) - au détriment du secteur primaire et du secteur secondaire où la plupart des travailleurs sont employés dans le bâtiment et les travaux publics, accessoirement dans l'industrie de transformation. En 1977, le tertiaire occupe deux personnes sur trois au lieu de une sur deux en 1971 et une sur trois en 1962.

---

(x) INSEE : Résultats du recensement de la population de la Polynésie Française du 29 avril 1977 - Etudes page 105-122.

Tableau 21 : Evolution comparée des structures de la production et de la population active (%).

Secteurs	(1)			(2)	
	Valeur ajoutée au prix de marché			Répartition des travailleurs	
	1970	1976	1980	1971	1977
Primaire	10	7	7	19	18,5
Secondaire	19	24	25	33	19,5
Tertiaire	71	69	68	46	64
Divers	-	-	-	2	-
Ensemble	100	100	100	100	100

Source : (1) comptes économiques : INSEE 1970 et ITSTAT 1976-1980  
 (2) INSEE : recensement de 1977.

De 1976 à 1980, la masse des salaires progresse à un rythme annuel de 15 % et, en 1978, ceux que versent les entreprises dépassent pour la première fois depuis l'installation du CEP ceux que distribuent l'ensemble des administrations (x). La contribution des entreprises du secteur tertiaire reste la plus forte mais régresse de 63,5 % à 58 % de l'ensemble.

Les activités du commerce et des services, à peu près équivalentes, représentent chacune un tiers de la production du Territoire.

26 % des ressources fournies par les services le sont par le tourisme contre 16 % en 1970 et leur montant croît de 1 à 8,5 milliards F.CFP. Quant au nombre de visiteurs, il double mais cette progression est irrégulière et connaît à partir de 1975 deux coups de frein sévères issus des chocs pétroliers. En matière d'équipement touristique, les réalisations du 6ème plan sont de 75 % inférieures à des prévisions exagérément optimistes. Celles plus modestes du 7ème plan

---

(x) Ce changement découle aussi d'une évaluation plus restrictive des salaires distribués par le CEP et d'une réévaluation des salaires versés par les entreprises à la suite de leur meilleure saisie statistique par l'ITSTAT.

connaissent un taux de réalisation de l'ordre de 75 % mais les dépenses des touristes en 1980 ne représentent encore que 41 % des dépenses que consent l'administration pour son personnel.

Au sein des autres services, l'accroissement des dépenses liées aux transports, aux télécommunications et au logement reflète l'effort d'équipement des administrations et des ménages au détriment de leur consommation qui connaît une croissance plus modérée. L'activité des banques, assurances et de divers services à caractère commercial, juridique et technique progresse aussi rapidement et, en fin de période, la micro-informatique entame une percée prometteuse. Comme le souligne Henri LAURENCIN (x), la branche des services est à la fois importante et vulnérable car très dépendante de l'extérieur et des flux de touristes et de fonctionnaires expatriés.

La même remarque s'applique aux activités commerciales qui, en 1980 comme en 1970, entraînent une valeur ajoutée au prix de marché de l'ordre de 33 % de la production intérieure brute et de 25 % du produit intérieur brut. Elles sont toujours tributaires du rythme d'activité du CEP et des administrations qui, par leurs achats et leurs distributions de salaires, forment le principal élément de la demande. Les marges brutes sur les produits importés représentent 95 % du chiffre d'affaires du commerce local et passent de 5,8 à 28,5 milliards F.CFP de 1970 à 1980, progressant plus vite que le PIB mais à un rythme qui s'est ralenti depuis 1976. Si on rapporte la valeur de ces marges à celle des importations, on constate une augmentation progressive du

---

(x) LAURENCIN (H.) : Les comptes économiques de la Polynésie Française 1976-1980 -  
ITSTAT dossier n° 5 page 24.

taux de marge (x) qui se conjugue avec le renchérissement des produits importés pour peser sur les prix et accélérer la hausse du coût de la vie.

Tableau 22 : Taux de marge brute sur les produits importés (en %).

Année	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Taux	43 %	43 %	46 %	46 %	57 %	63 %	67 %	68 %	70 %	74 %	69 %

Source : comptes économiques INSEE 1970-1976  
ITSTAT 1976-1980.

Le commerce, en dépit de sa prospérité relative et de ses effets entraînants sur les services offerts par les banques, les assurances ou les entreprises de transport, alimente la hausse des prix dans le domaine de la vie quotidienne et, de ce fait, freine le développement d'activités prioritaires comme le tourisme ou l'exploitation des ressources de la mer. B.GROSSAT, dans son rapport de synthèse préparatoire au 7ème plan, remarque qu'il n'exerce guère d'effet stimulant sur l'économie dans la mesure où *"il est à la source de graves tensions inflationnistes entretenues par une réglementation et un mode de gestion inadapté (choix des produits et politiques de stocks purement spéculatifs)"*. Malgré leur dynamisme, les commerçants dont les revenus sont assis sur la vente de produits importés ne sont guère incités à affecter leur épargne à la création d'activités agricoles et industrielles sans doute souhaitables mais qui risquent d'altérer la source de leur aisance.

---

(x) Les marges commerciales brutes comportent un élément fiscal (droits d'entrée, droits de douane et taxes prélevées par le Territoire) et un élément commercial proprement dit (rémunération des intermédiaires de l'importateur au détaillant). Le second élément est le plus important et représente 47 % du montant des importations en 1980 contre 29 % en 1969. Le taux de marge brute s'obtient en divisant l'ensemble des marges brutes par la valeur CAF (coût + assurance + fret) des importations.



## B - LA RECHERCHE D'UN SECOND SOUFFLE

L'aggravation des déséquilibres économiques et sociaux conduit à essayer d'y porter remède en poursuivant une politique de rechange au CEP dont la présence est toujours considérée comme transitoire.

Les préoccupations en la matière s'expriment dans l'élaboration des plans successifs de développement et dans les réflexions des missions et colloques qui se penchent sur les problèmes concrets du Territoire (x).

### 1) L'effort de consolidation

Jusqu'en 1966, le déclin des grands produits d'exportation est contrebalancé par la construction de l'aéroport et l'extension du port de Papeete, le démarrage du tourisme et surtout l'implantation du CEP qui crée un climat de croissance et d'euphorie économiques.

La fin de sa mise en place et le début de son fonctionnement coïncident avec le démarrage du cinquième plan (1966-1970) qui s'efforce de compenser les effets prévisibles d'une diminution de ses activités et de la reconversion d'un grand nombre de travailleurs.

---

(x) Mission d'étude sur la pêche et ses possibilités de développement (SCET-COOP décembre 1967), enquête sur les budgets des ménages (SEDES, 1967-1968), mission sur l'emploi (août-octobre 1972), mission sur le développement de l'agriculture (René DUMONT, 1970), mission sur les ressources de la mer (MARTRAY (J.), 1975), mission économique "*Renaissance*" (mars 1976), mission sur les voies et les moyens de l'expansion économique des territoires d'outre-mer du Pacifique (Conseil économique et social, octobre 1976), étude de "*Management Scientifique*" et colloque sur le développement du tourisme et des liaisons aériennes dans les territoires français du Pacifique (mars 1979), rapports préparatoires et colloque sur le développement des ressources de la mer dans les territoires français du Pacifique (septembre 1979), rapports du Comité économique et social de la Polynésie Française sur la pêche industrielle (décembre 1979), sur le développement du tourisme (décembre 1980)...

Son objectif est de poursuivre la croissance en cours en jetant les premiers jalons d'une agriculture intensive et en favorisant le tourisme et la pêche qu'il s'agit de faire passer du stade artisanal au stade industriel.

Dans son discours d'ouverture de la session budgétaire de l'Assemblée Territoriale du 6 octobre 1965, le gouverneur SICURANI en résume l'esprit et les orientations :

*"L'objectif principal est le développement de la production intérieure qui sera recherchée d'un côté par un encouragement à l'économie rurale et aux activités traditionnelles, d'autre part par la création d'activités nouvelles susceptibles de relayer les activités en déclin et celles qui n'ont qu'un caractère artificiel et temporaire. Le deuxième objectif est de faire bénéficier les régions périphériques d'un développement comparable... par la décentralisation du tourisme, par le développement de l'artisanat touristique dans le sens des spécialisations régionales, par la modernisation des cultures, par une exploitation et une commercialisation plus rentable des produits de la mer et des produits locaux. La dernière préoccupation est d'assurer dans des conditions satisfaisantes, notamment dans le domaine de l'emploi, la reconversion des activités qui vont subir dans les prochains mois soit un ralentissement (CEP), soit un arrêt total (phosphates)".*

Le recensement administratif de 1967 et l'enquête que réalise à la même époque la Société d'Etude du Développement Economique et Social (SEDES) sur les budgets des ménages soulignent les problèmes que posent de plus en plus la croissance démographique jumelée à l'exode rural et les disparités accrues de revenus entre Tahiti et les îles, entre les salariés et les agriculteurs ou pêcheurs, entre le milieu urbain et le milieu rural.

A partir de 1969, les perspectives s'assombrissent et laissent penser que le Territoire ne retrouvera pas avant longtemps le rythme de croissance qu'il a connu de 1963 à 1968.

C'est dans cet état d'esprit qu'est préparé le 6ème plan (1971-1975). Il vise à rétablir les équilibres menacés entre les hommes, leurs milieux et leurs activités par une amélioration de la desserte des archipels, la réalisation de lotissements sociaux à l'intention des plus défavorisés et la lutte contre les tendances inflationnistes à travers une plus grande concurrence et concentration commerciales. Il cherche à consolider les niveaux de vie par la création de nouveaux pôles de développement (industrie du tourisme, exploitation accrue et exportation des produits de la mer) et la réactivation des activités traditionnelles dans le domaine rural.

Les priorités assignées au 7ème plan (1976-1980) découlent d'un même souci de consolidation et le rapport de présentation établi en 1975 par B. GROSSAT y voit "*le plan de la réflexion, de la réorganisation des structures sociales et économiques, entre la première phase d'un décollage économique impétueux et les perspectives à moyen ou à long terme susceptibles de donner à l'économie du territoire un second souffle*" (x).

---

(x) "... Il s'agit de sauvegarder les bénéfices acquis par quinze années de croissance très rapide, mais aussi de profiter d'une période qui s'annonce plus étale. D'une part, on consolidera les différentes activités trop fragiles du fait d'une fuite en avant souvent mal contrôlée et, d'autre part, on rééquilibrera les structures sociales devenues incohérentes sous l'effet des migrations et de l'économie de services. L'évolution prévisible de la conjoncture tant locale (stabilisation ou retrait partiel du CEP) qu'internationale (inflation mondiale, définition d'un nouvel ordre économique) devrait autoriser ce rééquilibrage de l'économie locale d'ici à 1980".

Cf. GROSSAT (B.) : Rapport de synthèse du 7ème plan - Papeete, 1975 du Plan, page 2 et 5.

La réduction des tâches qui lui sont imparties s'explique par la conjoncture prévalente : objectifs trop ambitieux du plan précédent qui, dans le domaine du tourisme, n'ont été remplis que dans la proportion du quart, déflation des activités du CEP coïncidant avec le passage à des expérimentations souterraines et contrecoup du premier choc pétrolier qui frappe une économie basée sur l'importation des biens qui lui sont nécessaires.

L'effort de consolidation se traduit dans les options retenues par le souci de diversifier et rendre moins vulnérable l'économie locale en privilégiant des opérations de dimensions restreintes qui se complètent et se renforcent dans le domaine de l'agriculture, de la pêche, de l'hôtellerie et du tourisme. Il consiste aussi à favoriser de petites activités productives susceptibles de se substituer aux importations et de favoriser l'autosuffisance du Territoire.

A l'arrière plan reste sous-jacente la volonté de réduire les distorsions résultant de l'exode rural et de l'afflux de population à Tahiti par une politique de désenclavement des archipels isolés, de création de logements sociaux, de formation et d'emploi de jeunes dont le poids augmente au sein d'une population qui doit doubler en moins de 25 ans.

Tableau 23 - Répartition des dépenses prévues par les plans de développement.

	6ème plan (1971-1975)		7ème plan (76-80)		8ème plan (81-85)	
	Prévisions millions	Réalisations millions %	Prévisions millions	Prévisions millions %	Prévisions millions	Prévisions millions %
Production	22100	60 16600 (1)58	9500	29	11200	22
Infrastructure	5700	15 4500 16	13300	41	20600	42
Social	9300	25 7200 26	9900	30	18900	36
Ensemble	37100	100 28300 100	32700	100	50700	100

Source : Service du Plan.

(1) Prévisions réalisées à 26,6 % pour le tourisme et 205 % pour le commerce.

Le principal effort du 7ème plan doit ainsi porter sur les infrastructures de soutien et d'accompagnement de la production et, si l'accent reste mis sur le tourisme et la pêche, les investissements consacrés à la production proprement dite doivent être de moitié inférieurs à ceux du plan précédent.

## 2) La recherche de nouveaux axes de développement

La détérioration de la conjoncture économique, sociale et politique avec les difficiles pourparlers préparatoires à l'adoption d'un nouveau Statut, fait qu'à partir de 1975 de nouveaux axes de développement sont recherchés pour pallier les difficultés rencontrées. Leur caractère et leur contenu s'expriment à l'occasion de missions d'études et de colloques concernant la Polynésie ou l'ensemble des territoires français du Pacifique.

En mars 1976, à la demande du Secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, une mission dirigée par un inspecteur général de l'Economie nationale se rend à Tahiti pour *"définir un programme d'actions concrètes susceptibles non seulement de réactiver à bref délai l'économie polynésienne actuellement ralentie par le redéploiement des activités du CEP mais aussi assurer à cette économie des points d'ancrage solides de nature à faciliter sa mutation et à garantir sa croissance"*.

Elle fait suite au Conseil interministériel restreint sur les Territoires d'outre-mer qui, le 11 juillet 1975, se prononce en faveur de mesures d'aide économique accrues dans les TOM : intervention plus grande des ministères techniques, aide aux investissements privés et à la formation professionnelle, effort pour l'aquaculture, le coprah et l'énergie. Sont prônées, en contrepartie, dans les négociations sur l'évolution des Statuts, une déconcentration et une décentralisation analogues à celles que connaissent les Départements d'outre-mer (DOM),

sans qu'il soit question de diminuer le contrôle de l'Etat et d'aller dans le sens d'une autonomie interne considérée comme le prélude à l'indépendance (x).

Elle dépose ses conclusions trois mois plus tard avec un programme qui vient, en fait, se substituer au projet du 7ème plan qui, faute d'avoir été discuté par l'Assemblée Territoriale (xx), n'a pu être pris en compte à l'échelon national. Tout en ayant des objectifs moins ambitieux - l'ensemble des opérations préconisées s'élève à un peu moins de 10 milliards de F.CFP, non compris le barrage de la Pape-noo et la poursuite de la construction de logements sociaux - il vise à assurer et "*à garantir pour une période de cinq ans environ une augmentation substantielle et durable de l'activité économique et de l'emploi dans l'archipel*".

---

(x) Le Secrétaire d'Etat aux DOM/TOM le rappelle dans une déclaration à FR3 au début de novembre 1975 : "*Il ne faut pas, sous couvert d'une autonomie interne qui est en réalité un stade très bref préparatoire à l'indépendance, demander à la fois l'assimilation et l'augmentation des aides en faisant croire en même temps que l'on se contente d'un peu de décentralisation...*".

Les partisans de l'autonomie interne du territoire y verront une alternative entre la départementalisation et l'indépendance, un choix entre la carotte et le bâton. Le commentateur politique de la Dépêche de Tahiti le résume de la sorte :

*"Vous partez si vous voulez ; si vous restez, on paye mais on contrôle. Cette analyse, si elle est réelle, indique aussi qu'une ère est sans doute close, celle de la sacralisation des liens entre la métropole et ses dépendances éloignées, celle d'un certain nationalisme possessif, bref celle du colonialisme"*.

Cf. *La Dépêche de Tahiti* du 7 novembre 1975.

(xx) Le projet de synthèse du 7ème plan a été discuté à l'Assemblée le 27 août mais son examen approfondi n'a pu se faire à la suite de la paralysie de l'Assemblée qui, à partir de novembre 1975, bloque l'exécution des opérations budgétaires.

Il comporte 28 fiches d'opérations assorties de justifications et d'un plan de financement et se présente comme un outil au service du gouverneur et un guide de son action concrète. Les interventions doivent être financées à hauteur des deux tiers (64 %) par l'Etat, une moitié directement l'autre indirectement par le truchement de prêts publics. La contribution du territoire doit être de l'ordre de 18 %, les capitaux privés et les crédits bancaires devant se partager le reste. Deux tiers des fiches de la mission économique, dite "Renaissance", concernent le domaine maritime et l'exploitation des ressources de la mer et s'appuient sur la présence du CNEXO et la perspective de la création d'une zone économique exclusive de 200 milles au large des côtes. Les autres ont trait à l'aménagement rural (reboisement, élevage) et à la valorisation des productions agricoles et deux fiches portent sur le développement industriel et le secteur touristique.

En dehors d'interventions du CNEXO à caractère expérimental ou faisant appel à une technologie de pointe dont les retombées dépassent le cadre du territoire, la plupart des opérations envisagées sont de dimensions réduites et à caractère artisanal ou semi-industriel. Elles appuient une initiative locale ou s'orientent vers une meilleure satisfaction de la demande ou des besoins en rééquilibrant et renforçant le tissu productif face au secteur commercial et en exerçant un effet bénéfique sur la balance des échanges extérieurs par une diminution des importations.

La mission analyse sans complaisance les dysfonctionnements de l'économie et les contraintes qui découlent des problèmes fonciers (indivision et spéculation), de la trop grande importance du commerce d'importation et de la difficulté d'un véritable désenclavement aérien et maritime. Elle préconise une restauration des équilibres budgétaires, une réforme fiscale, une remise en ordre du secteur administratif et l'adoption des moyens nécessaires à la conduite de l'économie (mise à jour des comptes économiques, amélioration des statistiques et des moyens de contrôle des prix).

Au moment où son rapport parvient au gouverneur, celui-ci a déjà mis en route, à l'instar de la métropole, un plan de relance

visant à soutenir l'économie et l'emploi et comportant deux tranches semestrielles de travaux d'équipement d'un montant de 3 milliards de F.CFP. Il se poursuit en 1977 par une autre tranche de 1 milliard de F.CFP.

Dans le cadre de la campagne électorale pour la réélection du député de la Polynésie (x), la commission du *Front Uni* pour l'autonomie interne présente quelques mois plus tard son propre plan de relance, catalogue d'actions orientées vers la création de complexes agro-industriels, l'aquaculture et la pêche et mettant l'accent sur la concertation et la promotion collective du monde rural à travers une synthèse des cultures en présence.

Peu avant l'adoption du nouveau Statut qui doit être suivi d'un nouveau plan de relance, le président du *Tahoeraa Huiraatira* propose lui-même au président de la République un programme pour compenser la réduction des effets du CEP et y fait figurer une série de mesures budgétaires et de dispositions visant à améliorer l'efficacité des structures en place : politique de substitution des importations etc... (xx).

Le 25 mai 1977, c'est au tour du Conseil économique et social de formuler un avis sur "*les voies et les moyens de l'expansion économique des territoires d'outre-mer du Pacifique*" en réponse à une demande écrite du Premier Ministre du 8 juin 1976. Constatant que l'installation du CEP a bouleversé l'économie et la vie sociale et que

---

(x) Francis SANFORD démissionne le 1er août de son mandat pour obtenir la dissolution immédiate de l'Assemblée Territoriale paralysée depuis novembre 1975 dans son fonctionnement. Le plan de développement du Front Uni a été remis à la presse le 22 mars peu après l'arrivée sur le territoire de la mission "Renaissance" à qui il devait l'être officiellement le 2 avril.

(xx) Cf. *La Dépêche de Tahiti* du 5 avril 1977.



son repli depuis 1974 s'est répercuté sur la croissance sans que sa relève ait été organisée, il remarque que les bénéfices de la croissance ont été très inégalement répartis et ont surtout profité au secteur tertiaire : administration, services, commerce.

Il préconise une transformation radicale du système en place et un développement plus juste et moins dépendant de l'extérieur (x). Moins soucieux d'action immédiate que la mission "Renaissance", il en reprend l'essentiel des remarques et conclusions mais place en tête de ses recommandations une réorganisation des structures permettant de mieux encadrer la fonction publique, de mieux contrôler le commerce et de mieux maîtriser l'inflation. Il suggère, pour plus de justice, la création d'un cadastre, d'une fiscalité directe, le soutien de la production locale, la libéralisation de l'importation de biens qui ne peuvent être produits sur place et aussi le retour d'une antenne de l'INSEE pour mieux cerner la situation existante (xx).

---

(x) *"Il convient d'affirmer la nécessité d'une révision profonde du processus de développement économique actuel de la Polynésie Française. Ce développement ne peut être basé sur un accroissement de l'apport métropolitain d'autant que trop souvent utilisé à des dépenses de fonctionnement au détriment des dépenses d'investissement il ne profite même pas à l'ensemble de la population. L'objectif que devrait s'assigner la Polynésie est de rechercher les voies d'une moindre dépendance vis-à-vis de l'extérieur tout en assurant une plus grande justice sociale. Cet objectif implique une volonté continue des pouvoirs publics locaux et son acceptation par les couches les plus favorisées de la population. L'accroissement de l'aide extérieure doit être lié dans l'avenir à une réorganisation fondamentale du système de développement actuel".*

Cf. JORF n° 14 du 8 juillet 1977 page 612.

(xx) Faute de moyens de fonctionnement adéquats l'INSEE a cessé d'avoir une antenne en Polynésie Française en 1974. En 1980, est créé un Institut territorial de la statistique placé sous la responsabilité d'un administrateur de l'INSEE.

Les mesures spécifiques envisagées par la mission économique sont revues dans une optique moins technocratique et leur optimisme est tempéré par une plus grande prise en compte des incertitudes et contraintes de l'environnement humain.

Priorité est donnée à l'agriculture et au développement d'une production visant à satisfaire la demande intérieure et à réduire les importations de produits alimentaires.

Vient ensuite l'exploitation des ressources de la mer qui doit s'appuyer sur le consensus de la population et la coordination des services intéressés.

Mais l'océan n'est pas plus une panacée que le tourisme dont sont à la fois souhaités le développement et la réorientation de la capacité d'accueil vers des hôtels moins luxueux, moins coûteux et décentralisés dans les îles (x). De façon générale, est proposé l'encouragement d'entreprises de taille artisanale ou semi-industrielle jouant un rôle de substitution d'importations, dans le domaine agro-alimentaire notamment (xx).

---

(x) "L'océan ne doit cependant pas être une panacée et un long chemin reste encore à parcourir avant que nombre de projets proposés aujourd'hui puissent entrer demain dans le domaine de la réalité" page 671.

"Le tourisme en Polynésie doit jouer un rôle croissant dans l'économie. Nous ne pensons pas qu'il puisse constituer l'élément essentiel de son développement. Trop soumis par nature à des influences conjoncturelles, il risque de se heurter, s'il est développé de façon inconsidérée, à des réticences de la population locale sinon à des refus. La fragilité des paysages et des sites ne doit pas être sous-estimée, les possibilités de pollution de toute nature ne doivent pas être négligées".

Cf. JORF du 8 juillet 1977 page 674.

(xx) Le Conseil économique, comme la mission "Renaissance" ne se prononce pas sur l'opportunité de la construction du barrage de la Papenoo qui doit représenter un investissement de 10 milliards de F.CFP et résoudre les problèmes de l'énergie sur l'île mais pose des problèmes complexes de financement et de rentabilité et dont la réalisation demeure subordonnée à une décision politique.

Les colloques sur le tourisme et la mer, qui se tiennent respectivement à Papeete et Nouméa en mars et en septembre 1979, témoignent de l'intérêt porté par le Secrétariat d'Etat aux DOM/TOM à ces axes de développement même si les initiatives et les résultats ne sont pas à la hauteur des espoirs formés dans des domaines où la plupart des tentatives artisanales ou semi-industrielles ont échoué et où les expérimentations nouvelles n'ont pas encore débouché sur un stade opérationnel.

Si, pendant la période couverte par le 7ème plan, le Territoire a connu une évolution institutionnelle avec l'adoption d'un nouveau Statut le 13 juillet 1977, ses activités productives n'ont pas changé de façon notable.

Tenant compte d'une conjoncture internationale toujours difficile, le Service territorial du plan, dans son document préparatoire au 8ème plan (1981-1985) souligne les problèmes majeurs en suspens qui tiennent :

- à la diminution des créations d'emploi et à l'augmentation du chômage ;
- à l'insuffisance d'activités locales et au plafonnement des activités traditionnelles ;
- à une économie dont la croissance est de plus en plus tributaire de transferts de la métropole dont le rythme de progression ne pourra sans doute pas être maintenu ;
- à l'émergence de jeunes générations qui, du fait de l'évolution des comportements et des mentalités, sont plus exigeantes que leurs aînées et plus difficiles à satisfaire.

Pour mieux tirer parti des possibilités existantes, le plan se veut stratégique, volontariste et sélectif (x) plus que normatif. Le souci de réalisme se traduit par une orientation axée sur le développement de l'appareil productif et l'impératif de *"tirer parti de toutes les potentialités du secteur primaire sur lequel reposent les possibilités de "greffer" des activités de transformation et de valorisation qui renforceront l'appareil productif"*.

Y figurent l'agriculture, les ressources de la mer, l'aquaculture, le tourisme, les énergies nouvelles (solaire, éolienne, thermique des mers, biomasse). S'y ajoutent des actions complémentaires en vue d'adapter les structures économiques et sociales à ces objectifs.

Comme dans l'ensemble des DOM/TOM, est recherchée une plus grande participation des populations à leur propre avenir par la propagation d'un modèle de croissance au ras du sol qui s'inscrit dans la logique d'un effort de décentralisation et de déconcentration, dans le cadre d'une politique nationale de restrictions budgétaires peu propice à un accroissement des transferts et dans la perspective d'un modèle de développement autocentré susceptible de résoudre les injustices et les inégalités qu'a créées ou n'a pu résorber un développement excentré.

### 3) Des résultats mitigés

Malgré la nécessité généralement admise de sa réorientation, le schéma de fonctionnement de l'économie polynésienne ne s'est en effet pas vraiment modifié. Les salaires versés par les administrations restent en 1980, selon les mêmes critères d'évaluation, de l'ordre de 30 % du PIB et le CEP, bien qu'ayant un poids relatif moindre, demeure

---

(x) *"Le 8ème plan ne doit pas être une collection de rêves. Il ne s'agit pas d'énumérer des désirs, d'additionner des souhaits, mais d'établir un minimum d'harmonie dans le couple indissociable des besoins et des moyens"*.

Cf. page introductive du document du Service du plan qui s'inspire largement des orientations et recommandations élaborées à l'échelon national.

avec les administrations civiles le principal régulateur de l'activité. Les dépenses de l'Etat, du Territoire et des communes continuent d'avoir 40 % de la dépense intérieure et leur financement est assuré pour plus de 60 % (61 % en 1980, 70 % en 1970) par des transferts publics métropolitains et pour un quart (27 % en 1980, 25 % en 1970) par des impôts assis sur les importations. Celles-ci, encouragées par les flux élevés des dépenses publiques, représentent plus du tiers des ressources en biens et services malgré un accroissement de la production locale dont la contribution passe de 52 % à 62 % du total au cours de la décennie (cf. *tableau X*). La distribution des biens importés entretient un éventail d'activités de transports, de ventes et de services qui, jointes à celles entraînées par le tourisme, sont de l'ordre de la moitié du PIB (51 % en 1980, 46 % en 1970).

L'éloignement géographique et la garantie d'un financement métropolitain font que les contrecoups des chocs pétroliers et de la crise mondiale ne sont subis qu'avec retard et de façon atténuée et que leurs répercussions sont surtout ponctuelles au niveau des prix et du déficit commercial qui reste trois fois supérieur à la valeur des exportations.

Cette croissance impulsée par les dépenses publiques explique que le Territoire ait été moins éprouvé par la conjoncture récente que la plupart de ses voisins du Pacifique Sud et que par rapport à eux il fasse figure de privilégié en réussissant tant bien que mal à consolider les acquis de la période précédente. Elle explique aussi que, malgré les efforts de diversification et d'encouragement des activités productives, les résultats restent en deçà des efforts déployés en raison de la rigidité des structures en place.

a) Une consolidation incertaine

Depuis l'implantation du CEP, la politique économique intérieure s'est orientée vers le maintien et l'affermissement des résultats obtenus à la faveur d'une conjoncture extérieure aussi favorable qu'éphémère.

Elle s'attache d'abord à développer les ressources connues et potentielles dans le domaine de l'agriculture, de la pêche et du tourisme par des investissements nécessitant des capitaux élevés et impliquant souvent un recours à l'extérieur.

En matière de tourisme, malgré la création à la fin des années soixante de trois hôtels de grande capacité et de standing international, les résultats restent inférieurs aux prévisions. Celles, particulièrement optimistes, du 6ème plan prévoyaient à l'horizon 1975 une capacité hôtelière de 7 000 chambres, la création de 7 000 emplois et la venue de 240 000 touristes. En 1980, le nombre de touristes plafonne à 100 000, celui des salariés est inférieur à 2 000 et la capacité hôtelière ne dépasse guère 2 000 chambres. Dans le secteur de la pêche, malgré une série d'études et de tentatives de mise sur pied d'une pêche industrielle axée sur les thonidés (x), celle-ci n'est pratiquée dans les eaux territoriales que par une flotte asiatique (japonaise, formosane et coréenne) de palangriers et la pêche artisanale lagonaire plafonne depuis plus de dix ans aux alentours de 2 000 tonnes de poissons commercialisés sur les marchés municipaux.

Quant aux cultures traditionnelles d'exportation, elles ne cessent de décroître. En dépit de la création en 1968 d'une usine de fabrication d'huile et de tourteaux et d'une politique de soutien et d'aide à la production qui, en dix ans, coûte aux pouvoirs publics

---

(x) Missions de Michel ANGOT en 1959, de Jean Le NOAN en 1968 (SCET-Coopération) ; étude préalable de la Cie Saupiquet en 1969 ; échecs successifs de la Société tahitienne de pêche (SOTAP), de la Société de pêche de Rangiroa (SOPERA) puis de la Société de commercialisation et d'exploitation du poisson (SCEP) en 1980.

1 725 millions F.CFP, la production de coprah chute d'un quart en dix ans et l'huilerie tourne à 50 % de sa capacité de trituration (x).

A ce manque de réussite dans l'accomplissement des objectifs poursuivis (xx), s'ajoute la difficile résorption des déséquilibres engendrés ou aggravés par une croissance rapide et mal contrôlée. Le plus flagrant résulte de la concentration urbaine de la population et des activités, situation au demeurant commune à beaucoup de pays du Tiers Monde où elle prend des proportions encore plus importantes. En 1977, plus de la moitié des habitants de Polynésie Française (57 % au lieu de 50 % en 1967) sont rassemblés à Tahiti, la plupart dans l'agglomération de Papeete, entraînant une congestion de la ville, un développement de la spéculation foncière (le prix du m<sup>2</sup> de terrain dans le centre (xxx) est supérieur à celui des Champs Elysées) et une ségrégation sociale grandissante, les plus favorisés gagnant la périphérie en bord de mer ou à flanc de montagne, les plus démunis s'entassant dans des bidonvilles au fond de vallées ingrates.

---

(x) Selon le rapport annuel de la Cour des Comptes de 1979 "*à une politique agricole à long terme nécessaire au maintien de la population dans les îles et qui eut exigé des actions persévérantes dans les domaines de la recherche et de la technique, les autorités territoriales ont trop souvent préféré un soutien systématique des prix à la production destinés à améliorer à court terme le revenu des producteurs*".

Cf. *La Dépêche de Tahiti* du 28 juin 1979.

(xx) On peut aussi citer en matière commerciale, les efforts entrepris en 1969 en direction d'une concentration (création de centrales d'achats et de chaînes à succursales multiples) qui n'ont pas réussi à enrayer la hausse des prix et n'ont créé qu'une situation de concurrence momentanée.

Cf. "CIDA contre SAVA" in "*De l'atome à l'autonomie*" page 312.

(xxx) Il est passé de 5 000 F.CFP en 1970 à 25 000 F.CFP en 1980 et atteint 50 000 F.CFP en 1983.

La politique de lotissements sociaux qui, depuis la fin des années soixante, s'efforce d'y remédier a entraîné la construction de 1 700 logements mais n'a pas réussi à résorber l'habitat insalubre qui, selon deux enquêtes successives de la *Société d'Équipement de Tahiti et des Îles* (SETIL), concerne en 1969 et 1982 4 000 logements et 22 000 personnes (x).

Des dispositions ont été également prises pour lutter contre le chômage (xx) et réduire les inégalités de revenus. En 1980, sont créés des "chantiers de développement" qui permettent d'offrir un travail temporaire à 731 personnes moyennant une dépense conjointe de l'Etat et du Territoire de 180 millions de F.CFP.

Le SMIG fait l'objet de revalorisations importantes et, entre 1977 et 1980, progresse de 95 %, autant que de 1970 à 1977. Dans le même temps, l'indice des prix à la consommation, dont la structure, de plus en plus inadaptée, repose sur l'étude des budgets familiaux de 1968, n'augmente que de 30 %. Le salaire minimum devient ainsi d'un tiers inférieur à celui de la métropole comme le PIB par habitant. La

---

(x) SCET/COOP/SETIL, 1969 - Rénovation urbaine : agglomération de Paapeete - 227 p.

SETIL/OTHS, 1982 - Enquête sur la situation de l'habitat insalubre de Tahiti.

La politique menée depuis 1971 en matière de logement social fait l'objet d'appréciations critiques de la Cour des Comptes dans son rapport annuel de 1979.

Cf. *La Dépêche de Tahiti* du 28 juin 1979.

(xx) Le recensement de 1977 aborde pour la première fois avec précaution la question du chômage qui toucherait 1 869 personnes, en majorité polynésiennes (75 %) et la plupart situées dans les Îles du Vent (87,5 %). Bien qu'en progression, il reste difficile à évaluer du fait de l'absence d'indemnités de chômage et du manque de pertinence de la notion moderne d'emploi pour embrasser les occupations de personnes qui se situent en dehors du circuit marchand.

Cf. *Tableau XXVI*.



situation est moins favorable pour la couverture sociale bien qu'au prix d'une contribution modérée elle se soit étendue en 1980 aux agriculteurs, pêcheurs et artisans. Selon les calculs de l'ITSTAT, les prestations servies par habitant sont 5,5 fois inférieures à celles de la métropole sur la base de prélèvements également cinq fois moindres.

Mais le décalage le plus frappant est celui qui persiste entre le secteur public et le secteur privé.

Tableau 24 - Structure de la fonction publique en 1977<sup>(1)</sup>.

- Personnel dépendant des armées <sup>(2)</sup>	5.670
dont :	
- Police	390
- Armée	3.320 (357 en 1962)
- Personnel civil CEP et DCAN	1.960
- Personnel des administrations civiles <sup>(3)</sup>	7.867 (2752 en 1962)
- Ensemble de la fonction publique (32 %)	13.537 (3109 en 1962)
- Ensemble du secteur privé (68 %)	29.266
- Non déclaré	65
- Ensemble population active de plus de 15 ans	42.868 (26978 en 1962)

(1) Résultats du recensement du 29 avril 1977 page 102-103.

(2) Si on y ajoute les 1 617 militaires du contingent, le personnel dépendant des armées s'élève à 7 287 personnes, soit 50 % des effectifs de la fonction publique.

(3) Dont 22 % pour l'Etat, 30 % pour les Communes et 48 % pour le Territoire qui comptait en 1976 2 176 contractuels et 1 060 fonctionnaires CEAPP.

En 1977, la part des administrations dans les ressources des ménages (31 %) est du même ordre que celle de la population active qui s'y trouve employée (32 %) mais cette situation couvre de nombreuses disparités. Les agents de l'Etat, du Territoire et des collectivités locales perçoivent des rémunérations sensiblement plus élevées que celles que reçoivent les salariés du secteur privé et, au sein de la fonction publique, coexistent une diversité de statuts et de situations génératrice de tensions. Les fonctionnaires métropolitains servant dans le territoire voient leurs traitements affectés d'un coefficient multiplicateur progressivement réduit de 2,13 à 1,85 entre 1978 et 1980 et les fonctionnaires territoriaux appartenant au *Corps d'Etat de*

L'Administration de la Polynésie Française (CEAPF) (x), bien que d'origine locale, bénéficient des mêmes dispositions et peuvent se rendre tous les trois ans en métropole.

Le plafonnement de leurs effectifs a conduit l'administration territoriale à créer au fur et à mesure de ses besoins des postes de contractuels régis depuis mai 1968 par la convention des *Agents non Fonctionnaires de l'Etat* (ANFA) qui leur confère des avantages moindres mais enviables au regard de la situation des salariés du commerce ou de l'industrie (xx).

A ce problème s'ajoute celui de l'adaptation du système éducatif aux besoins du développement. Le taux de scolarisation est aujourd'hui de 100 % mais l'échec scolaire reste préoccupant au point qu'en 1977 70 % des enfants d'une même classe d'âge se retrouvent dans la vie active sans diplôme et sans formation facilitant cette insertion.<sup>(xxx)</sup>

---

(x) Ce corps a été créé par une loi du 11 juillet 1966, exorbitante du Droit commun en ce sens qu'elle remet en cause la distinction entre Etat et Territoire au double plan du personnel employé et des pouvoirs sur ce personnel désormais placé sous la tutelle directe de l'Etat qui le rémunère. Sa prise en charge financière totale n'est intervenue qu'à partir de 1980 en même temps que s'opère une intégration de certaines catégories de fonctionnaires contractuels recrutés depuis lors.

Exemple de l'attrait pour le CEAPF, un recrutement de 7 agents de bureau en novembre 1977 a suscité 895 candidatures.

Cf. *La Dépêche de Tahiti* du 20 décembre 1977.

(xx) Jusqu'en 1977, un agent contractuel titulaire du certificat d'étude débute dans la fonction publique avec un salaire 3,5 fois supérieur au SMIG. A partir de 1978, avec la fin de l'indexation du traitement de ces agents sur le SMIG et la revalorisation de ce dernier, l'écart se réduit et n'est plus que de 2,5 à la mi-80.

(xxx) Cf. "Etude de l'institution scolaire et de son rapport aux structures du marché de l'emploi en vue de propositions pour la prolongation de la scolarité".

Papeete, février 1978 - Service de l'Education, centre de recherche et de documentation pédagogiques.

En dépit de tentatives d'ajustement à la Polynésie d'un enseignement de type métropolitain, les retards, déjà marqués dans l'enseignement primaire, le sont encore plus dans le secondaire où le taux d'échec varie de 40 % à 60 %. S'y ajoutent une déperdition rapide des connaissances à la sortie de l'école lorsque l'élève retrouve son milieu d'origine et une inadéquation persistante des formations dispensées au marché du travail (cf. tableau 24). Les élèves achevant leurs études au niveau du BEPC sont en nombre excessif (en juin 1980, 750 candidats se sont présentés à cet examen et 19 ont été reçus) et il y a pénurie d'ouvriers qualifiés, de techniciens et de cadres de haut niveau.

b) Un redéploiement laborieux

La volonté d'améliorer le fonctionnement de l'économie va de pair avec celle d'en stabiliser les assises en luttant contre les tendances centrifuges qui la rendent de plus en plus dépendante de l'extérieur et les tendances centripètes qui, localement, entraînent une perte de substance des archipels au profit d'un centre urbain déjà congestionné.

Elle conduit dans le domaine productif à développer et élargir l'éventail des ressources et à y mieux associer les îles périphériques par une décentralisation plus poussée et à réduire leur isolement par une amélioration des infrastructures de transport et de communications. A partir de 1975, les effets conjugués de la crise et du repli du CEP orientent ce mouvement vers un développement moins ambitieux, davantage axé sur les ressources et les énergies locales.

- Pour limiter les importations et relancer les activités, des actions de diversification sont entreprises dans les domaines les plus divers, la plupart du temps à l'instigation des pouvoirs publics et avec leur concours logistique et financier : conventions entre l'Etat et le Territoire sur des projets particuliers, création d'organismes ou de fonds spécialisés, octroi de facilités en matière de prix ou de crédits.

Elles ont pour point d'application privilégié la mise en valeur des ressources marines dont les potentialités apparaissent particulièrement prometteuses depuis 1978 avec l'extension à 200 milles marins des eaux territoriales et la création d'une *zone économique exclusive* (ZEE) couvrant ce périmètre (x).

Implanté en 1972 à Tahiti, le *Centre océanologique du Pacifique* (COP) dépend du *Centre national pour l'exploitation des océans* (CNEOX) avec lequel le Territoire signe un accord pour le développement de l'aquaculture et la réalisation commune de divers projets visant dans un premier temps à satisfaire le marché local en produits actuellement importés et ultérieurement à procurer des ressources d'exportation. Le protocole porte sur la culture de chevrettes ou crevettes d'eau douce, la production et la capture d'appâts vivants dans l'optique d'une pêche industrielle des thonidés et celle de naissains d'huîtres nacrées pour pallier l'insuffisance des stocks et encourager le développement de la perliculture. D'autres opérations sont mises en oeuvre par le COP, seul ou avec l'appui de services territoriaux : production et essais d'élevage en grandeur nature de crevettes de mer, mise au point et production en association avec le Service de l'Elevage d'aliments composés pour la nutrition des chevrettes, culture en coopération avec le Service de l'Economie rurale d'algues spirulines entrant dans la fabrication de ces aliments, production et grossissement avec le soutien du Service de la Pêche de mollusques (moule verte des Philippines, huîtres, palourdes). La plupart de ces opérations sont encore au stade expérimental mais la culture de chevrettes, à la technologie éprouvée, est en cours de transfert au Territoire (Ecole d'agriculture d'Opunohu à Moorea) et au secteur privé (ferme privée de Mahaena et ferme mixte de Teahupoo).

---

(x) Il est prévu dans le cadre du 8ème plan (1981-1985) que les pouvoirs publics consacrent au développement des ressources vivantes de l'océan 3 milliards F.CFP (au lieu de 1,4 milliard F.CFP de 1971 à 1980, période couverte par les 6ème et 7ème plans) et le secteur privé 2 milliards F.CFP.

L'exploration de la zone économique à la recherche de nodules polymétalliques (x) n'a pas donné jusqu'à maintenant les résultats escomptés et la prospection et la collecte d'appâts vivants ont montré que les ressources ne sont pas suffisantes pour justifier l'intervention d'une flottille équipée pour cette forme de pêche.

Le CNEXO se penche aussi sur l'énergie thermique des mers et l'exploitation possible d'un cycle thermique utilisant comme source chaude l'eau de surface (de l'ordre de 25°) et comme source froide l'eau profonde (de l'ordre de 4°). Le coût local d'une usine de ce type, d'une puissance de 15 mégawatts, serait d'environ 10 milliards F.CFP. C'est celui auquel était estimé le barrage hydro-électrique prévu sur la Papenoo avant que la déconfiture de la *Société d'énergie polynésienne* (ENERPOL) constituée pour sa réalisation ne se solde en 1979 pour le Territoire par une facture de 550 millions F.CFP. A une échelle plus modeste, celui-ci signe avec le CEA en juillet 1978 une convention relative à un programme triennal de démonstration d'énergies renouvelables chiffré à 295 millions F.CFP et financé à 50 % par le *Commissariat à l'énergie solaire* (COMES) et à 25 % par le CEA et lui-même. Aux applications d'abord envisagées - climatisation et réfrigération solaires, pompage d'eau douce par éoliennes ou photopiles - s'ajoutent bientôt l'électrification par les mêmes procédés ou par de mini-centrales hydrauliques et le dessalement de l'eau de mer par osmose inverse en association avec une éolienne. Ces expériences permettent de mettre en place pour 1981-1983 un plan d'équipement axé vers les archipels. A Tahiti où l'électricité, d'origine thermique, est produite et distribuée par l'Electricité de Tahiti (EDT), se constituent en 1980 deux nouvelles sociétés privées envisageant de produire de l'énergie à partir de petites centrales hydro-électriques sur les rivières

---

(x) Menées en collaboration avec le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), la Société Le Nickel (SLN) et la SNPA, elles n'ont pas permis jusqu'à présent de découvrir des gisements importants à haute teneur de cuivre, de nickel et de cobalt.

Vaite (commune de Teva I Uta) et Papeiti (commune de Papara) (x).

La diversification de la production est également encouragée en matière industrielle et artisanale. Dans ce sens sont créés en 1977 un "*Bureau de Développement*" et, conformément au nouveau Statut du Territoire, un *Comité Economique et Social* (CES), organe consultatif de 30 membres élus au sein des organisations professionnelles, syndicales et associatives. En juin 1978, un *Fonds spécial pour le développement de l'industrie et de l'artisanat* (FSDIA) voit le jour afin de favoriser les initiatives individuelles et collectives par une aide financière dont le montant s'élève en 1980 à 40 millions F.CFP. Depuis 1966, existe aussi un régime fiscal de longue durée qui garantit aux entreprises hôtelières, agricoles, piscicoles ou minières d'un capital au moins égal à 50 millions F.CFP des impôts et droits fiscaux stables pendant 25 ans.

La pièce maîtresse de la politique mise en oeuvre reste le *code des investissements* institué la même année. Ses remaniements en février 1971 et août 1976 élargissent l'éventail des entreprises susceptibles d'y être agréées et des avantages qui leur sont consentis moyennant des engagements en matière de création d'emplois et de mobilisation de fonds.

Alors qu'en 1971 est exigé un investissement minimum de 5 millions F.CFP, ce chiffre est réduit de moitié en 1976 et le champ d'application du code s'ouvre aux entreprises semi-industrielles et artisanales. En plus d'exonérations et allègements fiscaux, la prime d'équipement instituée en 1971 voit son montant majoré en fonction de l'éloignement de Papeete et s'y ajoute un système de primes et de sur-

---

(x) La première est devenue en décembre 1980 la Compagnie de développement des énergies renouvelables (CODER) - Marama Nui.

primes selon la nature et le nombre des emplois créés. D'après un bilan établi par le Service des Affaires Economiques, 158 entreprises ont été agréées au code de fin 1970 à fin 1980, représentant un investissement global de plus de 8 milliards F.CFP et 2 500 nouveaux emplois (x).

Tableau 25 - Entreprises agréées au code des investissements (1966-1981)<sup>(1)</sup>

	1966-1970			1971-1976				1976-1981			
	Nombre (2)	Investissements millions F.CFP %		Nombre (3)	emplois	Investissements millions F.CFP %		Nombre (4)	emplois	Investissements millions F.CFP %	
Agriculture	-	-	-	3	16	46,0	1,5	8	10	70,1	1,4
Elevage, aquaculture	1	14,5	0,7	9	10	152,0	4,9	5	8	108,1	2,1
Pêche, perliculture	-	-	-	1	7	8,6	0,3	3	41	49,6	1,0
Secteur primaire	1	14,5	0,7	13	33	206,6	6,7	16	59	227,8	4,5
Industries, TP	3	45,0	2,2	5	73	502,1	16,2	43	575	1408,9	27,8
Agro-alimentaire	3	174,6	8,6	4	342	299,6	9,6	20	432	840,6	16,5
Secteur secondaire	6	219,6	10,8	9	415	801,7	25,8	63	1007	2249,5	44,3
Transports	3	98,0	4,9	5	13	338,7	10,9	5	12	425,1	8,4
Tourisme	23	1679,7	83,1	27	628	1757,2	56,6	20	378	2169,6	42,8
Autres	1	11,0	0,5	-	-	-	-	-	-	-	-
Secteur tertiaire	27	1788,7	88,5	32	641	2095,9	67,5	25	390	2594,7	51,2
Ensemble	34	2022,8	100,0	54	1089	3104,2	100,0	104	1456	5072,0	100,0

(1) Entreprises agréées de 1966 à fin 1980 avec les emplois et investissements projetés (et pas nécessairement réalisés).

(2) Dont 23 créations et 11 extensions d'entreprises

(3) Dont 33 créations et 21 extensions

(4) Dont 86 créations et 18 extensions

Source = Bilan du code des investissements  
Service des Affaires Economiques 1981.

A considérer l'évolution qui s'est produite depuis sa création, on constate une diminution relative des investissements effectués dans le secteur tertiaire (tourisme essentiellement) au profit du secteur secondaire (industries, travaux publics, agro-alimentaire dont

(x) Ce chiffre peut-être comparé aux 1 800 emplois qui, selon le projet de synthèse du 7ème plan, devraient être créés chaque année pour les jeunes qui arrivent sur le marché du travail.

L'importance croît régulièrement (x)) cependant que les investissements dans le secteur primaire restent faibles. L'orientation graduelle du code en direction d'entreprises de dimensions plus modestes se marque par un investissement moyen par entreprise qui passe de 59 millions F.CFP pour la période 1966-1970 à 49 millions F.CFP pour la période 1976-1980 (xx). Ces chiffres donnent une indication de tendance mais doivent être maniés avec précaution car il s'agit de déclarations d'intention, probablement gonflées lors de la demande d'agrément, dont certaines n'ont pas été suivies d'exécution ou n'ont connu qu'un faible taux de réalisation. Pour prendre un exemple, lorsque la SCEP dépose son bilan en 1980, elle est loin d'avoir investi les 482 millions F.CFP et créé les 543 emplois qu'elle prévoyait et ses investissements et emplois effectifs n'ont eu qu'une durée et un impact limités.

- A l'encouragement des activités productives locales s'ad- joint le souci de mieux y associer la population des archipels éloignés par une amélioration des dessertes intérieures. Au handicap posé par l'émiettement du Territoire, la dispersion de ses 105 îles et la croissance démesurée de l'agglomération de Papeete, se greffe en effet un renchérissement des coûts de transport qui se répercute sur les échanges.

Depuis 1960, la desserte maritime de quelques 90 îles et atolls est assurée par une vingtaine d'armements et autant de caboteurs, encore appelés "goélettes", dont l'itinéraire et le rythme de rotation varient en fonction de l'éloignement, du fret et des infrastructures d'accueil. Elle se fait encore partiellement à l'aventure, à la recherche d'un chargement de retour (coprah, poissons, nacres ou

---

(x) De 1976 à 1981, ont été agréées dans le secteur agro-alimentaire une vingtaine d'entreprises totalisant 840 millions F.CFP d'investissements et 432 emplois.

(xx) Entre 1976 et 1981, 26 % des entreprises agréées envisagent des investissements inférieurs à 10 millions F.CFP contre 13 % de 1966 à 1976 et 10 % des investissements supérieurs à 100 millions F.CFP contre 15 % pour la période précédente.



coquillages) contre lequel sont troquées les marchandises apportées de Papeete (x). On compte en 1978 18 goélettes représentant un port en lourd de 4 215 tonnes et pouvant transporter 640 passagers au lieu de 23 goélettes d'un port en lourd de 2 100 tonnes et pouvant recevoir 964 passagers en 1965. La capacité en passagers a diminué d'un tiers et celle en marchandises a doublé, la capacité moyenne de port en lourd par unité passant de 90 tonnes à 234 tonnes. En dépit d'un renouvellement progressif opéré sur le marché de l'occasion, le vieillissement de la flotte s'est accentué et son âge moyen varie de 16,5 ans en 1965 à 17,5 ans en 1978. Il illustre la situation difficile de cette branche où règnent une concurrence et des coûts d'exploitation élevés que réduisent partiellement les aides et subventions accordées par le Territoire (xx). En 1978, celui-ci s'efforce d'améliorer la situation en soumettant les armateurs à un cahier des charges et en instaurant un plan global de transport, malheureusement rendu d'application difficile par une réglementation tatillonne. La complexité de la situation est accrue par l'existence d'un monopole pour la desserte des îles Australes au profit de la *Société de Navigation des Australes* (SNA) créée en 1970 et devenue d'économie mixte en 1975 lorsque le Territoire en prend le contrôle à la suite de difficultés de gestion. S'y ajoute la flottille que s'est peu à peu constituée l'administration pour faire face à ses besoins et qui comprend en 1980 une goélette et 5 LCT (Landing Craft Transport), soit une capacité de port en lourd de 2 000 tonnes.

---

(x) En ce qui concerne l'archipel des Tuamotu, en 1981 48 atolls ont fait l'objet de 926 touchées de goélettes (178 à l'aventure) et le trafic a porté sur 10,5 tonnes de marchandises (3,5 tonnes à l'aventure, 7 tonnes à la commande) (informations communiquées par Luc CAMBREZY - Travail à paraître).

(xx) Des subventions sont versées pour le transport du coprah et des hydrocarbures (100 millions F.CFP en 1975) jusqu'en 1980, date à laquelle le Territoire entreprend d'en faire bénéficier directement leurs destinataires finaux. Le principal facteur de déséquilibre reste l'insuffisance du fret de retour qui ne représente en moyenne que 40 % du fret aller,

Aujourd'hui, l'économie des îles périphériques est toujours rythmée par le passage de goélettes aux rotations irrégulières et à l'offre de transport insuffisante en dépit d'une capacité globale excédentaire. Les infrastructures portuaires restent modestes et l'ensemble des archipels des Tuamotu-Gambier, des Marquises et des Australes ne dispose que de 12 quais à caboteurs dont trois seulement accessibles aux goélettes d'un port en lourd de plus de 300 tonnes. De même, les investissements prévus au 7ème plan en matière de desserte maritime interinsulaire n'ont été réalisés qu'à concurrence de 60 % (942 millions F.CFP pour 1 500 millions F.CFP prévus).

Tableau 26 - Evolution des transports intérinsulaires (1960-1980).

Année	Transport maritime			Transport aérien		
	Nbre de goélettes	Nbre de passagers	Fret en tonnes	Nbre de aérodro.	Nbre de passagers	Fret en tonnes
1960	24	23.190	41.523	1	8.401 <sup>(2)</sup>	
1965	23	17.111 <sup>(1)</sup>	47.650 <sup>(1)</sup>	3	32.332	
1970	22	16.861	45.291	7	75.059	85
1975	22	20.541	62.665	18	140.468	458
1980	17	15.691	79.686	34	208.619	570

Source : Statistiques de cabotage du Service des Douanes  
Statistiques du Service de l'Aviation Civile

(1) 1966  
(2) 1961

Malgré des progrès spectaculaires au cours des années écoulées - le seul aéroport de "Terre déserte" aux Marquises mis en service en 1979 a coûté 510 millions F.CFP -, la desserte aérienne intérieure ne compense que partiellement ces insuffisances. Depuis 1970, le nombre des aérodrômes a quintuplé et celui des passagers a presque triplé mais seules 27 îles font en 1980 l'objet de liaisons commerciales régulières (12 en Fokker F 27 et 15 en Twin Otter) alors que les goélettes doivent toucher dans le plan de transport élaboré en 1978 près de 90 îles dont un tiers, non habitées régulièrement, à la demande. Le fret transporté reste faible, compte tenu d'avions équipés pour le transport de passagers et de tarifs prohibitifs par rapport à ceux des goélettes.

Tableau 27 - Tarifs comparatifs de transports interinsulaires<sup>(1)</sup>.

Destination	Transport maritime		Transport aérien	
	Tarif fret F.CFP/kilo	Tarif passager (F.CFP)	Tarif fret F.CFP/kilo	Tarif passager (F.CFP)
1) Iles sous le vent Papeete-Raiatea	1,3	800	40	3.420
2) Tuamotu-Gambier :				
Papeete-Rangiroa	5	1.000	56	4.915
Papeete-Makemo	7	2.600	90	7.960
Papeete-Hao	8	3.600	123	10.910
Papeete-Totegegie	8	3.600	211	16.780
3) Marquises :				
Papeete-Nuku-hiva	7	3.600	232	17.500
4) Australes :				
Papeete-Tubuai	7	1.200	91	8.350

(1) Tarifs en vigueur au début de 1980.

Aux termes d'une convention tripartite passée en 1971 avec l'Etat et le Territoire, Air Polynésie, filiale d'UTA qui détient 80 % de son capital, a le monopole de l'exploitation des lignes aériennes intérieures à l'exception de la liaison avec Moorea qu'elle assure en pool avec la compagnie privée Air Tahiti. Ayant rapidement étendu son réseau dans le cadre d'une double politique de désenclavement et de développement touristique, assurant à la demande des autorités locales certaines liaisons peu rentables (x), elle pratique des prix relativement compétitifs et conserve un équilibre fragile. Après plusieurs exercices favorables, elle connaît en 1980 un déficit d'exploitation de 60 millions F.CFP alors que la convention qui la lie au Territoire, arrivée à expiration, doit faire l'objet de nouvelles négociations.

---

(x) La convention établit la distinction entre un secteur commercial libre et un secteur conventionné dont le déficit est couvert à 90 % par l'Etat dans les limites d'un montant plafonné (il s'agit principalement des lignes desservies par Twin Otter).

- L'effort de désenclavement se double d'une politique de "revitalisation" des archipels qui prend son essor à partir de 1975. Son point de départ est la réforme communale décidée par la loi du 24 décembre 1971 qui transforme les districts de Droit local en communes de Droit commun et en collectivités territoriales de la République (x). Elle allège leur tutelle et leur donne une réelle autonomie financière par la création d'un *Fonds Intercommunal de Péréquation* (FIP) alimenté par un prélèvement sur les recettes fiscales territoriales. S'élevant progressivement de 15 % à 25 % de leur montant, les fonds collectés passent de 200 millions F.CFP en 1972 et 736 millions en 1973 à 2 536 millions en 1979 et 2 800 millions en 1980. S'y ajoute à partir de 1979 une dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat, d'un montant initial de 650 millions F.CFP.

Une nouvelle loi du 29 décembre 1977 rapproche la situation locale de celle prévalant en métropole et renforce le pouvoir des maires en leur donnant des moyens d'intervention accrus en matière économique (perception de certaines taxes, possibilité de créer des syndicats à vocation multiple...).

Parallèlement, est créé en 1978 un *bureau d'aide technique* pour assister les communes dans la réalisation de leurs travaux d'équipement et, la même année, est organisé en France un voyage d'information pour permettre aux élus polynésiens de comparer leurs problèmes

---

(x) Aux 4 communes de Papeete, Pirae, Faaa et Uturoa s'ajoutent 44 nouvelles communes. Officiellement présentée comme devant permettre à la base une meilleure participation aux affaires locales et un apprentissage des responsabilités, la réforme a aussi pour but de mieux répartir les fonds et de mettre fin à une discrimination budgétaire au détriment des archipels éloignés. Sur le plan local, elle soulève des réticences et protestations des élus qui y voient à la fois une balkanisation coûteuse, une volonté centralisatrice de la métropole et une réduction des attributions du Conseil de Gouvernement et de l'Assemblée Territoriale auxquels échappe désormais la libre disposition d'une fraction des recettes fiscales du Territoire.

avec ceux de leurs collègues métropolitains. Deux ans plus tard, se met en place un *Syndicat pour la Promotion des Communes* (SPC) ayant pour objet la formation et le perfectionnement de leur personnel.

D'autres mesures s'efforcent de réduire le coût de l'éloignement pour les populations concernées. En 1974, est mis en place un système de péréquation des prix d'achat du coprah favorable aux producteurs des îles lointaines. A partir de 1976, un système analogue s'applique à la vente d'hydrocarbures et prolonge l'aide au carburant instaurée deux ans plus tôt. En janvier 1977, voit le jour une procédure d'homologation périodique des prix maximaux auxquels doivent être vendus dans les archipels des Tuamotu-Gambier, des Marquises et des Australes, les produits de première nécessité figurant sur une liste fixée par arrêté.

A ce dispositif d'encadrement s'ajoutent des mesures incitatives. Un *Fonds d'aménagement et de développement des îles de la Polynésie Française* (FADIP), créé en décembre 1979, a pour objet, en favorisant le développement des activités économiques, sociales et culturelles dans les archipels éloignés et en soutenant la culture du coprah, de donner à leurs habitants les moyens de rester sur place et d'encourager les populations attirées par Tahiti à s'installer ou à se réinstaller dans ces archipels. Fonctionnant sur dotations annuelles du FIDES, il permet de distribuer en 1980 162 millions F.CFP dont 44 % au titre de l'aide au coprah, 33 % pour le retour dans les îles (primes de réinstallation, de premier emploi, de prise en charge du transport, de logement, de stages de formation professionnelle) et 22 % pour de petites opérations susceptibles de réanimer le tissu économique et social local.

Son action vient en complément de l'aide à l'habitat dispersé, attribuée sous forme de subventions (70 millions F.CFP de 1975 à 1978) dans le cadre du *Fonds spécial pour l'habitat*.

Elle renforce aussi l'intervention du Fonds spécial d'investissement pour l'aménagement et le développement rural créé en janvier 1974 et élargi à la pêche en août 1977 où il devient le *Fonds*

*Spécial d'Investissement pour le Développement de l'Agriculture et de la Pêche* (FSIDAP). Alimenté par une dotation du budget territorial, son rôle est de promouvoir par une aide financière les activités agricoles et halieutiques individuelles et collectives et, à ce titre, il reçoit en 1980 95 millions F.CFP répartis à raison de 60 % pour l'élevage et 40 % pour la pêche (parcs à poissons, équipements de sécurité sur les bonitiers).

A ces incitations financières, s'ajoute l'action d'organismes bancaires comme la *Société de Crédit de l'Océanie* (SOCREDO) qui, avec l'aide de la *Caisse Centrale de Coopération Economique* (CCCE) dont les engagements locaux en direction du secteur productif ont triplé depuis 1975 (x), fait fonction de banque de développement territorial.

Tableau 28 - Evolution des prêts consentis par la Socredo

Exercices	1960-1965			1970			1975			1980		
	Nombre	Montant (millions FCFP) %		Nombre	Montant (Millions FCFP) %		Nombre	Montant (Millions FCFP) %		Nombre	Montant (Millions FCFP) %	
Tahiti	3132	14940	90	1609	10335	90	1418	21362	82	3163	78708	82
(dont Papeete, Pirae, Faaa)	1075	7166	43	763	5517	48	722	11997	46	1434	39329	41
Autres îles	1135	1709	10	374	1196	10	433	4589	18	810	17353	18
Total	4267	16649	100	1983	11531	100	1851	25951	100	3973	96061	100
<b>Secteur d'activité</b>												
Primaire	1571	2767	17	406	1110	10	408	4405	17	499	11109	12
Secondaire (1)	306	2061	12	143	1037	9	53	1883	7	222	12780	13
Tertiaire	2390	11821	71	1434	9384	81	1390	19663	76	3252	72172	75
dont immobilier	2133	10362	62	1112	8568	75	1074	17110	66	1970	54256	56
Total	4267	16649	100	1983	11531	100	1851	25951	100	3973	96061	100

(1) Les prêts au commerce ne sont pas séparés des prêts à l'industrie jusqu'en 1974 et figurent dans le secteur secondaire jusqu'en 1975.

(x) Ils passent de 1 054 millions F.CFP en 1975 à 3 108 millions F.CFP en 1980.

La multiplication de ses guichets et bureaux itinérants et une meilleure collecte de l'épargne (ses dépôts progressent de 35 % entre 1979 et 1980) favorisent également le développement de ses interventions en faveur de l'habitat et de la petite production grâce à des prêts à faible taux (de 5,5 % à 9 %), souvent consentis dans les archipels par le truchement des Sociétés de Caution Mutuelle (SCM) de pêche qui s'y mettent en place en 1978.

Dans le domaine socio-culturel, est expérimenté à la fin de la même année un réseau de retransmission en différé de programmes de télévision de FR3 Tahiti à l'aide de magnétoscopes et d'enregistrements sur vidéo-cassettes. Initié aux Marquises, ce réseau de vidéo-télévision s'étend bientôt à 14 communes des Tuamotu et à deux îles des Australes où il offre une sélection hebdomadaire de 15 à 17 heures d'émissions. A but de distraction et d'ouverture sur le monde extérieur, il doit être intégré à FR3 en 1982 et constituer une "école parallèle" de pénétration de la culture et de la langue française pouvant déboucher sur des actions de formation et d'enseignement (scolaire, sanitaire, initiation à la gestion communale) (x).

Il est prématuré de porter un jugement sur l'efficacité de ces mesures de redéploiement dont l'importance et la cohérence se renforcent progressivement. Mais, compte tenu des contraintes que posent la distance, la dispersion et la faiblesse des ressources et du peuplement des îles périphériques, il est probable qu'elles conserveront un caractère social autant qu'économique tant que ne se concrétiseront pas les espoirs placés dans la mise en valeur du potentiel marin de la zone économique exclusive créée autour du Territoire.

---

(x) Cf. "Te Ve'a Oire", La Vie des Communes, n° 33, décembre 1980 :  
Télé-Vidéo : les îles face au petit écran page 3.

## CONCLUSION

Après avoir été bouleversée par la venue du CEP, l'économie polynésienne semble, selon les critères de comparaison habituels, s'être adaptée à la situation nouvelle et avoir réussi à consolider sa position. Le produit intérieur brut, après un bond spectaculaire dans les années soixante où il connaît une progression annuelle supérieure de 15 % à celle de la métropole, continue la décennie suivante d'augmenter, même s'il le fait à un rythme moins rapide que le sien. Il lui reste inférieur d'un tiers en 1980 mais n'en est pas moins largement au-dessus de celui de la plupart des pays et territoires du Pacifique Sud (hormis la Nouvelle-Calédonie et les territoires sous tutelle américaine dont la situation est comparable).

Le recours à d'autres indicateurs globaux permet de constater qu'en 1980 le Territoire consomme encore plus qu'il ne produit et que la progression de ses dépenses continue d'être plus rapide que celle de sa production alors que ses exportations marquent le pas (*Cf. tableaux IV à VII*). Il montre aussi que depuis 1970 la dépendance de la métropole s'est quelque peu réduite sur les plans économique, commercial et financier. Comparés au produit global, les importations, le déficit commercial, les transferts métropolitains et les dépenses publiques ont vu leur importance relative diminuer et la production s'orienter davantage vers les besoins locaux en même temps qu'un effort se fait jour en matière d'équipement et d'investissement (*Cf. tableau VIII*). Cette amélioration reste insuffisante et d'un coût trop élevé pour permettre d'envisager un retournement de la situation.

Les mesures de diversification de la production et de revitalisation des archipels, qui vont dans le sens d'un développement plus autonome, sont elles aussi fragiles et fragmentaires et répondent plus à une impulsion du pouvoir central assortie d'une assistance financière et technique qu'à une initiative locale émanant d'une base soucieuse de son autosuffisance. Elles sont également limitées en regard du poids des administrations dans l'économie. La poursuite des opérations du CEP après le repli opéré en 1975 et le relais que tendent à prendre les autorités civiles font que les dépenses publiques sont



encore proches en 1980 de 60 % du produit intérieur brut. Bien que dirigées vers une relance de la production ou vers des mesures de redistribution et de protection sociale, elles arrivent difficilement à résorber les distorsions créées ou aggravées par l'arrivée du CEP.

L'absence de réforme foncière et fiscale, les privilèges attachés à une fonction publique au rôle prépondérant et une situation générale déprimée favorisent l'accroissement des disparités sociales et les remèdes adoptés risquent de n'être que des palliatifs pour peu qu'ils s'attachent aux effets plus qu'aux causes. En dehors de l'inconnue que représente pour l'avenir le CEP, le cadre institutionnel dont est doté le Territoire explique que les dépenses publiques qui y sont faites viennent concrétiser une politique métropolitaine dont la logique ne peut que partiellement épouser les données locales.

Orienté vers une plus grande autonomie, le Statut de 1977 offre un cadre juridique plus satisfaisant mais ne s'accompagne pas de moyens suffisants pour faire prévaloir une gestion à terme de l'économie sur son pilotage à vue. En renforçant ces moyens et en permettant l'établissement d'un consensus plus étroit, le prochain Statut pourrait faciliter le passage progressif d'une croissance assistée ou télécommandée de l'extérieur à un développement autocentré réalisé en coopération et répondant aux intérêts réciproques des parties en présence.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

- Ambassade de France à New York, 1966 - The French Nuclear Tests in the Pacific - 15 p.
- ARINO (H.), 1969 - Etude socio-économique de la Polynésie Française - Rapport CHEAM, 50 p.
- BAZIN (M.), 1960 - Polynésie Française : situation économique et perspectives d'avenir. Service des Affaires Economiques et du Plan, multigraphié.
- BLANCHARD (P.), 1983 - Vers une politique d'aménagement du territoire réaliste et ambitieuse pour la Polynésie Française - Rapport établi à la demande du Conseil de Gouvernement - Première partie : une lacune à combler, 47 p. Deuxième partie : les données de base du territoire, 156 p. Troisième partie : les bases d'une politique d'aménagement, 63 p.
- BOUTILLIER (J.L.), 1984 - Rôle des investissements privés et publics dans le développement de l'agglomération de Papeete (1963-1983) Papeete, Centre ORSTOM, 85 p.
- CEA, 1966 - La Polynésie Française et le CEP Bulletin du CEA, mai-juin.
- CEA, 1979 - Numéro spécial Polynésie Echos du CEA, décembre 1979.
- Comité Economique et Social de Polynésie Française, 1980 - Avis et rapport sur l'étude du plan quinquennal territorial 1980-1985.
- Conseil Economique et Social, 1977 - Les voies et les moyens de l'expansion économique des territoires d'outre-mer du Pacifique JORF n° 14 du 8 juillet 1977 p. 609-697.
- CHAUVOIS (P.), 1964 - Les expérimentations nucléaires françaises au Pacifique Revue de la Défense Nationale, août-septembre p. 1427-1441.
- Conseil de Gouvernement de la Polynésie Française, 1979 - "Tahiti Moana", document préparatoire au colloque de la mer.
- COUCHE (J.P.), 1968 - Tahiti à l'heure de l'atome Inédit, 189 p. ronéo.
- Cour des comptes, 1979 - Rapport annuel, chapitre consacré à la Polynésie Française.

- Cour des comptes, 1983 - Enquête sur les coûts des expérimentations nucléaires réalisée à la demande du gouvernement de la République Française.
- Commission du Pacifique Sud, 1982 - Les économies du Pacifique Sud, résumé statistique annuel, 6ème édition 36 p.
- DANIELSSON (B.), 1983 - French Polynesia : Nuclear Colony in Politics in the Pacific Islands - University of South Pacific, vol. 2 p. 193-226.
- DANIELSSON (B. et MT.), 1974 - Moruroa mon amour Paris, Stock 434 p.
- DEMARESCAUX (J.), 1971 - La Polynésie Française et le CEP Revue de la Défense Nationale, décembre p. 1772-1793.
- Documentation Française, 1961 - La Polynésie Française Notes et études documentaires n° 2776, mai 41 p.
- DOMAR (J.), 1962 - Etude préliminaire au plan quinquennal concernant l'élevage, la pêche et les industries animales 1964-1968 Service de l'élevage, de la pêche et des industries animales, ronéo.
- DOUMENGE (F.), 1966 - L'homme dans le Pacifique Sud Paris, Société des Océanistes 633 p.
- DUMONT (R.), 1970 - Recherches en vue de l'élaboration d'un plan de développement de l'agriculture de la Polynésie Française demandées par l'Assemblée Territoriale Paris, 83 p. ronéo plus annexes - Inst. Nat. Agro.
- FAGES (J.), RAVAUULT (F.), RINGON (C.) et ROBINEAU (C.), 1970 - Tahiti et Moorea, étude sur la société, l'économie et l'utilisation de l'espace ORSTOM, Travaux et Documents n° 4 174 p.
- GUERIN (D.), 1972 - Tahiti malade de la bombe Paris, les Temps Modernes n° 316.
- GROSSAT (B.M.), 1972 - L'emploi en Polynésie Française mission 17 août 14 octobre 1972, 67 p. multigraphiées  
1975 - Rapport de synthèse préparatoire au 7ème plan Service du Plan, 52 p. ronéo.  
1979 - L'emploi en Polynésie Française à partir des recensements de la population 1956-1977 Journal de la Société des Océanistes, décembre tome XXXV n° 65 p. 235-261.
- GUILLEBAUD (J.C.), 1976 - Les confettis de l'empire Paris, Le Seuil, l'Histoire immédiate 271 p.  
1980 - Un voyage en Océanie Paris, Le Seuil, 196 p.

- HERVIO (C.F.), 1966 - Marine et CEP  
Revue Maritime, octobre n° 236.
- HODEE (P.), 1983 - Tahiti 1834-1984 : 150 ans de vie chrétienne en  
église  
Paris, éditions Saint Paul, 700 p.
- Institut d'Emission Outre-mer, 1967-1980 : Rapports annuels d'activité.
- Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) -  
Comptes économiques de la Polynésie Française  
1960-1961-1962, 1963-1964, 1960-1965, 1960-1969, 1970,  
1971-1972, 1973-1974-1975, 1976.
- Résultats des recensements de la population de la Polynésie  
Française du 9 novembre 1962, du 8 février 1971 (document  
provisoire), du 29 avril 1977.
- Institut Territorial de la Statistique (ITSTAT), 1981 - Les ménages  
en Polynésie Française - Données socio-économiques,  
revenus, équipements et consommation, premiers résultats  
par B.M. GROSSAT  
Dossier n° 1, 168 p.
- 1982 - 20 ans de consultations électorales en Polynésie  
Française par T. TEIHOTAATA, dossier n° 2.
- 1983 - Comptes économiques de la Polynésie Française  
(1976-1980) par H. LAURENCIN, dossier n° 5 96 p.
- ISNARD (J.), 1966 - Tahiti à l'ère atomique  
Le Monde des 16, 17 et 18-19 juillet.
- LEONTIEFF (A.), 1979 - Les contraintes et les conditions de dévelop-  
pement des liaisons interinsulaires, maritimes et aérien-  
nes en Polynésie Française  
Paris, thèse de doctorat en Economie, 3 tomes, environ  
800 p.
- Management Scientifique, 1979 - Le développement du tourisme en  
Polynésie Française et Nouvelle-Calédonie  
Document préparatoire au colloque sur le tourisme -  
Paris, février.
- Marches Tropicaux, 1974 - Les territoires français d'outre-mer  
numéro spécial 17 mai n° 1488.
- MAZELLIER (P.), 1979 - De l'atome à l'autonomie  
Papeete, éditions Hibiscus.
- Ministère de la Défense, 1973 - Livre blanc sur les expériences  
nucléaires  
Paris, Comité interministériel pour l'information  
Préface de Michel DEBRE, 117 p. plus annexes.

- Ministère de la Recherche et de la Technologie, 1981 - Colloque national : assises régionales de la recherche et de la technologie de la Polynésie Française (Papeete 29-30 octobre 1981) Rapport général de synthèse, 33 p. plus annexes.
- MITHOIS (J.P.), 1973 - Les essais français dans le Pacifique : l'engrenage nucléaire - Le Figaro des 1 et 2 septembre.
- PANOFF (M.), 1964 - Les structures agraires en Polynésie Française  
Rapport de mission 1961-1963 ORSTOM 147 p.  
1965 - Tahiti et le mythe de l'indépendance  
Les Temps Modernes, février n° 225.
- RALLU (J.L.), 1980 - Situation démographique de la Polynésie Française  
Population, 2, p. 385-416.
- RAVAULT (F.), 1979 - Le régime foncier de la Polynésie Française  
Papeete, centre ORSTOM, 87 p. ronéo.
- Revue "Administration", 1981 - Les territoires français d'outre-mer  
n° 111, mars. p. 26-53.
- ROBINEAU (C.), 1969 - Contribution à l'étude de l'économie polynésienne - Papeete, centre ORSTOM, 33 p. ronéo.  
1975 - Reproduction sociale ou changement en Polynésie Orientale, le cas tahitien  
Papeete, centre ORSTOM, 46 p.  
1975 - Papeete, premier marché de Tahiti  
Paris, ORSTOM - Travaux et Documents n° 44, 135 p.
- Secrétariat d'Etat aux DOM/TOM, 1976 - Rapport de la mission économique Polynésie  
Paris, juin, 129 p. plus annexes.  
1979 - Rapport préparatoire au colloque sur le développement des ressources de la mer dans les territoires français du Pacifique, 174 p.
- SEDES, 1968 - Les budgets familiaux en Polynésie Française (1967-1968)  
Paris, décembre - Rapport général plus annexes, 309 p. plus 307 p.
- SEGUIN DES HONS (B. de), 1962 - Rapport sur la situation économique du territoire de 1960 à 1962  
Papeete, Service des Affaires Economiques.
- SENAT, 1983 - Rapport de mission d'information du Sénat du 27 août au 15 septembre 1982 sur les conditions du développement économique des Territoires de Polynésie Française et de Nouvelle-Calédonie  
Rapport n° 234 annexé au procès-verbal de la séance du 14 avril, 131 p.

- Service des Affaires Administratives, 1968 - Résultats du dénombrement de la population effectué en 1967  
Papeete, 14 p.
- Service de l'Aménagement du Territoire, 1978 - Les problèmes de l'habitat social et des lotissements  
Secrétariat du fonds spécial de l'habitat  
Papeete, mai 47 p. plus annexes.
- Service des Affaires Economiques, 1981 - Bilan du code des investissements  
Papeete, 21 p. ronéo plus annexes.
- Service du Plan, 1965 - Bilan de l'évolution socio-économique de 1960 à 1965 et perspectives 1966-1970.  
1981 - Rapport de synthèse du 8ème plan  
Papeete, 85 p. plus annexes.
- SIGNOREL (Y.), 1969 - L'évolution de l'économie polynésienne de 1961 à 1966 - Toulouse, thèse de doctorat de sciences économiques, 357 p. ronéo.
- SODTER (F.), 1982 - La croissance urbaine en Polynésie Française entre 1956 et 1977  
Nouméa, conférence CPS/OIT 22 février 12 p.
- SOULE (général L.), 1974 - Les expériences nucléaires françaises : présent et avenir  
Revue de la défense nationale, mai.
- TETIARAHI (G.), 1980 - Papeete, étude de la croissance, des structures et des fonctions urbaines  
Bordeaux, mémoire de maîtrise de géographie humaine 202 p.
- THOMAS (F.), 1980 - Les activités touristiques et leurs conséquences sur la vie économique et sociale de la Polynésie Française  
Paris, thèse de doctorat de 3ème cycle, 485 p. dactylographié.
- THOMPSON (V.) and ADLOFF (R.), 1971 - The French Pacific Islands : French Polynesia and New Caledonia  
Los Angeles, University of California Press, 540 p.
- VERNAUDON (J.), 1982 - Problèmes sociaux en Polynésie Française : rapport d'étude et de propositions  
Papeete, juillet-août, 57 p. plus annexes.
- VERRE (R. 1e), 1972 - Polynésie et CEP  
Economie et Statistique, mars n° 32.
- WONG FAT, 1976 - Bilan général du 6ème plan (1971-1975)  
Papeete, Service du Plan, 60 p.

LISTE DES TABLEAUX INCLUS DANS LE TEXTE



LISTE DES TABLEAUX INCLUS DANS LE TEXTE

Page

1 - Ventilation des fonds accordés par le FIDES de 1947 à 1960	16
2 - Evolution des prix de vente à l'exportation (1959-1963)	18
3 - Balance commerciale des biens et services (1959-1962)	19
4 - Distribution de la population (1946-1962)	20
5 - Evolution des dépenses publiques en % du PIB (1960-1969)	30
6 - Evolution de la structure des dépenses publiques (1960-1969)	31
7 - Répartition des dépenses publiques civiles entre l'Etat et le Territoire (1964-1969)	32
8 - Evolution de la répartition géographique de la population (1962-1971)	34
9 - Répartition de la population par âge et lieu de résidence en 1967	34
10 - Nombre de travailleurs locaux employés par le CEP/CEA (1964-1969)	36
11 - Evolution du nombre de salariés du secteur privé (1962-1970)	36
12 - Evolution de la production vivrière commercialisée sur les marchés (1960-1970)	40
13 - Evolution comparée des structures de la production et de la population active (1960-1971)	41
14 - Evolution des marges de commercialisation sur les produits importés (1960-1969)	43
15 - Evolution de la perliculture (1972-1980)	49
16 - Evolution des principaux produits vivriers commercialisés en tonnage (1960-1980)	49
17 - Evolution des principaux produits vivriers commercialisés en valeur (1960-1980)	51
18 - Evolution des dépenses du CEP/CEA et de l'armée (1960-1980)	61
19 - Evolution des dépenses publiques en % du PIB (1970-1980)	62
20 - Evolution de la structure des dépenses publiques (1970-1980)	64
21 - Evolution comparée des structures de la production et de la population active (1970-1980)	66
22 - Evolution du taux de marge brute sur les produits importés (1970-1980)	68
23 - Répartition des dépenses prévues par les plans de développement (1970-1985)	72
24 - Structure de la fonction publique d'après le recensement de 1977	85
25 - Entreprises agréées au code des investissements de 1966 à 1981	91
26 - Evolution des transports interinsulaires (1960-1980)	94
27 - Tarifs comparatifs des transports interinsulaires en 1980	95
28 - Evolution des prêts consentis par la SOCREDO (1960-1980)	98

ANNEXES

LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXE

- |               |  |
|---------------|--|
| Tableau I     | - Evolution de la population de la Polynésie Française de 1956 à 1977                        |
| Tableau II    | - Evolution comparée de la population de Tahiti de 1956 à 1977 en %.                         |
| Tableau III   | - Evolution de la population de l'agglomération urbaine de Papeete de 1946 à 1977            |
| Tableau IV    | - Données globales relatives à la Polynésie Française  |
| Tableau V     | - Evolution des indicateurs généraux de l'économie polynésienne en valeur                    |
| Tableau VI    | - Evolution des indicateurs généraux de l'économie polynésienne en indices et en pourcentage |
| Tableau VII   | - Evolution de grandeurs caractéristiques de l'économie polynésienne                         |
| Tableau VIII  | - Evolution d'indicateurs représentatifs de l'externalisation de l'économie polynésienne     |
| Tableau IX    | - Taux de croissance annuel de la production en volume (1960-1980)                           |
| Tableau X     | - Origine et destination des biens et services en Polynésie Française (1960-1980)            |
| Tableau XI    | - Balance commerciale des biens et services de 1960 à 1980                                   |
| Tableau XII   | - Exportations de produits du cru en tonnes de 1960 à 1980                                   |
| Tableau XIII  | - Valeur des exportations (1960-1980)  |
| Tableau XIV   | - Valeur des importations (1960-1980)  |
| Tableau XV    | - Ventilation géographique des importations (1959-1980)                                      |
| Tableau XVI   | - Orientation du commerce extérieur de la Polynésie Française (1960-1980)                    |
| Tableau XVII  | - Balance des transferts avec l'extérieur (1963-1980)  |
| Tableau XVIII | - Evolution du budget territorial (1960-1980)  |
| Tableau XIX   | - Dépenses du CEP/CEA et des forces de souveraineté en Polynésie Française de 1976 à 1980    |
| Tableau XX    | - Tableau des forces armées en Polynésie Française en 1980                                   |
| Tableau XXI   | - Evolution comparée des prix et des salaires (1960-1980)                                    |
| Tableau XXII  | - Evolution des investissements (1960-1980)  |
| Tableau XXIII | - Evolution des investissements des ménages (1970-1980)                                      |
| Tableau XXIV  | - Evolution de l'épargne et de l'investissement en Polynésie Française de 1960 à 1980        |
| Tableau XXV   | - Evolution de la production d'énergie électrique à Tahiti (1960-1980)                       |
| Tableau XXVI  | - Situation du marché de l'emploi (1977-1980).   |

Tableau I - Evolution de la population de la Polynésie Française de 1956 à 1977 (1).

Circonscriptions	1956		1962		1967		1971		1977	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Iles du vent	41919	54,9	49795	58,9	66095	67,2	84552	70,9	101392	73,8
Iles sous le vent	15427	20,2	16177	19,1	15337	15,6	15718	13,2	16311	11,9
Iles Marquises	4165	5,5	4838	5,7	5174	5,3	5593	4,7	5419	3,9
Iles Australes	4106	5,4	4371	5,2	5053	5,1	5079	4,3	5208	3,8
Iles des Tuamotu Gambier	10710	14,0	9370	11,1	6719	6,8	8226	6,9	9052	6,6
Ensemble	76327	100,0	84551	100,0	98378	100,0	119168	100,0	137382	100,0

(1) Source = INSEE - Résultats du recensement de la population de la Polynésie Française 29 avril 1977 - Etudes page 30.

Tableau II - Evolution comparée de la population de Tahiti de 1956 à 1977 (en %).

Lieu	Année				
	1956	1962	1967	1971	1977
Papeete	47	44	36	32	24
Proche banlieue (1)	10	14	20	21	19
Lointaine banlieue (2)	15	17	19	22	27
Agglomération urbaine	76	78	80	82	81
Reste de l'île	15	14	12	10	12
Presqu'île	9	8	8	8	7
Ensemble île de Tahiti	100	100	100	100	100

(1) Pirae, Faaa.

(2) Mahina, Arue, Punaauia, Paea.

Tableau III - Evolution de la population de l'agglomération urbaine de Papeete (1946-1977)<sup>(1)</sup>.

Année	1946	1951	1956	1962	1967	1971	1977
Lieu							
Mahina	562	673	1038	1084	1694	3200	6524
Arue	702	1003	1478	2035	3778	5534	5911
Pirae	943	1735	2487	4202	8429	10960	12070
Papeete	12417	15214	18089	19903	22278	25342	22967
Faaa	1514	2024	2657	3681	6778	11442	16950
Punaauia	966	1242	1719	2424	3448	5245	7740
Paea	966	1189	1507	2185	2919	3462	5619
Agglomération	18070	23080	28975	35514	49324	65185	77781
Tahiti	24820	30500	38140	45430	61519	79494	95604
Iles du vent	29684	35423	44247	52068	66150	84552	101392
Polynésie française	55734	62828	76327	84551	98378	119168	137382

(1) Source = recensement de la population et dénombrement administratif de 1967 - données brutes.

Tableau IV - Données globales relatives à la Polynésie Française.

	1962	1967	1971	1977	1980
Produit Intérieur Brut (millions F.CFP)	5.041	16.613	25.014	59.300	87.577
Population (habitants)	84.551	98.378	119.168	137.382	147.934
PIB/habitant de Polynésie Française (F.CFP)	59.600	169.000	210.000	431.640	592.000
PIB/habitant de Polynésie Française (francs français)	3.278	9.295	11.550	23.740	32.560
PIB/habitant en France (francs français)	7.684	11.410	17.023	35.507	51.370
PIB/habitant de Polynésie Française par rapport à la France (en %)	43 %	81 %	68 %	67 %	63 %

Tableau V - Evolution des indicateurs généraux de l'économie polynésienne (millions de F.CFP).

Agrégats	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
Production intérieure brute	3754	4266	4343	4972	7682	10603	12018	12094	13140	13481
Administrations	507	550	698	1039	1542	2658	4171	4519	6322	5704
Produit intérieur brut (PIB)	4261	4816	5041	6011	9224	13261	16189	16613	19462	19185
Déficit balance commerciale	275	744	1008	1556	4999	8282	13347	8447	13866	8300
Dépense intérieure brute	4536	5560	6049	7567	14223	21543	29536	25060	33328	27485
Hausse des prix annuelle (%)	-	4,2	3,1	2,2	7,1	6,7	11,4	7,7	1,9	1,3



Agrégats	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Production intérieure brute	14850	16040	16682	19575	28580	31054	40766	45499	53241	60249	66295
Administrations	6703	8974	8353	9675	12097	13966	12481	13801	15809	18402	21282
Produit intérieur brut (PIB)	21553	25014	25035	29250	40677	45020	53247	59300	69050	78651	87577
Déficit balance commerciale	10780	11858	12230	13689	19465	17158	20267	22614	25078	27374	31553
Dépense intérieure brute	32333	36872	37265	42939	60142	62178	73514	81914	94128	106025	119130
Hausse des prix annuelle (%)	10	4	5	8	18	16	7,9	6,1	6,7	11,3	10,5

Source = INSEE = 1960-1975 et ITSTAT = 1976-1980

Tableau VI - Evolution des indicateurs généraux de l'économie polynésienne 1960-1980.

(1960 = indice 100)	1960	1965	1970	1975	1980
Production intérieure brute	100	282	396	827	1766
Administrations	100	524	1322	2755	4198
Produit intérieur brut (PIB)	100	311	506	1057	2055
Déficit balance commerciale	100	3011	3920	6239	11474
Dépense intérieure brute	100	448	713	1371	2626

(en pourcentage)	1960	1965	1970	1975	1980
Production intérieure brute	83	49,5	46	50	56
Administrations	11	12,5	21	22	18
Produit intérieur brut (PIB)	94	62	67	72	74
Déficit balance commerciale	6	38	33	28	26
Dépense intérieure brute	100	100	100	100	100

Tableau VII - Evolution de grandeurs caractéristiques de l'économie polynésienne (en millions de F.CFP).

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
Produit intérieur brut	4261	4816	5041	6011	9224	13261	16189	16613	19462	19185
<u>Revenus des ménages</u>	3674	4079	4361	5195	8062	11618	14143	14393	16794	16304
dont =										
Salaires des administrations	474	501	658	999	1486	2588	4096	4454	6257	5635
Salaires des entreprises	797	936	989	1240	2055	2793	2832	2795	3011	3375
Transferts	189	233	306	370	613	985	1118	1260	1541	1616
Revenus des entrepreneurs individuels	2214	2400	2408	2586	3908	5252	6097	5884	5985	5678
Revenu disponible ménages	3607	3987	4264	5079	7947	11468	13957	14161	16598	16060
Epargne brute des ménages	536	279	444	797	1372	1166	1108	855	1259	1326
<u>Ressources des administrations</u>	1233	1372	1623	2113	6326	9768	15872	10458	16342	10363
dont =										
Impôts	571	698	664	733	1050	1355	1799	2120	2639	2546
Cotisations sociales	16	35	56	70	102	191	205	292	422	534
Transferts agents intérieurs	36	37	47	61	50	95	162	161	187	187
Transferts publics métropolitains	610	602	856	1249	5124	8127	13706	7885	13094	7096

Source = Robert Le Verre - Economie et statistique mars 1972 page 42.

	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Produit intérieur brut	21553	25014	25035	29250	40677	45020	53247	59300	69050	78651	87577
<u>Revenus des ménages</u>	18105	21625	21677	24692	32100	36610	47562	52741	61523	69118	76640
dont =											
Salaires administrations	6188	8497	7868	9031	11205	12938	11623	12799	14421	16653	19332
Salaires entreprises	4080	4485	4850	5370	6943	7986	10646	12019	14129	16393	20015
Transferts	1837	2163	2219	2741	3080	3618	3272	3909	4863	5928	7133
Revenus entrepreneurs individuels	6000	6480	6740	7550	10872	12068	22021	24014	28110	30144	30160
Revenu disponible ménages	17743	21101	21088	24120	31455	35770	46508	51479	59900	67192	74375
Epargne brute ménages	1345	3228	2767	4014	5341	7591	8206	10837	14005	14387	15043
<u>Ressources administrations</u>	13675	16524	16769	20170	22649	25935	25523	27893	31298	38745	45877
dont =											
Impôts	3107	3237	3455	4358	5082	5648	6538	7468	8382	10371	12221
Cotisations sociales	600	667	730	874	1229	1414	1696	2020	2758	3564	3966
Transferts agents intérieurs	255	359	516	288	465	628	733	939	1263	1376	1659
Transferts publics métropolitains	9713	12261	12068	14650	15873	18245	16556	17466	18895	23434	28031

Source = INSEE = 1970-1975 et ITSTAT = 1976-1980.

Tableau VIII - Evolution d'indicateurs représentatifs de l'extraversion de l'économie polynésienne.

Années	Couverture besoins aliment. par importations %	Couverture importations par exportations %	Rapport de l'épargne à l'investissement %	Dépenses du CEP/CEA et de l'armée par rapport au PIB %	Dépenses des administrations civiles par rapport au PIB %	Transferts métropolitains par rapport au PIB %	Part des importations dans les biens et services %
1960	37	83	139,5	4	25	14	30
1961	40,5	64,5	87	4	24	12,5	33
1962	41,5	55,5	88,5	5	27	17	34,5
1963	44	46	86	11	24	21	37
1964	48,5	22	177,5	46	23	55,5	45,5
1965	52,6	14	235	51	23	61	47,5
1966	55	13	444,5	76	22	84,5	56
1967	54	17,5	144	38	25	47,5	46
1968	57,5	11	195,5	58	26	67,5	54,5
1969	51	20	93,5	27	27	37	43,5
1970	62	20,5	76,5	36	27	45	48
1971	61,5	20	107	33	33	49	48
1972	61,5	18	97	33	34	48	47
1973	56	19	113	32	37	50	46,5
1974	60,5	22,5	77,5	27	28	39	47
1975	56,5	23	108	24	33	40,5	42
1976	58	21	76,5	24	33	31	38,5
1977	57	21	74	19	33	29,5	38,5
1978	54,5	22,5	75	16	34	27,5	38
1979	55,5	24	84,5	17	37	30	37,5
1980	51,5	24	87	19	40	32	38,5

(1)

Dépenses nettes à l'exclusion des transferts entre administrations; pour le CEP/CEA et l'armée sont prises en compte l'ensemble des rémunérations liées à des activités exercées sur le territoire (optique d'emploi et non de consommation).

Tableau IX - Taux de croissance annuel de la production en volume (1960=1980).

Années	Production intérieur brute %	Produit intérieur brut %
1961	9	8,5
1962	- 1,2	1,5
1963	12	16,7
1964	44,3	43,3
1965	29,4	34,8
1966	1,7	9,6
1967	- 6,6	- 4,7
1968	6,6	14,9
1969	1,3	- 2,7
1970	- 1	1
1971	5	12
1972	- 1	- 5
1973	8	8
1974	20	18
1975	- 9	- 5
1976	4	7
1977	2	2
1978	11	10
1979	4	5
1980	- 1	0

Source = INSEE et ITSTAT.

Tableau X - Origine et destination des biens et services en Polynésie Française (1960-1980).

	1960		1965		1970		1975		1980	
	millions F.CFP	%	millions F.CFP	%	millions F.CFP	%	millions F.CFP	%	millions F.CFP	%
<u>Ressources :</u>										
Production intérieure brute	3754	70	10603	52,5	14850	52	31054	58	66295	61,5
Importations	1618	30	9637	47,5	13580	48	22317	42	41459	38,5
Total	5372	100	20240	100,0	28430	100	53371	100	107754	100,0
<u>Emplois :</u>										
Consommation finale	3197	59,5	10883	54,0	20750	73	34735	65	70475	66
Equipement	832	15,5	8002	39,5	4880	17	13477	25	27373	25
Exportations	1343	25,0	1355	6,5	2800	10	5159	10	9906	9
Total	5372	100,0	20240	100,0	28430	100	53371	100	107754	100

Source = Comptes économiques INSEE et ITSTAT.

Tableau XI - Balance commerciale des biens et services.

(en millions de F.CFP)

Années	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
<u>I - Importations</u>										
Total	1618	2096	2266	2894	6391	9637	15372	10230	15619	10368
<u>II - Exportations</u>										
Produits locaux	1139	1015	953	909	943	867	652	329	453	435
Services (tourisme)	195	284	269	402	374	407	447	590	651	733
Réexportations (1)	9	53	36	81	75	81	926	864	649	900
Total	1343	1352	1258	1338	1392	1355	2025	1783	1753	2068
<u>III - Balance</u>										
Déficit	275	744	1008	1556	4999	8282	13347	8447	13886	8300

Source = INSEE

(1)

Réexportation de matériel du CEP/CEA et marges sur soutage considérées comme des exportations de produits pétroliers.



Années	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
<u>I - Importations</u>											
Total	13580	14855	14944	16916	25151	22317	25576	28697	32401	35936	41459
<u>II - Exportations</u>											
Produits locaux	478	334	316	429	609	450	448	522	642	892	663
Services (tourisme)	960	1248	1373	1730	2911	3191	4095	4674	5455	6340	7405
Autres exportations (1)	1362	1415	1025	1068	2166	1518	766	887	1226	1330	1838
Total	2800	2997	2714	3227	5686	5159	5309	6083	7323	8562	9906
<u>III - Balance</u>											
Déficit	10780	11858	12230	13689	19465	17158	20267	22614	25078	27374	31553

Source = 1970-1975 = INSEE et 1976-1980 = ITSTAT

(1) A partir de 1976, les réexportations de matériel militaire ne sont plus prises en compte. D'après les statistiques douanières, elles se sont élevées à 1057 millions FCEP en 1979 et 861 millions FCEP en 1980.

Tableau XII - Exportations de produits du cru (en tonnes)

Années	Phosphates	Coco râpé	Café vert	Vanille	Coprah (1)	Nacre	Trocas	Fruits frais	Perles (2)
1960	377.462	450	114	179	23.915	645	-	-	
1961	368.784	467	49	223	21.692	513	-	-	
1962	326.735	433	85	181	26.855	298	-	-	
1963	321.247	419	106	194	23.200	309	-	-	
1964	374.117	88	29	165	24.876	402	-	-	
1965	318.620	-	-	132	21.103	149	-	-	
1966	200.113	-	-	115	20.222	185	-	-	
1967	-	-	-	59	15.830	130	-	-	
1968	-	-	-	76	17.064	183	-	-	
1969	-	-	-	55	17.529	183	-	-	
1970	-	-	-	28	14.969	185	-	-	
1971	-	-	-	27	10.252	72	-	-	
1972	-	-	-	24	14.027	75	126	-	1.563
1973	-	-	-	19	13.975	19	261	149	800
1974	-	-	-	11	7.825	24	72	245	3.891
1975	-	-	-	8	13.347	5	-	124	15.631
1976	-	-	-	7	14.356	5	12	80	6.111
1977	-	-	-	9	9.656	4	107	121	6.128
1978	-	-	-	3	7.216	3	130	162	49.982
1979	-	-	-	3	9.555	16	238	69	86.092
1980	-	-	-	2	11.815	26	61	93	28.779

(1) A partir de 1968 : huile et tourteaux.

(2) En grammes.

Tableau XIII - Valeur des exportations

(millions de F.CFP)

PRODUITS	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
Agricoles	482	376	390	384	395	352	252	219	169	66
Alimentaires	189	181	147	125	110	129	117	75	88	87
Energie	6	34	17	18	22	27	30	31	72	36
Matières premières et 1/2 produits	450	442	394	381	422	370	260	2	1	4
Ind. mécaniques et électriques	3	19	19	9	53	54	896	833	577	864
Textiles	5	5	4	6	4	2	3	4	6	12
Produits industriels - Divers	13	11	18	13	12	14	20	29	189	266
Services (tourisme)	195	284	269	402	374	407	447	590	651	733
TOTAL .....	1343	1352	1258	1338	1392	1355	2025	1783	1753	2068

PRODUITS	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Agricoles	42	14	19	26	48	20	23	35	151	118	123
Alimentaires	74	56	49	339	455	350	416	475	480	763	524
Energie	3	1	1	2	3	2	1	3	2	2	1
Mat. premières 1/2 produits	3	-	-	9	21	4	7	14	2	50	82
Ind. mécan. et électriques (1)	1362	1415	1025	1068	2166	1518	116	68	281	157	510
Textiles	9	6	8	12	19	12	9	12	11	11	16
P. Industriels - Divers	347	257	239	41	63	62	642	802	941	1121	1245
Services (Tourisme)	960	1248	1373	1730	2911	3191	4095	4674	5455	6340	7405
TOTAL .....	2800	2997	2714	3227	5686	5159	5309	6083	7323	8562	9906

Source : 1960-1975 = INSEE

1976-1980 = ITSTAT

(1) A partir de 1976, les réexportations de matériel militaire ne sont plus prises en compte. D'après les statistiques douanières, elles se sont élevées à 1057 millions F.CFP en 1979 et 861 millions F.CFP en 1980.

Tableau XIV - Valeur des importations (1)

(millions de F.CFP)

PRODUITS	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
P. animaux et végétaux	46	53	59	72	91	150	216	197	281	282
P. alimentaires	399	497	521	583	876	1301	1759	1695	2100	1833
Energie	119	134	118	147	238	368	499	556	636	492
Matières premières et 1/2 produits	141	178	195	217	675	1138	852	748	918	714
P. industries mécaniques et électriques	437	636	767	1193	3535	4978	9850	4812	9098	4560
P. textiles	163	212	193	227	270	467	613	608	735	710
P. industriels divers	313	386	413	455	706	1235	1583	1614	1851	1777
TOTAL .....	1618	2096	2266	2894	6391	9637	15372	10230	15619	10368

PRODUITS	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Animaux et végétaux	334	348	349	390	454	461	558	603	632	649	776
Alimentaires	2221	2472	2730	3111	4510	4238	4683	4938	5399	6826	6877
Energie	722	1611	1392	817	1774	1716	2188	2413	2615	3132	5400
Matière premières 1/2 produits	1020	1285	1354	1594	3287	2792	2990	3284	3589	3783	4240
Ind. mécaniques et électriques	6546	6345	5928	7298	10245	8759	9692	11370	13884	13896	15408
Textiles	791	802	954	1077	1469	1312	1545	1567	1608	2161	2476
Industriels - Divers	1946	1992	2237	2629	3412	3039	3920	4522	4674	5489	6282
TOTAL .....	13580	14855	14944	16916	25151	22317	25576	28697	32401	35936	41459

(1) Valeur CAF (= coût + assurance + fret)

Source = 1960-1975 : INSEE - 1976-1980 : ITSTAT

Tableau XV - Ventilation géographique des importations (en % de leur valeur)

PAYS	1959	1960	1969	1979	1980
France et zone franc	47,3	53,0	57,3	50,4	47,6
Autres pays de la CEE <sup>(1)</sup>	8,6	8,4	10,3	11,0	9,6
U.S.A.	24,5	23,7	18,4	19,1	20,9
Australie	6,7	4,5	3,0	3,3	3,2
Nouvelle-Zélande	2,9	2,5	4,2	4,5	5,1
Singapour	-	-	-	3,4	5,2
Japon	0,6	0,7	1,7	2,7	3,6
Autres pays	9,4	7,2	5,1	5,6	4,8
TOTAL .....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) et la Grande Bretagne avant son adhésion à la C.E.E

Source = INSEE et ITSTAT (1979 et 1980)

Tableau XVI - Orientation du commerce extérieur de la Polynésie Française (en %)

Années	Importations		Exportations	
	France et zone franc	Autres pays	France et zone franc	Autres pays
1960	53,0	47,0	47,9	52,1
1961	56,1	43,9	45,1	54,9
1962	56,5	43,5	48,0	52,0
1963	63,5	36,5	49,1	50,9
1964	65,6	34,4	47,1	52,9
1965	74,2	25,8	53,0	47,0
1966	81,1	18,9	56,3	43,7
1967	64,0	36,0	73,2	26,8
1968	71,0	29,0	80,0	20,0
1969	57,3	42,7	80,8	19,2
1970	61,8	38,2	87,3	12,7
1971	60,1	39,9	90,6	9,4
1972	59,5	40,5	87,5	12,5
1973	59,7	40,3	85,8	14,2
1974	56,4	43,6	83,5	16,5
1975	54,9	45,1	84,6	15,4
1976	52,6	47,4	81,6	18,4
1977	49,9	50,1	66,7	33,3
1978	52,4	47,6	86,7	13,3
1979	50,4	49,6	68,2	31,8
1980	47,6	52,4	69,6	30,4

Source = rapports annuels du Service des Douanes



Tableau XVII - Balance des transferts avec l'extérieur<sup>(1)</sup> (millions de F.CFP)

	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971
<u>1- Transferts publics</u>									
Dépenses	1296	2848	5144	6556	6165	7830	7858	6449	7278
Prêts	121	134	126	149	187	385	211	532	270
Total	1417	2982	5270	6705	6352	8215	8069	6981	7548
<u>2- Transferts privés</u>									
Balance commerciale	- 1975	- 5395	- 8717	-13466	- 9060	-14588	- 9065	-11801	-12324
Opérations diverses	920	2612	3881	+ 7365	3301	6847	1247	4409	5817
Total	- 1055	- 2783	- 4836	- 6099	- 5759	- 7741	- 7818	- 7392	- 6507
<u>3- Balance des transferts</u>	362	199	434	606	593	474	251	- 411	+ 1041
<u>4- Variations annuelles (%)</u>									
Transferts publics	-	+111 %	+ 76 %	+ 27 %	- 7 %	+ 29 %	- 2 %	- 13 %	+ 8 %
Transferts privés	-	+164 %	+ 74 %	+ 26 %	- 6 %	+ 34 %	+ 1 %	- 5 %	- 12 %

(1) Le signe + indique les transferts en provenance de l'extérieur du territoire, le signe - les transferts à destination de l'extérieur.

Source IEOM

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
<u>1- Transferts publics</u>									
Dépenses	7563	8331	9220	12581	12610	13977	17001	18096	21087
Prêts	59	705	1855	1003	725	1834	1485	1954	1266
Total	7622	9036	11075	13584	13335	15811	18486	20050	22353
<u>2- Transferts privés</u>									
Balance commerciale (1)	-12939	-15401	-22376	-20348	-23788	-27723	-30097	-34309	-39690
Opérations diverses	5983	7166	10881	7936	10515	13656	13369	13785	14664
Total	- 6956	- 8235	-11495	-12412	-13273	-14067	-16728	-20524	-25026
<u>3- Balance transferts</u>	666	801	- 420	1172	62	1744	1758	- 474	- 2673
<u>4- Variations annuelles (%)</u>									
Transferts publics	+ 1 %	+ 19 %	+ 22,6 %	+ 22,7 %	- 1,8 %	+ 18,6 %	+ 16,9 %	+ 8,5 %	+ 11 %
Transferts privés	+ 6 %	+ 18 %	+ 39,6 %	+ 8 %	+ 6,9 %	+ 6 %	+ 18,9 %	+ 22,7 %	+ 22 %

(1)

Le déficit est ici différent de celui de la balance des biens et services car il tient compte des importations et exportations du CEP qui ne donnent pas lieu à des règlements locaux.

Source IEOM

Tableau XVIII - Evolution du budget territorial <sup>(1)</sup>

(en millions de F.CFP)

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
<u>1- Recettes</u>										
Fiscales et diverses	600	730	716	785	1117	1449	1856	2184	2735	2660
Contribution de métropole	24.	39	27	111	48	7	10	12	81	268
Emprunts	31	14	2	28	20	-	62	27	-	21
Total	655	783	745	924	1185	1456	1928	2223	2816	2949
Progression annuelle	-	20 %	- 5 %	24 %	28 %	23 %	32 %	15 %	27 %	5 %
<u>2- Dépenses</u>										
Fonctionnement et entretien	441	497	593	621	613	679	908	1149	1430	1749
Contributions et subventions	132	148	199	168	240	322	523	652	812	827
Equipement	52	81	87	93	95	205	338	460	458	436
Remboursement d'emprunts	12	13	16	5	5	10	4	5	7	8
Total	637	739	895	887	953	1216	1773	2266	2707	3020
Progression annuelle	-	16 %	21 %	--10 %	7 %	28 %	46 %	28 %	19 %	12 %
Solde	18	44	- 149	37	232	240	155	- 43	109	- 71

Source INSEE

(1) Budget ordinaire + budget extraordinaire.

	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
<u>1- Recettes</u>											
Fiscales et diverses	3236	3336	3687	4305	5750	6504	7659	8457	9956	12007	13957
Contribution métropole	13	-	-	26	585	845	1159	924	28	422	225
Emprunts	142	108	177	441	515	935	1079	1094	2060	1476	1872
Total	3391	3444	3864	4772	6850	8284	9897	10475	12044	13905	16054
Progression annuelle	7 %	2 %	12 %	23 %	44 %	21 %	19 %	6 %	15 %	15 %	15 %
<u>2- Dépenses</u>											
Fonctionnement et entretien	1160	1928	1822	2206	3320	4179	4541	4610	4296	4435	5306
Contributions et subventions	1120	1220	1534	1864	2480	2938	3223	3681	4487	5343	6806
Equipement	483	656	569	523	813	959	1320	1545	3215	2563	2588
Remboursement d'emprunts	15	19	37	74	146	282	530	506	761	1022	1310
Total	3278	3823	3962	4667	6759	8358	9614	10342	12759	13363	16010
Progression annuelle	7 %	17 %	4 %	18 %	45 %	24 %	15 %	8 %	23 %	5 %	20 %
Solde	113	- 379	- 98	105	91	- 74	283	133	- 715	+ 542	44

Source IEOM

Compte tenu de la modification du statut du territoire en 1977, les regroupements ultérieurs ne sont pas totalement comparables à ceux des années précédentes.

Tableau XIX - Dépenses du CEP/CEA et des forces de souveraineté en Polynésie Française

(Millions de F.CFP)	1976	1977	1978	1979	1980
- Droits d'entrée, droits de douane et taxes douanières	912	1025	1178	1618	2224
- Salaires et charges sociales	4794	4760	5015	5610	6314
dont - expatriés (1)	3222	3079	3254	3595	4090
- personnel local	1572	1681	1761	2015	2224
- Location de logements	199	209	237	266	343
- Achats de biens et services	2052	1835	1504	2323	2637
- Dépenses d'équipement	948	875	712	755	1012
Ensemble	8905	8704	8646	10572	12530

Source = CEP

(1) Rémunérations effectivement payées en Polynésie à l'exclusion des délégations de soldes payées en métropole aux familles demeurées en France.

Tableau XX - Tableau des forces armées en Polynésie Française en 1980

COMPOSITION	EFFECTIFS
<p><u>Armée de terre :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bataillon d'infanterie marine de Tahiti                             <ul style="list-style-type: none"> <li>. 1 compagnie à Faaa</li> <li>. 1 compagnie à Taravao</li> </ul> </li> <li>- 5è régiment mixte du Pacifique à Mururoa</li> <li>- 57è bataillon de commandement et de soutien du Pacifique à Arue</li> <li>- Groupe des transmissions n° 815 à Arue</li> </ul>	<p style="text-align: center;">100 officiers 450 sous officiers 1445 hommes du rang (dont 565 du contingent)</p>
<p><u>Marine :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Base navale et arsenal de Fare Ute : 3 avisos escorteurs : 3 patrouilleurs : 4 engins de débarquement d'infanterie et de chars : 2 bâtiments de débarquement de chars : 1 remorqueur de haute mer : 2 pétroliers de type P</li> <li>- Moyens aériens de Faaa : 3 neptunes P2H : 3 alouettes III</li> </ul>	<p style="text-align: center;">120 officiers 800 officiers mariniers 1150 hommes d'équipage</p>
<p><u>Armée de l'air :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- BA 190 de Faaa : 3 caravelles et BA 185 de Hao : 1 de Havilland Twin Otter : 5 alouettes III</li> <li>- Eléments air de base interarmées de Mururoa</li> </ul>	<p style="text-align: center;">35 officiers 260 sous officiers 275 aviateurs</p>
<p><u>Groupe de gendarmerie de la Polynésie Française</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 28 brigades territoriales</li> <li>- 2 pelotons mobiles</li> </ul>	<p style="text-align: center;">5 officiers 235 sous officiers</p>

Source : Tam n° 393, avril 1980, page 2.

Tableau XXI - Evolution comparée des prix et des salaires

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
SMIG <sup>(1)</sup> (FCFP/heure)	27,45	28,50	30,00	30,00	32,50	36,25	43,25	43,25	45,45	45,45
Progression annuelle (en %)	-	4	5	-	8	12	19	-	5	-
Evolution en indices (1960 = 100)	100	104	109	109	118	132	158	158	166	166
Progression annuel <sup>(2)</sup> le des prix (en %)	-	4,2	3,1	2,2	7,1	6,7	11,4	7,7	1,9	1,3
Evolution en indices (1960 = 100)	100	104	107	110	118	125	140	151	153	155

(1) Taux du SMIG en fin d'année

(2) L'évolution des prix est mesurée à partir d'un indice des prix à la consommation familiale dont les bases ont été réajustées en 1966 et en 1972.

	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
SMIG (F.CEP/heure)	52,00	54,15	57,50	62,00	76,25	85,50	91,25	101,00	153,20	171,00	196,91
Progression annuelle (en %)	14	4	6	8	23	12	7	11	52	12	15
Evolution en indices (1960 = 100)	189	197	209	226	278	311	332	368	558	623	717
Progression annuelle des prix (en %)	10	4	5	8	18	16	7,9	6,1	6,7	11,3	10,5
Evolution en indices (1960 = 100)	170	177	186	201	237	275	297	315	336	374	413

Source = INSEE : 1960-1975

ITSTAT = 1976-1980



Tableau XXII - Evolution des investissements

Années	Investissements publics (1)		Investissements privés (2)		Ensemble
	Montant (millions F.CFP)	% de l'ensemble	Montant (millions F.CFP)	% de l'ensemble	Montant (millions F/CFP)
1960	410	49,3	422	50,7	832
1961	373	32,6	773	67,4	1146
1962	537	39,9	810	60,1	1347
1963	462	23,2	1528	76,8	1990
1964	1029	31,4	2251	68,6	3280
1965	939	28,2	2936	71,8	3335
1966	1073	39,4	1653	60,6	2726
1967	1770	43,8	2278	56,2	4045
1968	1965	39,6	2995	60,4	4960
1969	2056	39,1	3203	60,9	5259
1970	1357	27,8	3253	72,2	4880
1971	1666	30,1	3875	69,9	5541
1972	1558	29,1	3800	70,9	5358
1973	1822	25,0	5466	75,0	7288
1974	2082	12,9	14008	87,1	16090
1975	2706	20,1	10771	79,9	13477
1976	2807	17,7	13007	82,3	15814
1977	2801	14,0	17213	86,0	20014
1978	4675	18,8	20131	81,2	24806
1979	4570	18,0	20856	82,0	25426
1980	4943	18,1	22430	81,9	27373

Source = 1960-1975 = INSEE 1976-1980 = ITSTAT

(1) Investissements civils

(2) Y compris ceux des entreprises publiques = DCAN - SETIL - FR3 TAHITI - OPT - PORT AUTONOME et RGR (Réseau Général des Télécommunications).

Tableau XXIII - Evolution des investissements des ménages (1970-1980)

Année	(a) Investissements des entrepreneurs individuels (2) (millions F.CFP)	(b) Equipement en logements (millions F.CFP)	(a+b) Total investissements des ménages (millions F.CFP)	Investissements ménages	Ensemble Investissements
				(%)	(1)
1970	600	650	1250	25,6	
1971	648	1070	1718	31,0	
1972	674	710	1384	25,8	
1973	755	1430	2185	30,0	
1974	1087	1991	3078	19,1	
1975	1207	2568	3775	28,0	
1976	2202	2863	5065	32,0	
1977	2401	4224	6625	33,1	
1978	2811	5107	7918	31,9	
1979	3014	5804	8818	34,7	
1980	3016	8106	11122	40,6	

Source = 1970-1975 = INSEE - 1976-80 = ITSTAT

(1) Investissements civils publics et privés.

(2) Les investissements des entrepreneurs individuels sont estimés à 10 % de leurs revenus.

Tableau XXIV - Evolution de l'épargne et de l'investissement en Polynésie Française

Année	Epargne		Investissements (1)	
	Montant (millions F.CFP)	en % du PIB	Montant (millions F.CFP)	en % du PIB
1960	1160	27,2	832	19,5
1961	998	20,7	1146	23,8
1962	1193	23,7	1347	26,7
1963	1712	28,5	1990	33,1
1964	5819	63,1	3280	35,6
1965	7842	59,1	3335	25,1
1966	12120	74,9	2726	16,8
1967	5816	35,0	4045	24,3
1968	9702	49,8	4960	25,5
1969	4923	25,7	5259	27,4
1970	3737	17,3	4880	22,6
1971	5944	23,8	5541	22,1
1972	5196	20,7	5358	21,4
1973	8249	28,2	7288	24,9
1974	12498	30,7	16090	39,6
1975	14564	32,3	13477	29,9
1976	12103	22,7	15814	29,7
1977	14866	25,1	20014	33,7
1978	18623	27,0	24806	35,9
1979	21486	27,3	25426	32,3
1980	23851	27,2	27373	31,3

(1) Investissements civils publics et privés (à l'exclusion de ceux du CEP qui de 1963 à 1969 ont été aussi importants que les investissements civils, soit 25 milliards de F.CFP contre 25,6 milliards F.CFP.

Source = 1960-1975 = INSEE - 1976-80 = ITSTAT.

Tableau XXV - Evolution de la production d'énergie électrique à Tahiti (1960-1980)

	1960	1965	1970	1975	1980
Puissance installée (milliers de KVA)	2,7	9,1	29,0	33,7	54,1
Ventes (millions de Kwh)	5,6	17,1	53,2	84,1	130,9
dont : - haute tension	-	4,1	27,0	43,7	62,3
- basse tension	5,6	13,0	26,2	40,4	68,6
Nombre d'abonnés	4000	6800	10400	15600	22500

Source = annuaire statistique des TOM et rapport annuel IEOM.

Tableau XXVI - Situation du marché de l'emploi de 1977 à 1980 (1)

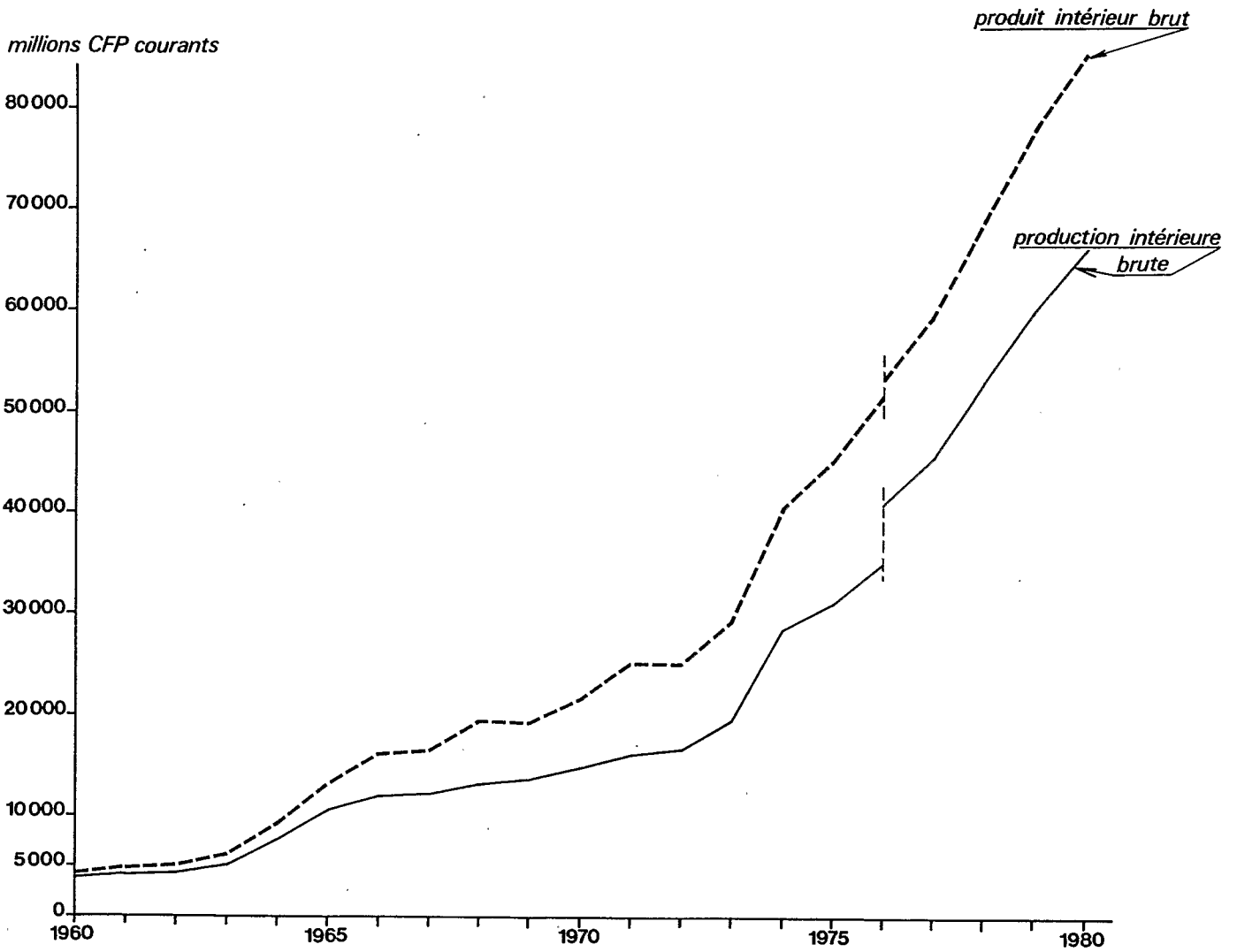
	1977	1978	1979	1980
Demandes totales	664	2277	2968	1869
Offres totales	193	810	1606	1237
Demandes non satisfaites	489	1467	1920	1127
Offres non satisfaites	18	-	540	495

Source : Office de la main-d'oeuvre.

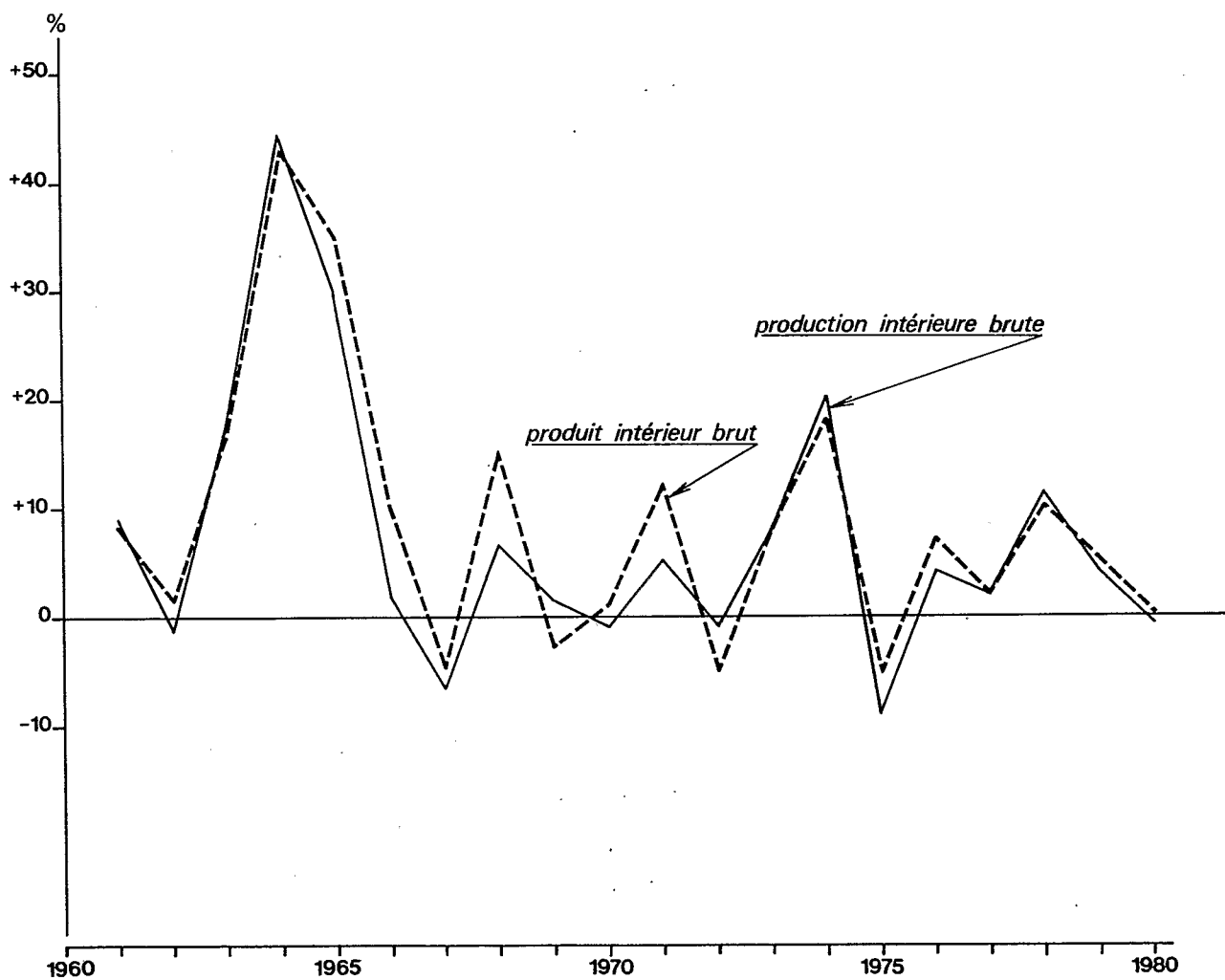
(1) Les statistiques de l'Office de la main-d'oeuvre ne concernent que la moitié de la population active.

GRAPHIQUES

Graphique 1 - Taux annuel de croissance de la production en valeur

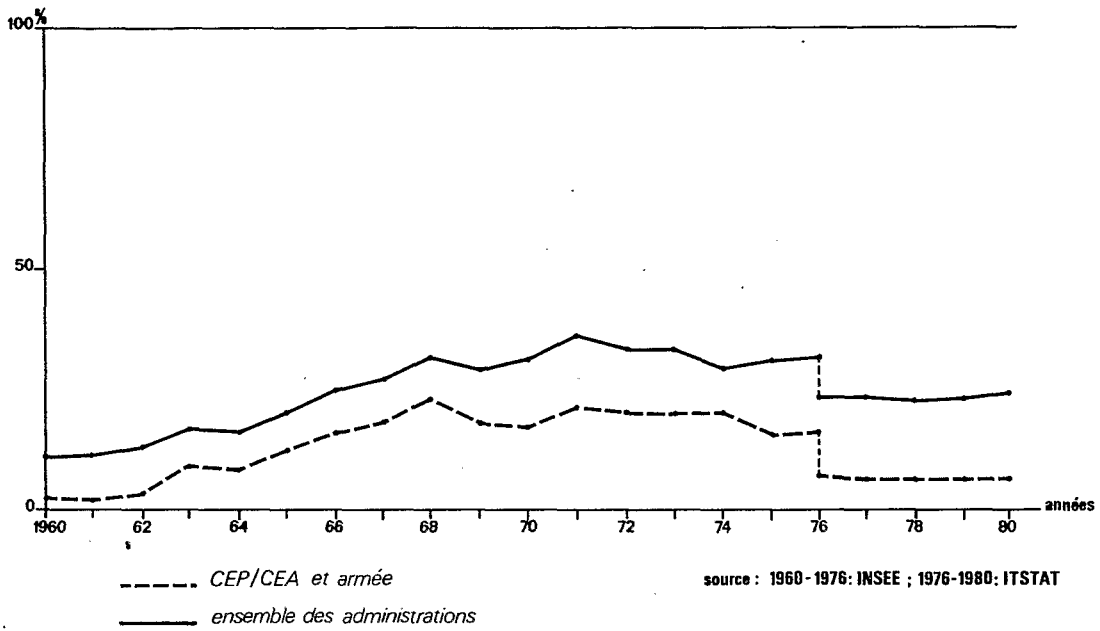


Graphique 2 - Taux annuel de croissance de la production en volume



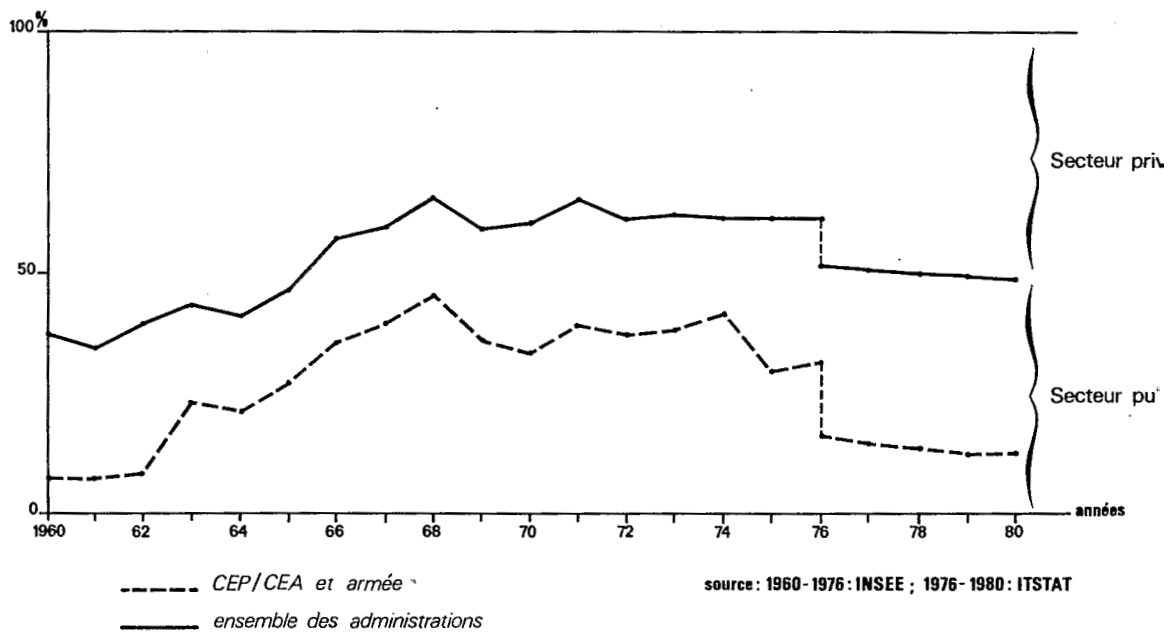


Graphique 3 - Importance relative des administrations (1) dans la formation du PIB (en %)

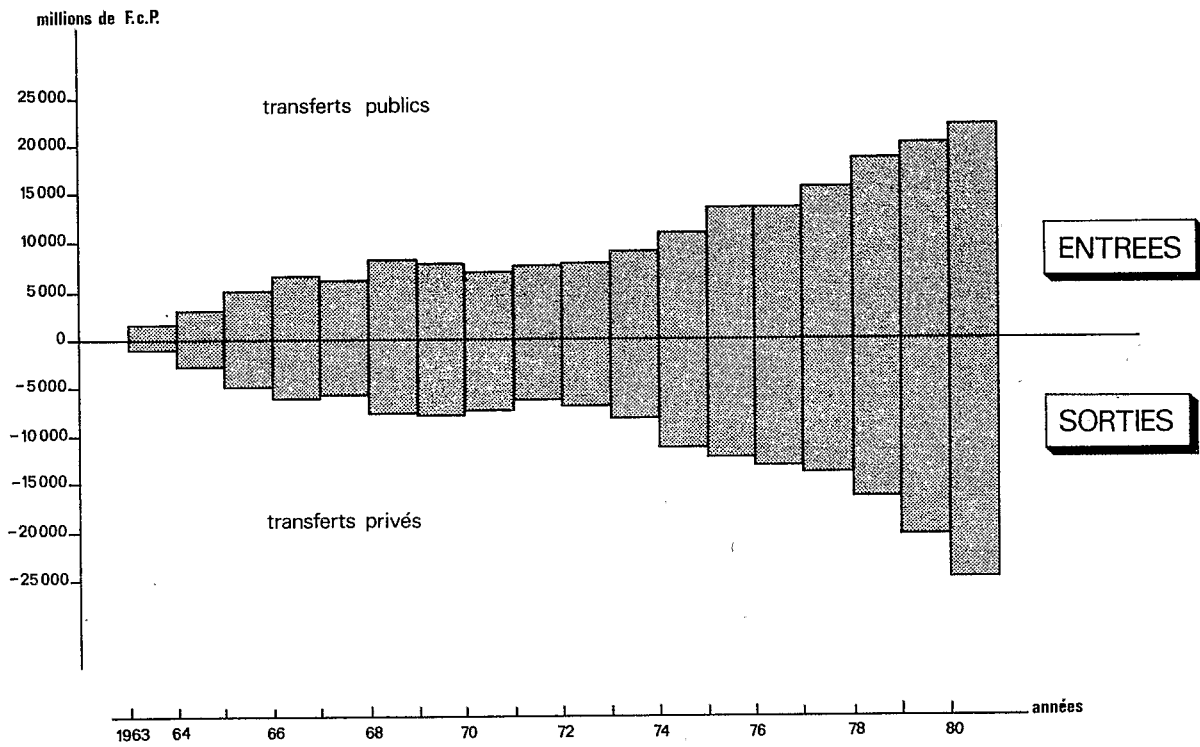


(1) Evaluée sur la base des dépenses de personnel

Graphique 4 - Répartition des dépenses de personnel (en %)



Graphique 5 - Evolution des transferts avec l'extérieur



Graphique 6 - Evolution de la balance annuelle des transferts

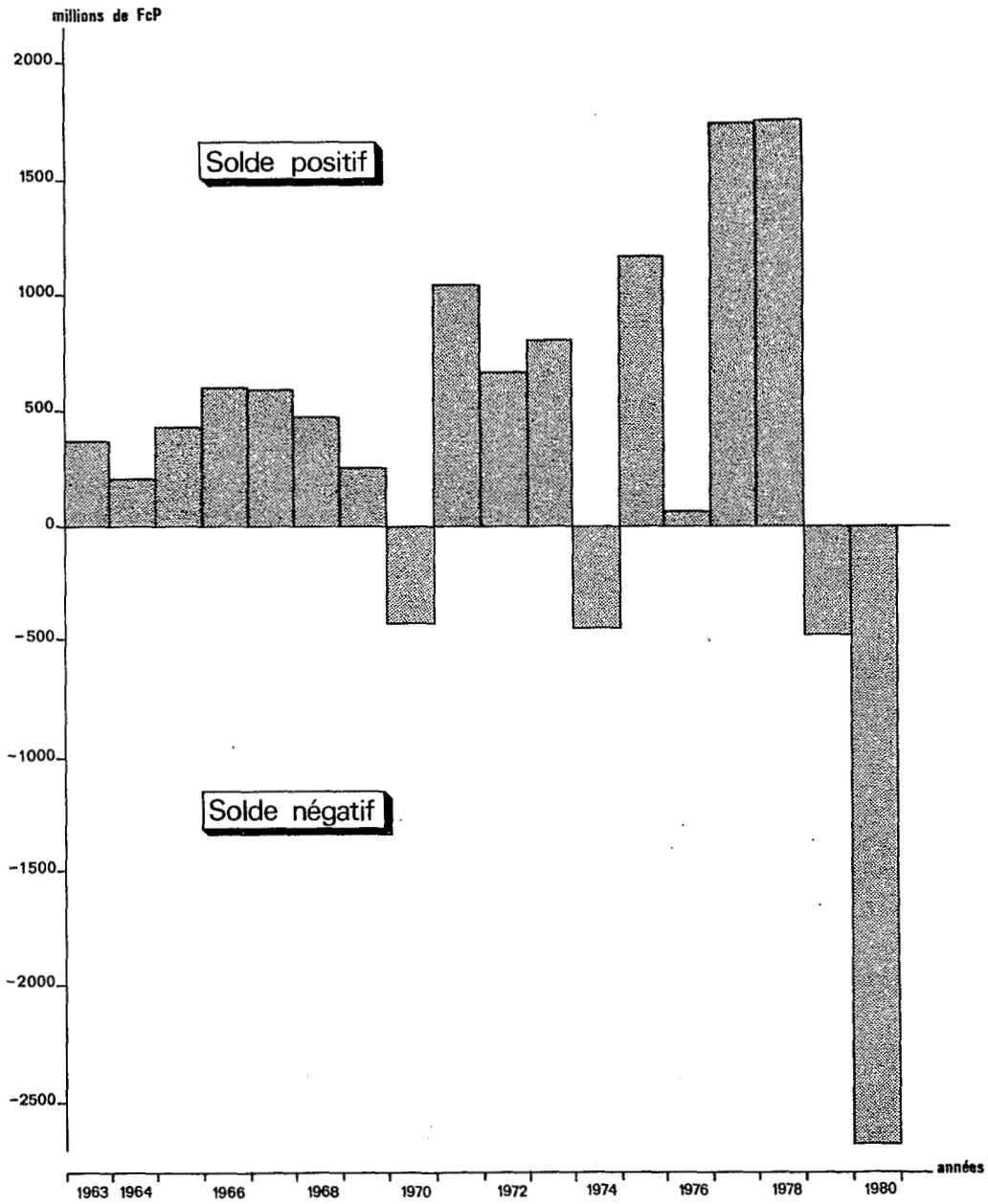


TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES :

RESUME	1
ABSTRACT	2
EI HAAPOTORAA	3
SOMMAIRE	4
INTRODUCTION	5
I - L'APRES-GUERRE ET LE DECLIN DE L'ECONOMIE DE TRAITE	11
II - LE CEP ET LE "BOOM" DES ANNEES SOIXANTE	21
A - LE CEP	22
B - LE "BOOM" DES ANNEES SOIXANTE	28
1 - UNE CROISSANCE LIEE AUX DEPENSES PUBLIQUES	30
2 - LE DECLIN DES PRODUCTIONS TRADITIONNELLES	38
3 - L'ESSOR DU SECTEUR TERTIAIRE	41
III - LES INCERTITUDES DES ANNEES SOIXANTE DIX ET LA RECHERCHE D'UN SECOND SOUFFLE	44
A - L'ACCENTUATION DES DESEQUILIBRES	45
1 - POURSUITE DE LA REGRESSION DES PRODUCTIONS TRADITIONNELLES	45
2 - L'EMPRISE DE L'ETAT	51
a - SUR LE PLAN MILITAIRE	51
b - SUR LE PLAN CIVIL	62
3 - VULNERABILITE ET ARTIFICIALITE DU SECTEUR TERTIAIRE	65
B - LA RECHERCHE D'UN SECOND SOUFFLE	69
1 - L'EFFORT DE CONSOLIDATION	69
2 - LA RECHERCHE DE NOUVEAUX AXES DE DEVELOPPEMENT	73
3 - DES RESULTATS MITIGES	80
a - UNE CONSOLIDATION INCERTAINE	81
b - UN REDEPLOIEMENT LABORIEUX	87
CONCLUSION	100
BIBLIOGRAPHIE	102
LISTE DES TABLEAUX INCLUS DANS LE TEXTE	109
ANNEXES	110
TABLEAUX	111
GRAPHIQUES	146
TABLE DES MATIERES	154